

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

DE LA

SCIENCE SOCIALE

DE FOURIER,

PAR

l'Auteur de la Défense du Fouriérisme.

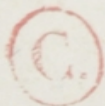
1 fr. 50 cent.

PARIS,

LIBRAIRIE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE,

Rue de Seine, n. 10.

1844



NOTIONS ÉLÉMENTAIRES
DE LA
SCIENCE SOCIALE
DE FOURIER,

PAR
l'Auteur de la Défense du Fouriérisme.

1 fr. 50 cent.

PARIS,
LIBRAIRIE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE,
Rue de Seine, n. 10.

1844

PRÉAMBULE.

Je voulais épargner au public l'ennui de lire, à moi, l'ennui de faire une préface. Qui daignera s'y arrêter, me disais-je, le nom de l'auteur étant obscur ?..... D'un autre côté, j'éprouvais le désir, avant d'entamer un aussi grave sujet que la science sociale, de dire quelques mots de son inventeur, d'initier mes lecteurs à cette vie sublime et vulgaire à la fois, glorieuse et modeste, que le monde étudiera quelque jour avec une pieuse reconnaissance¹.

Heureusement la fortune m'est venue en aide ; j'ai trouvé ma préface à peu près toute faite, et beaucoup mieux que je n'en eusse été capable, par une main qui ne s'en doutait guère.

En parcourant un excellent travail relatif à l'invention de la Vapeur, il m'est tombé sous les yeux une lettre que je transcris ici sans y changer un mot².

Lettre de Marion de Lorme à M. de
Cinq-Mars.

Paris, février 1641.

« Mon cher Effiat, tandis que vous m'oubliez à Narbonne, et que vous vous y livrez aux plaisirs de la cour et à la joie

de contrecarrer M. le cardinal, moi, suivant le désir que vous m'en avez exprimé, je fais les honneurs de Paris à votre lord anglais, le marquis de Worcester, et je le promène ou plutôt il me promène de curiosités en curiosités, choisissant toujours les plus tristes et les plus sérieuses, parlant peu, écoutant avec une extrême attention, et attachant sur ceux qu'il interroge deux grands yeux bleus qui semblent pénétrer au fond de la pensée. Du reste, il ne se contente jamais d'explications qu'on lui donne ; il ne prend guère les choses du côté où on les lui montre, témoin la visite que nous sommes allés faire ensemble à Bicêtre, et où il prétend avoir découvert dans un fou un homme de génie.

» Si le fou n'était pas furieux, je crois en vérité que votre marquis eût demandé sa liberté pour l'emmener à Londres, et écouter ses folies du matin au soir. Comme nous traversons la cour des fous, et que plus morte que vive, tant j'avais peur, je me serrais contre mon compagnon, un laid visage se montre derrière de gros barreaux et se met à crier, d'une voix toute cassée : Je ne suis point un fou ; j'ai fait une découverte qui doit enrichir le pays qui voudra la mettre à exécution. — Et qu'est-ce que sa découverte ? dis-je à celui qui nous montrait la maison. — Ah ! dit-il en haussant les épaules, quelque chose de bien simple, et que vous ne devinerez jamais ; c'est l'emploi de la vapeur d'eau bouillante.

» Je me mis à rire. Cet homme, reprit le gardien, s'appelle Salomon de Caus ; il est venu de Normandie, il y a quatre ans, pour présenter au Roi un mémoire sur les effets merveilleux que l'on pourrait obtenir de son invention ; à l'entendre, avec de la vapeur, on ferait tourner les manèges, marcher des voitures.... que sais-je ? On opérerait mille autres merveilles. Le cardinal renvoya ce fou sans l'écouter.

» Salomon de Caus, au lieu de se décourager, se mit à suivre partout M. le cardinal, qui, las de le trouver sans

cesse sur ses pas, et importuné de ses folies, ordonna de l'enfermer à Bicêtre, où il est depuis trois ans et demi, et où, comme vous avez pu l'entendre, il crie à chaque visiteur qu'il n'est point fou, et qu'il a fait une découverte admirable. Il a même composé à cet égard un livre que j'ai ici ³.

» Milord Worcester, qui était devenu tout rêveur, demanda le livre, et, après en avoir lu quelques pages, il dit : Cet homme n'est point un fou ; et dans mon pays, au lieu de l'enfermer, on l'aurait comblé de richesses. Menez-moi près de lui, je veux l'interroger. — On l'y conduisit, mais il revint triste et pensif. — Maintenant, il est bien fou, dit-il : le malheur et la captivité ont aliéné à jamais sa raison. Vous l'avez rendu fou ; mais, quand vous l'avez jeté dans ce cachot, vous y avez jeté le plus grand génie de votre époque. — Là-dessus, nous sommes partis, et, depuis ce temps, il ne parle que de Salomon de Caus.

» Adieu, mon cher amé et féal Henri. — Revenez bien vite, et ne soyez pas tant heureux là-bas, qu'il ne vous reste un peu d'amour pour moi.

» MARION DELORME. »

Lecteur, la vie de Salomon de Caus, à part cette cruelle démence qui la termina, fut à peu près celle de tous les génies révélateurs que la Providence envoya successivement au monde pendant la suite des siècles.

C'est la vie de Socrate, qui mourut dans une prison pour avoir dit qu'il n'y avait qu'un Dieu !

C'est la vie du Christ, qui mourut sur une croix pour avoir dit que les hommes étaient frères !

C'est la vie de Christophe Colomb, qui fut ramené les fers aux pieds de ce monde qu'il venait de découvrir à force de génie et de douleurs !

C'est la vie de Galilée, qui expia dans les cachots de l'Inquisition le crime d'avoir découvert les lois du

mouvement !

C'est la vie de Kepler, qui mourut de faim pour avoir découvert les lois des harmonies célestes !

Lecteur, c'est la vie de Fourier, qui mourut pauvre, inconnu, baffoué pour avoir découvert les lois de l'harmonie sociale !....

INTRODUCTION.

Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes accablés, et je vous soulagerai.

Évangile.

L'intelligence humaine est INFALLIBLE
quand elle ne prononce que sur ce qu'elle
aperçoit clairement et distinctement.

DESCARTES.

Réaliser dans la société humaine l'idéal de vérité, de justice et d'harmonie que nous portons en nous, tel est le but que se proposa Fourier.

C'est donc à la raison de chacun, à ce verbe de lumière qui, selon les paroles de l'apôtre Jean, luit pour tout homme venant dans ce monde, à ce tribunal intérieur également divin par son origine et par ses éternelles aspirations vers le bien, que la doctrine de ce socialiste s'adresse.

Pour la première fois, un homme simple, sans illumination mystérieuse, sans miracles, a dit : « Voilà le chemin de l'humanité : examinez ! » Pour la première fois un homme a complètement cru à la Providence et s'est abandonné sans réserve au précepte de l'Évangile : Cherchez et vous trouverez !

La parole de cet homme ne peut être, on le comprend, qu'une parole de paix et d'amour ; et son rôle au milieu des partis qui se disputent violemment le monde, un rôle de conciliation. Bien plus, et c'est là un des signes de sa mission, des hauteurs sur lesquelles il se place pour mieux embrasser l'horizon des destinées humaines, son regard saisit à la fois le passé et l'avenir. Il explique l'un et prépare l'autre : il les relie sans révolutions et sans ruines.

Aussi Fourier est-il si éloigné de briser la chaîne des traditions en ce qu'elles offrent de véritablement progressif, qu'il ne semble poursuivre d'autre but que d'appliquer à la coordination des éléments sociaux les acquisitions scientifiques du passé, tout en levant, d'une main plus hardie qu'aucun autre socialiste, le drapeau de l'avenir devant notre génération sceptique et découragée.

Essayons de rendre sensible ce double caractère traditionnel et progressif dans la doctrine sociétaire.

Il y a aujourd'hui, quoi qu'on en dise, non-seulement un développement de richesses matérielles. d'ordre et de puissance, inconnu au passé ; mais encore un ensemble d'idées générales résultant de l'élaboration des siècles, qui sont comme l'atmosphère vitale des intelligences de notre temps ; hors desquelles il ne nous serait pas possible de concevoir l'existence des sociétés modernes ; et qui, par conséquent doivent servir de point de départ à toute affirmation nouvelle sur les destinées du monde.

Ainsi dans les sciences théosophiques et morales, L'IDÉAL Divin a été s'agrandissant et s'épurant de plus en plus : depuis l'adoration du Mal, l'idole informe et sanguinaire, le culte des éléments, le polythéisme sensuel, jusqu'au Dieu d'amour du christianisme, se liant aux dogmes passés par sa personnalité humaine, et contenant les germes philosophiques de l'avenir dans sa conception de l'infinie et immuable unité.

De là il n'y avait qu'un pas à faire, pour sortir de la vieille antinomie des principes, dont la coexistence dans un âge

de raison entraînait la négation de Dieu, et pour proclamer l'universalité de la science. C'a été l'œuvre de notre temps : la France et l'Allemagne se rencontrent aujourd'hui sur ce terrain à la tête de l'humanité.

Cependant le développement du dogme religieux a favorisé celui de toute la personnalité humaine. Le sens moral s'est élargi, la dignité de tous s'est accrue. D'ennemis, les hommes sont devenus frères ; l'esclave et la femme ont vu tomber leurs chaînes ; la force brutale a cédé l'empire du monde à la raison. Le dogme du progrès, né d'hier, est déjà la plus générale de nos croyances ; déjà il a produit des fruits précieux. Le travail de l'esprit a été légitimé et déclaré source des distinctions sociales. L'activité humaine prend sous nos yeux un prodigieux essor. Les richesses s'accroissent rapidement et en tous sens. Les sciences surtout, ce domaine pour ainsi dire spécial du progrès, rendent chaque jour de nouveaux services à l'humanité, soit en augmentant directement la somme de ses connaissances et de ses ressources, soit en fournissant aux méditations des philosophes de nouveaux éléments de synthèse universelle, soit enfin en vulgarisant la puissance des méthodes expérimentales.

La politique a été complètement régénérée ; le principe de la souveraineté est descendu du ciel dans lequel il aimait à se voiler aux regards des peuples, pour se poser sur le terrain plus pratique des intérêts et de la volonté de tous. Au règne du bon plaisir a succédé celui des lois ; de là sont sorties la liberté politique, les garanties et les droits individuels, l'équilibre des pouvoirs, les notions d'ordre et de la hiérarchie, l'unité administrative, le fécond principe de la centralisation.

Enfin, dans les arts, l'élévation graduelle de l'idéal du beau a réagi sur la vie humaine tout entière. Les mœurs sont devenues plus délicates ; les manifestations de la pensée plus pures, plus ornées ; le sentiment des harmonies générales, plus puissant.

Ces résultats du progrès social, que nous avons seulement indiqués, sont immenses et incontestables.

Toutefois les conditions de la vie humaine en ont-elles été suffisamment modifiées ? Non sans doute. Il y a bien eu dans un grand nombre d'ordres de choses de profondes améliorations ; mais, faute d'une théorie unitaire qui rattachât tous les progrès partiels à un principe général, les accrût et les confirmât les uns par les autres, le monde n'a pas été assez complètement régénéré jusqu'ici, pour que le bien y soit devenu la règle et le mal l'exception.

Bien plus, par un phénomène cruel, et en apparence inexplicable, il semble que la civilisation perde d'un côté ce qu'elle gagne de l'autre. Sans parler de ces régions autrefois florissantes et qu'enveloppe maintenant la barbarie, dans nos sociétés mêmes, à mesure que les libertés politiques gagnent du terrain, l'indépendance sociale diminue. On ne relève plus d'un seigneur féodal ; mais on est à la merci de mille nécessités contradictoires, et surtout de la faim et de l'argent, les plus impitoyables des maîtres. Le Gouvernement ne plie pas sous la pression d'une seule volonté sans contre-poids ; mais la corruption gangrène tous les rouages de la hiérarchie : et on a nommé assez justement les gouvernements constitutionnels, une corruption organisée ! Si les progrès de la raison ont fait justice des superstitions passées, c'est pour laisser nos âmes désolées et vides, pour nous ravir en même temps nos plus poétiques croyances, notre espérance, notre amour ! L'industrialisme enfin, ce dieu du monde moderne, ne fait-il pas encore plus de victimes que d'heureux ? A mesure que la richesse s'accroît sous l'influence des progrès scientifiques, des machines puissantes et des grandes exploitations, la misère des basses classes s'accroît non moins vite. Le développement du paupérisme marche en Europe parallèlement à celui de l'industrie. Voyez : l'Angleterre ne tient-elle pas dans les deux sens le premier rang ? puis la Belgique, puis la France ?

Que penser de ces tristes compensations ? faut-il y voir la condamnation du progrès ? Quoi ! cette faculté de saisir les lois, de dominer la nature ; cette ardente recherche des vrais rapports des choses, ce développement puissant d'intelligence qui centuple les forces de l'homme, qui lui dévoile les secrets de la vie, qui élève sa pensée au rôle sublime de providence terrestre : tout cela ne serait que mensonge, crime, instrument de ruines ? Pourquoi donc Dieu l'a-t-il fait ? car apparemment ce n'est pas l'homme lui-même qui s'est donné une intelligence si curieuse et si hardie ? Dieu s'est-il plu à verser dans notre sein des poisons ? La stupide insensibilité vaut donc mieux que la lumière de l'âme ? la matière est donc au-dessus de l'esprit ? Ah ! disons-le hautement : nier la valeur absolue et la moralité du progrès, c'est commettre l'un des plus abominables blasphèmes contre Dieu et contre la dignité humaine qui se puisse concevoir !....

Aveugles que nous sommes ! ne voyons-nous pas que ces souffrances mêmes sont des avertissements d'en haut. Ces voix qui implorent, ces consciences qui se désolent, ces prolétaires qui ont faim, tout ne semble-t-il pas crier à l'humanité : Marche, marche, tu n'es pas encore arrivée ! Ils disent aux politiques : La liberté n'est que le moyen, c'est l'union qui est le but ! A l'industrie : Il ne suffit pas de produire la richesse, il faut la distribuer équitablement. Ils disent à la raison : Avance !....

Telles sont, malgré sa frivolité et son égoïsme apparent, les pensées qui dirigent notre siècle.

En dépit des cruelles misères qui nous environnent, nous avons tous foi dans l'avenir ; nous sentons qu'il recèle de magnifiques secrets. Les plus hardis même s'élancent en avant et font entendre des paroles prophétiques ; mais ces aspirations généreuses, tombant au milieu d'un monde encore empreint des idées de l'ancien ordre, ne font guère que troubler la vue et inquiéter les consciences de la multitude.

Tout le monde, il est vrai, s'accorde pour protester contre le mal présent et pour espérer ; mais rien de plus différent, et en apparence de plus contradictoire, que les affirmations de chacun sur ce qui doit être.

Les uns, hommes d'action, de mouvement, de généreux élan, plus que de déduction rigoureuse, regardent encore, malgré les mécomptes du passé, la politique comme principe de toute amélioration. Il suffirait à leurs yeux que la puissance publique fût remise aux mains de tous, pour que le bien se produisît sans obstacle.

Les autres, effrayés des désastres qu'entraînent inévitablement les révolutions politiques, plus calmes, plus défiants ; veulent qu'on s'en tienne au progrès de détails, qu'on n'avance que pas à pas, sans système, sans affirmation générale.

Quelques-uns même, esprits d'ordre et de tradition avant tout, voyant quel trouble agite les esprits de notre temps ; sentant que l'incertitude est partout, dans les convictions, dans les cœurs, dans les fortunes, tournent avec inquiétude leurs regards vers le passé et voudraient y rattacher la société, dans la crainte que cet idéal qu'elle semble poursuivre, aux dépens de son ancien repos, ne recule éternellement devant elle, comme le mirage perfide que le voyageur aperçoit au fond du désert !

Mais en réalité, tous ces partis se trompent dans l'exclusivisme de leurs désirs : les réformateurs politiques, en ne songeant pas à la distance qui sépare les bonnes intentions de la science du bien ; les conservateurs, en perdant de vue le lien qui unit le général au particulier ; en se reposant trop sur une prudence où il entre plus de scepticisme que de vraie philosophie, et qui ne recèle pas de moindres périls pour l'avenir de la société que les témérités révolutionnaires. Enfin, quant à ce passé, objet du désir des troisièmes, il est en réalité bien loin de leur véritable conviction ; et, s'il nous était rendu sur-le-champ⁴

tel qu'il exista en effet, on les verrait promptement désabusés.

C'est qu'on ne saurait, quoi qu'on fasse, vivre en dehors de son siècle ; que chaque parti trouve avant tout sa raison d'être dans des idées et des besoins existants, et qu'au fond, le cerclé des dissidences effectives qui séparent les diverses opinions est beaucoup moins vaste que l'imagination ne se le persuade.

Nous affirmerions même avec confiance que les résultats auxquels nous aspirons, s'ils étaient présentés sous leur aspect de généralité et de sentiment, ne rencontreraient d'opposition dans aucun des hommes sérieux qui se préoccupent aujourd'hui du sort de l'humanité.

Ainsi, tout le monde n'est-il pas d'accord avec nous, que la société est comme une grande famille, du sein de laquelle tend à disparaître de plus en plus toute trace de division, toute délimitation de castes ? — Que la pauvreté, la guerre, et les discordes civiles, sont des fléaux qui retombent en définitive sur la société tout entière ? — Que l'union fait la force ? — Que le bien-être de chaque citoyen est une résultante proportionnelle de l'ordre général et de la coopération de tous ? — Que le travail envisagé comme développement intégral de l'activité humaine doit devenir, dans l'intérêt commun bien entendu, plus que la naissance et la fortune, l'élément essentiel de toute hiérarchie sociale, puisqu'il constitue la base, la richesse, la vie même de la société ? — Que les gouvernements sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les gouvernements ? — Que tout homme a reçu de Dieu en naissant un droit égal de vivre, de travailler et d'occuper dans l'échelle sociale la place qui correspond à ses facultés naturelles ou acquises.

Voilà une somme de sentiments sur lesquels, disons-nous, tous les hommes graves de notre temps, à quelque drapeau politique qu'ils se rattachent, sont d'accord. Eh bien ! nous le répétons hautement, l'ordre de société qui les réaliserait en entier, ne serait pas autre que celui que nous

poursuivons de nos espérances ! Et cependant nous sommes des utopistes, dit-on... nous voulons l'impossible !...

Qu'absolument parlant, ces idées ne soient pas réalisables, lorsque l'esprit et le sentiment les affirment à la fois, lorsqu'elles résultent de la nature même des choses : voilà ce qu'on ne peut guère soutenir en principe ; car a-t-on songé que posséder seulement ces notions est déjà un résultat immense du progrès ?... Mais que l'œuvre de la transformation sociale qui les réalisera doive être graduelle et successive, c'est ce qu'on ne saurait raisonnablement contester.

Toutefois, il nous semble qu'au point où en sont les bons esprits de notre temps, les divers obstacles qui s'y opposent peuvent être ramenés à un seul ; et cet obstacle, nous l'avons déjà signalé, c'est l'absence d'un principe général auquel tous les progrès partiels puissent se rattacher à titre de déductions logiques, rigoureuses, exactes.

Mais, hélas ! l'esprit d'empirisme n'est pas encore assez complètement abattu : trop peu d'hommes, jusqu'à ce jour, ont compris que la solution des problèmes sociaux devait découler d'un dogme, pour ainsi parler, mathématique, et concordant harmoniquement avec l'ensemble des grands travaux de doctrine, basés sur l'observation.

Tout en proclamant que rien ne saurait échapper à la science, nos philosophes hésitent encore à reconnaître que les lois du monde moral doivent rentrer dans les plans de l'universelle géométrie ; et que tout ce que l'esprit humain a calculé jusqu'à ce jour dans le ciel et sur la terre, n'était en réalité qu'un prélude, un point d'appui pour l'aider à aborder l'analyse du théorème par excellence de la sociabilité.

C'est pourtant là que tendent visiblement tous les travaux sérieux de notre siècle, et, par lui, tous les travaux du passé. Plus l'homme étudie, plus il voit s'éloigner du monde

l'idole creuse du hasard ; mieux il sent le lien qui rattache le détail à la loi, et plus il approche de la constitution d'une science unique, dont toutes les spécialités ne seront plus que des rameaux. Eh bien ! ce mouvement si vrai, si humain, si progressif, se personnifie avec éclat dans Fourier. Poser les bases de cette féconde synthèse, marquer d'un cachet exact et lumineux la psychologie et la morale jusqu'alors si vagues et si obscures, et déterminer quelles lois positives président à la coordination des sociétés : tel est le but sublime que s'est proposé notre maître pendant quarante années de méditations et d'études.

Et, ces lumières nouvelles, ces lois, où les a-t-il cherchées ? Au sein des traditions humaines les plus Incontestables ; dans les principes mêmes de ces sciences qu'on peut appeler par excellence le développement logique de l'esprit de l'homme : les sciences naturelles et mathématiques.

Ce sont, en effet, les deux plus grandes données scientifiques des temps modernes qui forment le point de départ de la théorie sociétaire, savoir : le principe universel d'ATTRACTION qui préside à la vie et au développement de tous les êtres, et la loi d'ENCHAÎNEMENT HARMONIQUE qui les rattache les uns aux autres. Et le merveilleux de cette découverte, c'est que loin de porter atteinte au sentiment d'indépendance morale qui constitue essentiellement l'âme humaine, loin d'amoindrir sa liberté et sa puissance, elle les légitime mieux que toute autre philosophie, les exalte, et leur ouvre une carrière plus immense que jamais jusqu'ici on n'eût osé le concevoir.

A quoi tiennent ces féconds résultats ? A ce que Fourier a senti plus profondément qu'aucun autre révélateur, que l'unité était la loi suprême de la vie ; qu'il n'y avait pas deux génies tout-puissants, l'un bon, et l'autre mauvais, se disputant le gouvernement du monde, mais un seul Dieu infini ; que la multiplicité des phénomènes disparaissait

devant l'unité du principe ; qu'en un mot la tendance invincible, impérissable, de l'esprit de l'homme dans ses travaux, comme dans ses conceptions sociales, était l'UNITÉ.

Avec un pareil point de départ, Fourier ne pouvait pas chercher, hors des éléments d'unité amassés peu à peu par la pensée humaine, les bases de l'unité sociale. Aussi, se soustrayant, selon le grand précepte de Descartes, à l'empire des faits existants, et s'appuyant hardiment sur les travaux d'analyse et de synthèse accomplis dans les sciences, a-t-il déduit si puissamment les résultats de cette conception fondamentale, par rapport à l'organisation des sociétés, qu'il n'est pas une portion des sciences économiques, politiques et morales qui n'ait été par lui régénérée.

Cependant, comme toutes les généralisations vraies et fortes, la théorie de Fourier peut être ramenée à un petit nombre de principes. Il l'a formulée lui-même en deux axiomes qui deviendront célèbres :

1° LES ATTRACTIONS SONT PROPORTIONNELLES AUX DESTINÉES ;

2° LA SÉRIE DISTRIBUE LES HARMONIES.

Et l'étude de ces deux principes, dont la compréhension est aussi vaste que celle des premières lois mathématiques, c'est-à-dire universelle ; l'étude de ces deux principes, disons-nous, envisagés seulement dans leur application à la société, conduit par une logique rigoureuse à l'ASSOCIATION intégrale de tous les éléments de l'activité humaine.

PREMIÈRE PARTIE.

PRINCIPES.

CHAPITRE PREMIER.

Dieu.

Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive sur la terre comme dans le ciel ; donnez-nous notre pain quotidien....

Evangile.

Se rallier au cri de la conscience universelle qui proclame l'existence d'un Dieu et qui fait remonter jusqu'à cette suprême intelligence le principe des harmonies qui éclatent de toutes parts dans la création, ce n'était pas assez pour un esprit aussi profondément religieux que celui de Fourier. Comme toutes les grandes lumières qui ont tour à tour brillé sur le monde, il devait encore raffermir et retremper notre foi ; il lui appartenait de rapprocher l'humanité de Dieu.

En effet, en dévoilant à [nos regards la sublime unité des lois de la vie, en brisant cet antagonisme funeste qui existait partout, entre les intérêts et les sentiments des hommes, entre l'âme et le corps, entre la nature et Dieu ; en un mot, en chassant pour jamais de la face des sociétés le hideux fantôme du Mal, Fourier n'aura-t-il pas détruit jusqu'à la possibilité de l'athéisme ? Quelle bouche pourrait encore blasphémer ; quelle âme se resserrerait sous les glaces du doute, si le règne de la fraternité, du travail attrayant et de la paix féconde était inauguré sur la terre ?

Qui songerait à nier Dieu, si toutes ses créatures étaient heureuses ?

La théorie de Fourier est donc pour tous ceux qui l'acceptent un magnifique argument en faveur de l'existence de Dieu ; elle en fait éclater les attributs, et nous démontre la sagesse de ses desseins. Mais à son tour, elle emprunte toute sa force à ces sublimes croyances, S'il n'y a pas une providence souverainement bonne qui veille sur le sort de l'humanité, il est inutile de parler de progrès, d'amélioration, de bonheur ; et s'il n'est pas donné à l'homme de comprendre les volontés célestes et d'aspirer sans cesse vers son Créateur par la lumière et l'ordre, il est inutile de savoir et d'espérer : le malheur, la guerre et l'abrutissement sont cote éternel partage.,

C'est donc la foi qui a soutenu Fourier dans son œuvre, et qui, semblable à l'étoile des Mages, l'a guidé vers la cité sainte. Il est surtout quelques-uns des attributs de Dieu qui servent de base théologique à toute la doctrine sociétaire, et qui, réciproquement, en reçoivent une invincible force ; ce sont : 1° l'Universalité de Providence, 2° l'Economie de ressorts ou Unité de système dans le gouvernement du monde, 3° la Justice distributive.

L'Universalité de Providence n'est-elle pas en effet l'expression par excellence de l'être tout-puissant et infiniment bon. Pourrait-il exister un atome qui échappât à son action, qui fût en dehors de son amour, qui ne concourût pas à l'accomplissement de ses éternels desseins ? « Hommes de peu de foi, disait le Christ

» à ses disciples, de quoi vous souciez-vous ?
» tombe-t-il sur la terre un seul passereau sans
» la volonté de votre père ? Tous les cheveux
» de votre tête ont été comptés. Ne craignez
» donc pas ; car vous valez mieux que plusieurs
» passereaux. » (Évangile.)

Si donc l'Être suprême s'occupe avec tendresse du moindre des êtres ; s'il a d'avance coordonné les destinées

générales et particulières, comment aurait-il pu ne pas se préoccuper du développement harmonique de l'humanité, la première des créatures terres-très ?

« Il doit donc exister un code social
» divin (que l'œuvre propre de l'intelligence
» humaine est, de découvrir). Si Dieu ne l'avait
» pas composé, sa providence serait partielle,
» insuffisante, limitée. Il aurait cru la
» raison humaine supérieure à la sienne sous
» ce rapport, qui est la branche la plus noble
» du mouvement général, et il se serait de son
» plein gré placé au-dessous de nous. » (Fourier.)

Mais ce serait peu d'avoir créé ce code social, s'il n'était pas possible à l'homme, doué de raison et de liberté, de le comprendre et de l'appliquer.

Et comment tout d'abord ce code pourrait-il être accessible à notre intelligence, s'il se trouvait en contradiction avec les lois harmoniques de l'univers ? Serait-il digne de la sagesse et de la bonté de Dieu de tendre à notre raison ce piège cruel ? et puis une telle duplicité d'action porterait-elle le caractère de la puissance infinie ? Si nous jugeons de la perfection d'un mécanisme quelconque par la simplicité du mouvement et l'économie de ressorts qui s'y manifestent, que sera-ce de l'œuvre du tout-puissant architecte ? N'y verra-t-on pas réunies la merveilleuse économie de moyens et l'immensité des résultats : en un mot l'Unité de système ne brillera-t-elle pas dans toutes les parties du mécanisme divin ?

Donc, découvrir le ressort qui meut l'univers, c'est avoir découvert le ressort de la vie et des sociétés humaines ; saisir la loi qui produit l'ordre dans l'ensemble des choses, c'est avoir compris le moyen de le réaliser dans nos conceptions et dans nos travaux.

S'il en était autrement, où serait la justice de Dieu ? Quoi ! il aurait tracé la route de chacune de ses créatures, et l'homme seul serait condamné à s'égarer

éternellement ? Un seul principe moteur suffirait pour guider l'astre, l'animal, la plante et jusqu'au minéral inerte, et l'homme resterait en dehors des lois de l'unité ? Et Dieu nous ferait acheter par une vie d'erreurs, de souffrances et de crimes dans ce monde, le bienfait de la vérité dans un autre ? Non, cela ne peut-être ; tout œil est fait pour voir, tout esprit pour comprendre, toute âme pour aimer : Dieu a écrit sa loi partout ; et le dernier mot de cette loi sainte, est L'HARMONIE UNIVERSELLE.

Nous adhérons donc du fond de l'âme à cette révélation permanente, multiple dans ses modes, seule digne de Dieu qui éclate dans le monde et dans nous-mêmes, bien plutôt qu'à une révélation exclusive, circonscrite dans un petit coin de la terre et du temps, et qui serait contradictoire avec le Sens logique de notre pensée et avec le progrès.

Nous croyons à la révélation de la raison, ce flambeau céleste allumé en nous par la main de Dieu, pour nous conduire au vrai et au bien ; mais la raison individuelle, si grande qu'elle soit, a besoin de s'appuyer sur l'assentiment général, qui n'est que la raison puissantialisée, et qui, sous les noms de tradition et de science, devient un foyer plus permanent, plus sûr de lumières.

Nous croyons, nous l'avons dit, à la révélation de l'univers, non point seulement pour y lire la puissance du Créateur, et lui rendre un plus digne hommage, mais encore pour nous instruire : l'étude des grandes lois qui le régissent nous découvre notre propre nature, nous enseigne notre mission et nos devoirs sur la terre, nous trace scientifiquement notre route.

Enfin, nous nous inclinons avec reconnaissance devant la révélation du Verbe, devant la parole inspirée de ces Apôtres qui, dans la suite des siècles, ont été suscités de Dieu pour révéler au genre humain sa destinée providentielle.

En renfermant toute la loi et tous les prophètes dans l'amour de Dieu et du prochain, en proclamant l'unité

humaine, la fraternité, et en réhabilitant la femme, le Christ nous paraît avoir révélé l'idéal religieux et social le plus parfait qu'il soit possible d'atteindre. « L'union individuelle et collective des hommes entre eux ci leur union individuelle et collective avec Dieu, » il n'y aura jamais pour les hommes de principe religieux plus élevé et autre que celui-là.... ainsi, le christianisme restera, avec les développements infinis que comporte son principe, la dernière religion et la religion unique et universelle de l'humanité. ⁵ » Toutefois disons notre pensée tout entière : faut-il croire, avec quelques interprétateurs, que le travail ne doit pas être relevé de la réprobation que faisaient peser sur lui les dogmes des vieilles sociétés ? que le travail sera toujours pour l'homme un châtiment ?.... le travail, qui est la véritable source de toute liberté, de toute grandeur morale et intellectuelle ; le travail qui est la vie même ! Non à coup sûr. Proscrivez impitoyablement le travail égoïste qui n'a d'autre but qu'une satisfaction personnelle, et qui la recherche aux dépens du malheur des autres : les spéculations de l'agioteur, la cupide fourberie du marchand, l'exploitation du pauvre par le capitaliste, etc. ; mais le travail purifié, ennobli par la charité, le travail fraternel, où l'effort de chacun est utile à tous, le travail associé : voilà véritablement le règne de Dieu sur la terre ; et c'est assurément de cette façon qu'il faut entendre la belle parole du Christ : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. »

Nous sommes loin, enfin, de considérer comme légitimement déduit de la doctrine du Christ, tout ce réseau d'observances, de liens disciplinaires, de pratiques minutieuses, ce fétichisme, en un mot, dans lequel l'Eglise a, pour ainsi dire, emmaillotté l'âme chrétienne (utilement peut-être pendant l'enfance du monde barbare et féodal). Nous ne croyons pas à ces interprétations forcées de la

lettre qui justifient tout ; à ce mélange de la religion la plus idéale avec le pharisaïsme qui impose à la raison un joug abrutissant, béatifie l'indolent égoïsme du moine et allume les feux du fanatisme religieux.

Non, le Dieu chrétien, notre Dieu est celui qui embrasse tous ses enfants dans l'immensité de son amour ; le Dieu clément et doux qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive ; le Dieu d'harmonie, de lumière ; le Dieu des hommes libres, dont la pensée, semblable à une colonne lumineuse, marche devant son peuple dans la route du progrès ; celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes accablés, et je vous soulagerai ; » et en parlant de la femme pécheresse : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre ; » et encore : « Beaucoup de péchés lui sont remis, parce quelle a beaucoup aimé ; » celui qui a dit : « Malheur aux hypocrites et aux Pharisiens qui imposent aux hommes des fardeaux qu'ils ne peuvent porter, et qui ne sont eux-mêmes que des sépulcres blanchis ! — celui qui chassa du temple les trafiquants et les agioteurs ; — celui qui veut être adoré non par des génuflexions et des sacrifices, mais en esprit et en vérité ; non par de vaines prières, mais par des actes ; celui qui a inspiré ces nobles vers :

Prier, écoutez-moi, Dieu parle par ma bouche :
Prier, c'est féconder un stérile terrain ;
C'est brunir au soleil en desséchant la couche
D'un marais empesté qu'on transforme en
jardin.
Prier, c'est reboiser la montagne infertile ;
C'est dresser la barrière au fleuve destructeur ;
C'est creuser un égout, assainir une ville ;
C'est ouvrir l'atelier au pauvre travailleur.

Prier, c'est découvrir de sublimes mystères ;
C'est mesurer l'espace et peser le soleil.
Prier, c'est éviter les erreurs de nos pères ;
C'est aimer la justice et hâter son réveil.
Prier, c'est regarder en face l'imposture,
C'est démasquer le fourbe, étouffer les forfaits ;
Prier, c'est écouter la voix de la nature,
C'est dévoiler ses lois, proclamer ses bienfaits !
J. JOURNET.

Voilà notre foi !...

CHAPITRE II.

L'Attraction.

C'est par le mouvement qu'il conduit la
matière ;
Mais c'est par le plaisir qu'il conduit les
humains.
Partout d'un Dieu clément la bonté
salutaire
Attache à nos besoins un plaisir
nécessaire :
Les mortels en un mot n'ont point d'autre
moteur.

VOLTAIRE.

I.

Depuis six ou sept mille ans que les hommes ont bâti des villes et vivent réunis, combien de codes n'ont-ils pas été promulgués ? Que de lois, de décrets, de prescriptions contradictoires tour à tour scellés avec le sang ! ici au nom de Dieu : là au nom des hommes ; par le bon plaisir du prince, par la souveraine volonté du peuple ; pour le despotisme, pour la liberté. Sans entrer à cet égard dans une énumération que le lecteur peut facilement suppléer à l'aide de ses souvenirs historiques, croit-on qu'il y ait

beaucoup d'absurdités, de crimes, d'injustices concevables à l'intelligence humaine, qui n'aient été successivement glorifiés par la loi, la morale et l'usage ?

Comment s'étonner ensuite de voir tant de réactions violentes, tant de révolutions politiques, tant de catastrophes ensanglanter les annales du monde !

Les véritables bases d'une société, ce sont ses lois et ses mœurs : or, quelle stabilité peut offrir un édifice social dont les lois et les mœurs sont incessamment flottantes, arbitraires et contradictoires, plus ou moins destructives de la nature humaine, ignorantes et ennemies de sa destinée ?

Il serait temps enfin de s'accorder sur ce point : est-il à propos, avant de faire des lois, de s'enquérir de la véritable nature de l'homme, afin d'harmoniser la loi, qui est par elle-même modifiable, avec la nature qui est immuable et souveraine ? ou bien faut-il a priori bâtir une loi à laquelle de gré ou de force devra se plier la nature ? sauf à voir l'humanité tourner éternellement dans le même cercle de misères et de crimes, et répéter toujours : « Vérité en deçà, erreur au-delà ! »

Nous ne saurions, pour notre part, nous résigner à une conclusion qui donnerait, de l'auteur de toutes choses, une idée si cruelle et si misérable. Nous croyons fermement qu'il a été accordé à l'homme d'arriver par ses efforts réfléchis à la possession du bien ; que le bien ne saurait se trouver ailleurs que dans l'intelligence et l'observation des lois naturelles ; et nous marchons avec confiance vers ce but en foulant aux pieds le scepticisme.

Cependant, qui nous guidera dans cette route ? et à quel signe certain reconnâtrons-nous la vraie loi, ce rameau de paix, ce gage de bonheur pour le monde ?

Or, voici une solennelle parole qui semble s'être échappée de la conscience du genre humain tout entier. « La loi morale, disent les sages de chaque siècle, est contenue tout entière dans ce double précepte :

« Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même. »

« Agissez à l'égard des autres comme vous désirez qu'on agisse envers vous. »

Quelque belles que soient réellement ces formules, je les trouve encore vagues. Elles me semblent renfermer un instinct plutôt qu'une détermination précise de la loi..... Toutefois, en les étudiant avec attention, on voit que la question morale y est du moins posée sur son véritable terrain. J'y découvre, d'une part, le pressentiment de la solidarité humaine, et, de l'autre, le dogme de la révélation naturelle.

Pourquoi, en effet, le philosophe ne paraît-il chercher à la loi morale d'autre base que la réciprocité ? sinon parce que son sentiment lui révèle qu'une solidarité intime relie entre eux tous les membres de la société ; que chaque homme fait comme partie d'un seul être collectif : de telle sorte que frapper son semblable, c'est se frapper soi-même ; que travailler pour l'intérêt général, c'est travailler pour ses propres intérêts ; et cela, non seulement parce que l'homme satisfait, en agissant ainsi, le besoin de justice que Dieu a placé dans son âme ; mais encore parce qu'il sent et voit qu'il ne peut lui-même vivre, développer sa puissance et être heureux que par le concours des efforts de ses semblables.

C'est donc au nom de la SOLIDARITÉ UNIVERSELLE, que les révélateurs de tous les âges ont, quoique souvent à leur insu, convié les hommes à l'accomplissement de la loi morale. Eh bien ! la SOLIDARITÉ est la base religieuse de toute la théorie sociétaire : bien plus, elle en est la garantie, le critérium moral et scientifique. Nous ne disons pas seulement : « Aide ton prochain, pour mériter

» une céleste récompense ; dévoue-toi ici-bas,
» afin d'être heureux ailleurs. » Mais pénétrant plus avant dans le véritable esprit de Évangile, nous disons : « Au nom de ton

» bonheur dans ce monde, comme dans l'autre,
» aime et secours tes semblables ; unis
» tes efforts aux leurs. En vain, prétendrais-tu
» concilier tes propres joies avec les souffrances
» de tes frères : les destinées de tous
» les hommes sont si fortement liées, que
» le bonheur d'un seul ne saurait être complètement
» assuré que par la réalisation des
» conditions du bonheur de tous. »

Mais, avons-nous dit, le précepte moral implique aussi croyance au dogme de la révélation naturelle.

« Agissez à l'égard des autres comme vous désirez qu'on agisse envers vous. »

Je sens et je désire donc quelque chose pour moi-même : je porte donc en moi une instinctive notion de ce qui m'est bon et utile, et je n'ai, suivant le conseil des sages, qu'à écouter cette voix intérieure pour accomplir à l'égard des autres les lois de la justice et de la charité. Donc la somme de mes désirs forme la révélation permanente de ma destinée individuelle et sociale.

Or, ce sont précisément ces désirs, ces impulsions constantes et intimes, ces aimants mystérieux qui attirent l'homme à l'accomplissement de sa destinée, que Fourier désigne sous le nom d'Attractions.

Agrandissant le cercle de la loi morale, et animé d'une inébranlable confiance dans la sagesse du créateur, Fourier s'est dit : Dieu en façonnant l'être pour un certain but, n'a pas pu lui donner d'autres désirs, d'autres virtualités que celles qui étaient en concordance avec ce but : autrement il y aurait contradiction flagrante entre le but et le moyen.

Donc la loi des destinées pour tout être doit se composer des trois termes suivants, qui s'expliquent et se confirment réciproquement :

Fonction.
Organisation.
Bonheur.

La Fonction est le but de la vie de l'être ; son lien avec Dieu et avec l'univers ; la tâche qu'il doit accomplir dans l'ensemble des choses.

L'Organisation forme la somme des moyens donnés à l'être pour exécuter sa fonction : elle est donc à la fois l'indice de la mission de l'être et l'instrument de son accomplissement.

Enfin le Bonheur, ou vie complète, développement normal, est le résultat, la sanction, la garantie morale de l'accomplissement de la fonction. Donc la destinée de l'homme est indiquée par sa constitution même, qui ne saurait avoir d'autre but ; donc, aucun des éléments essentiels qui le composent n'est en dehors de ce but ; donc, briser un seul des mobiles d'action de l'homme, c'est le mutiler, c'est diminuer sa vie, c'est le rendre moins capable d'accomplir sa providentielle mission.

Mais, va-t-on s'écrier, puisque tout notre être nous révèle notre destinée et que le bonheur doit devenir la conséquence de son accomplissement, pourquoi l'humanité, qui aspire incessamment au bonheur, n'a-t-elle pas de tout temps marché dans cette route tracée par la main de Dieu même ? Pourquoi toutes ces fausses interprétations de la loi naturelle qui égarent l'humanité aux dépens de son repos ? Pourquoi n'est-ce que pas à pas, et avec des luttes de chaque jour, que l'homme arrive à l'intelligence de sa propre nature ?

L'étude des lois de l'ordre général nous montrera plus tard que l'époque de l'ignorance et du mal ne doit compter que comme une exception dans la carrière de

l'humanité. C'est l'âge d'extrême enfance et de ses inévitables douleurs.

Néanmoins nous ne disconvenons pas qu'il n'y ait dans cette initiation par la douleur, une loi dure et mystérieuse ; mais aussi une loi sainte et grande ; car si d'un côté elle prescrit d'amères souffrances, de l'autre elle est le signe de la dignité de l'homme, le gage de sa liberté. Elle jette un abîme entre lui et tous les autres êtres qui obéissent aveuglément, sans conscience du but, sans calcul, à l'entraînement de leur organisme. Il fallait dans les célestes plans que l'homme devînt lui-même peu à peu, par l'étude, l'interprète de sa constitution et l'artisan de son bonheur. C'est pour cette fin qu'il lui a été donné de pénétrer les principes qui président à la coordination des êtres dans le sein de la vie.

Quel eût été, je vous le demande, le rôle de l'intelligence, si l'attrait tout seul eût pu résoudre le problème de la destinée humaine ? Ne voit-on pas, au contraire, que c'est de la coordination de ces deux éléments, que doit résulter l'harmonie générale et le bonheur de l'individu ?

Examinez en effet le rôle de chacun : l'attrait demande, aime, désire ; l'intelligence porte un flambeau pour éclairer la route ; et si l'attrait est la révélation permanente de la destinée, c'est à la condition que l'intelligence viendra en soutenir et fortifier l'essor.

Mais il ne suffisait pas encore à Fourier, pour établir sa doctrine sur un axiome qui modifie si profondément toutes les données philosophiques acceptées jusqu'ici, de ces considérations d'un ordre spécial et abstrait. Esprit généralisateur, âme religieuse par-dessus tout, et par conséquent intimement convaincu de l'unité de système qui relie entre elles toutes les parties de la création, il a recherché dans les lois de la vie universelle la confirmation de sa théorie morale. Chose merveilleuse ! partout il a retrouvé le même ressort, l'attraction guidant tous les êtres

vers l'accomplissement de leur destinée, l'attraction principe du mouvement et de l'harmonie des mondes.

Dans les sciences astronomiques, tous les génies créateurs des derniers siècles, Galilée, Copernic, Pascal, Roberwal, Kepler, etc., se sont accordés à reconnaître l'attraction comme la puissance motrice des globes qui parcourent l'espace. Enfin Newton mesura la loi et formula le célèbre axiome : L'attraction régit tout.

En même temps, à l'autre extrémité de la chaîne, nous voyons les chimistes constater que l'attraction moléculaire préside à la formation et à la décomposition de tous les corps, et les entraîne irrésistiblement vers le but de leur existence.

Si nous jetons les regards sur la nature animée, l'unité de principe n'y brille pas avec moins d'éclat. En botanique, par exemple, tous les phénomènes de la vie physiologique des plantes, et en particulier ceux de la fécondation qui s'accomplissent quelquefois à de si grandes distances et avec des circonstances si merveilleuses, ne permettent pas d'hésiter à y reconnaître la puissance de l'attraction. D'un autre côté, l'étude attentive des animaux a conduit les zoologistes à constater qu'une somme d'attractions naturelles, spontanées, qu'ils désignent sous le nom d'instincts, impellait passionnément tous les êtres organisés à l'accomplissement des fonctions qui composent leur vie individuelle ou collective. Les mœurs de l'abeille, du castor, de la fourmi, du chat, du cheval, etc., en fournissent de remarquables exemples. Mais ici déjà l'impulsion semble moins fatale que dans l'être inorganique : la puissance d'attraction s'est plus profondément individualisée ; d'ailleurs, la destinée de l'être devenant plus complexe, la puissance d'équilibre et de direction des attrait, l'intelligence s'accroît en proportion de sa dignité hiérarchique.

Les attrait revêtent même un caractère de plus en plus élevé. Dans ceux des animaux qui occupent les premiers

rangs, on voit apparaître des instincts, pour ainsi parler, animiques, tels que, l'affection, l'enthousiasme, l'orgueil.

Toutefois chez l'animal, quoi qu'il soit, l'impulsion attractive est presque resserrée dans les bornes de la vie physiologique. Les instincts amoureux et maternels, par exemple, qui ont été préposés si puissamment par le Créateur à la reproduction et à la conservation des espèces, ont encore dans tous les animaux un caractère matériel qui se rapproche plus de la fatalité des attractions inférieures que de la passion intelligente.

Enfin, nous arrivons à l'homme : il est le roi du monde : la main de Dieu l'a placé au point le plus élevé de cette chaîne harmonique qui enlace tous les êtres terrestres ; mais il n'a pas été pour cela mis en dehors de la loi. L'attraction dirige toute sa vie : seulement elle s'empreint plus fortement en lui d'intelligence et de liberté ; elle prend le nom de passion. Or, si nous envisageons à quel point est complexe la destinée de l'homme ; quelle doit être, par conséquent, la multiplicité de ses mobiles, et enfin, combien l'individualisation des divers éléments qui composent le moi humain est plus profonde que celle de toutes les autres créatures, nous comprendrons qu'il a dû être plus difficile de reconnaître en lui l'unité de la loi ; et qu'il fallait que l'attraction, principe de mouvement, eût été constatée d'abord dans les sphères inférieures de la vie, où son action est plus simple, plus rudimentaire, avant que l'esprit parvînt à saisir nettement l'identité de l'attraction passionnelle avec toutes les autres attractions de l'univers. Mais une fois reconnue, cette identité devient si manifeste, qu'on ne voit guère quelle objection sérieuse il serait possible d'y opposer.

Nous appelons donc attraction passionnelle la somme des mobiles d'activité, des désirs, des impulsions natives qui se trouvent dans l'homme et le sollicitent d'une façon permanente et normale ; et nous nommons attrait ou passion chacun de ces mobiles.

Le mot passion possède donc, aux yeux de Fourier et de son école, un sens scientifique très-déterminé, très-élevé et qui n'a rien de commun avec les significations vagues et contradictoires de ce mot dans la langue vulgaire. Pour rendre saillante cette distinction, passons en revue quelques-uns des sens vulgaires attachés à ce mot.

« Tantôt passion signifiera un sentiment fort ou faible, doux ou violent, un mouvement quelconque, ou même un simple état de l'âme. C'est ainsi que la crainte, l'espérance, la joie, la mélancolie, la tristesse, la curiosité, la colère, la haine, etc., sont appelées des passions dans tous les dictionnaires, dans les ouvrages philosophiques et dans le langage du monde.

» Tantôt le mot passion sera pris exclusivement en mauvaise part, comme dans cette phrase : au lieu de calmer les haines, de rallier les esprits, la presse ne cherche qu'à entretenir les passions ; ou dans celle-ci : C'est un homme abandonné à toutes les passions, à tous les vices.

» Une autre fois passion voudra dire vie, chaleur : ce poème, ce tableau, ce caractère est froid, sans vie, sans passion. Ailleurs passion sera synonyme du mot amour, pris dans son acception générale : La passion des arts, la passion de la gloire, la passion, de la vertu, la passion du bien, du beau, du juste, du vrai.

» La multiplicité de ces acceptions, le vague et même la contradiction de beaucoup d'entre elles témoignent évidemment de la profonde nuit qui a régné jusqu'ici sur la nature des passions et par conséquent sur la nature de l'homme.

» Fourier, s'étant le premier livré à l'étude scientifique de la nature humaine, considérée sous sa face passionnelle, a tiré le mot passion du vague de toutes les acceptions de la langue vulgaire, pour lui donner un sens défini, déterminé.

» Ainsi les passions humaines sont pour nous les forces primitives et naturelles auxquelles est due l'activité libre et spontanée de l'être humain ⁶. »

Donc à nos yeux les passions ne sont pas plus les excès et les vices auxquels on donne vulgairement ce nom, que le déraillement ou l'explosion d'une machine à vapeur mal dirigée, n'est le principe moteur qui lui donne l'impulsion.

On voit ainsi, que la volonté humaine nous apparaît comme la résultante de deux éléments : attrait et intelligence ; que ces deux éléments sont également nécessaires et divins ; qu'ils doivent s'harmoniser, et non se nier ou se combattre, comme on l'a prétendu jusqu'à ce jour.

Mais avant de rechercher les lois de cette harmonie, environnons encore de l'autorité des traditions, notre dogme fondamental : TOUS LES ATTRAITS SONT BONS, puisqu'ils sont le signe et l'instrument de la destinée.

La marche progressive de l'humanité à travers les siècles peut être résumée par deux faits : triomphe de l'homme sur le mal et l'ignorance, et légitimation de plus en plus complète de la personnalité humaine.

« Ne sait-on pas qu'il y avait autrefois sur la terre une multitude d'animaux féroces et malfaisants qui semblaient plaider la thèse de la nécessité et de la pérennité du mal ? Eh bien ! l'homme a fait disparaître, en très-grande partie du moins, toutes ces races nuisibles qui lui disputaient son domaine. Les mers, les fleuves, les rivières, les lacs, toutes les grandes étendues d'eau que l'on rencontre à chaque pas sur notre globe, offraient à l'homme des obstacles qui paraissaient insurmontables. Eh bien ! l'homme a jeté des ponts sur les fleuves et les rivières ; il a construit des navires pour traverser les lacs, les mers et les océans, qui sont devenus ainsi les routes les plus commodes pour mettre tous les points du globe en communication les uns avec les autres. Les vents et les chutes d'eau semblaient

assurément choses inutiles ou mauvaises. Eh bien ! l'homme s'en est servi pour produire les forces industrielles les plus précieuses. Avec la boussole, l'homme s'est guidé à travers les tempêtes ; avec le paratonnerre, il a dompté la foudre. Que ne fera-t-il pas bientôt peut-être avec l'électricité ? La vapeur, le télégraphe, ont vaincu l'espace et le temps. Le télescope et le microscope ont pénétré les mystères de l'infiniment grand et de l'infiniment petit. La chimie a décomposé et recomposé les corps. Tout, autour de nous, les appartements que nous habitons, les aliments qui nous nourrissent, les vêtements qui nous préservent contre l'intempérie des saisons, tout témoigne hautement du triomphe de l'homme sur le mal 7. »

Passons à la légitimation de notre personne. Dans les sociétés anciennes, plusieurs dogmes funestes pesaient sur le monde moral. C'était d'abord cette croyance au principe mauvais partageant avec l'esprit du bien le gouvernement du monde ; puis, cette aveugle fatalité dominant les Dieux eux-mêmes, et écrasant l'humanité sous un joug d'airain ; enfin, dans l'ordre politique, la sanctification de l'esclavage qui se rattachait si intimement à tout l'édifice des croyances antiques sur les destinées humaines que les plus profonds esprits de ces siècles, tels que Platon et Aristote, ne balançaient pas à en déclarer éternelle la nécessité.

Le christianisme vint briser ce cercle fatal. Le génie du mal fut du moins chassé du ciel et précipité dans les profondeurs de l'abîme. L'indépendance de la volonté humaine fut reconnue : de là, naquirent l'égalité spirituelle des hommes, le sentiment de la fraternité, et la réhabilitation du coupable par le repentir, croyance qui supposait déjà implicitement le dogme de la bonté native des principes constitutifs de l'âme.

Le christianisme, en face du monde barbare, ne put guère agir sur ses rudes enfants, que par son côté

symbolique et merveilleux, et dut attendre, pour développer son élément philosophique, que l'âge de la réflexion eût sonné pour l'humanité.

Dès le XVI^e siècle, à la suite des travaux d'érudition qui renouèrent l'Europe chrétienne aux traditions du monde antique, un mouvement profond se manifesta. Luther, dans la sphère religieuse, et bientôt après Bacon et Descartes, dans la sphère des études philosophiques, proclamèrent à leur tour la souveraineté de la raison, que le christianisme avait tenue jusqu'alors sagement enchaînée, pour la sauver de sa propre faiblesse pendant la période des temps barbares.

Dès lors, le genre humain sembla prendre une route nouvelle. Le cercle des idées fut élargi en tous sens. Les découvertes scientifiques apportèrent des éléments précieux à la philosophie, qui, de son côté, avait abordé hardiment l'étude des premiers principes. Et lorsque ces matériaux réunis eurent formé comme une nouvelle synthèse des idées générales, le XVIII^e siècle vint pour en faire l'application aux sociétés, but final de tous les travaux de la pensée humaine. La théocratie, à la fois religieuse et politique du catholicisme, fut attaquée par la raison agrandie sous son influence même ; la monarchie absolue et la noblesse féodale, au nom de la dignité, et des droits de chaque homme que la philosophie venait, croyait-on, de révéler, mais qui, en réalité, étaient écrits dans le code chrétien plus éloquemment que partout ailleurs⁸. Enfin, la révolution française inaugura cette phase solennelle, qui ne fut, après tout, qu'une légitimation nouvelle de la dignité humaine. « Tous les malheurs du monde, disait l'Assemblée constituante, viennent de l'ignorance et de la violation des droits de l'homme. » Le premier mot des nouveaux contrats politiques sortis de cette rénovation fut : tous les Français sont égaux devant la loi. Donc, c'était la réhabilitation civile du pauvre qui était définitivement conquise.

Cependant manquait encore à l'édifice une dernière pierre plus importante que toutes celles que le travail des siècles y avait successivement ajoutées. A quoi servait en effet de déclarer le pauvre libre et égal en dignité civile aux autres hommes, tant qu'on laissait peser sur lui la cause de toute dégradation, la misère avec son cortège d'ignorance, de grossièreté, de vices et de mépris ? Vous me proclamez libre et sain, et vous m'abandonnez à une lèpre incurable ! vous me dites votre égal, et vous me laissez à votre porte dévorant les rebuts de votre festin.... Que faire ? L'œuvre des réhabilitations politiques était accomplie : décréter l'égalité absolue, c'était se jeter au-delà du but, plus loin encore dans l'arbitraire et l'impossible que n'allât jamais aucune société : car, à quoi bon proclamer l'égalité, quand l'inégalité est la loi manifeste, inéluctable de la vie !

« Il suffirait, disent les radicaux de notre époque, d'étendre les droits politiques à tous. » Sans nul doute ces droits appartiennent à tous, et nous appelons cette réforme de nos vœux ; mais tant que tous ne jouiront pas de leurs droits d'hommes intelligents par l'éducation, d'hommes libres par la sécurité du travail et de l'existence, n'est-ce pas se jeter dans l'empirisme ?

Il n'y avait plus qu'un moyen d'avancer sûrement : c'était de pénétrer aux sources de la vie comme de la société humaine, pour accomplir une dernière réhabilitation qui seule pouvait sanctionner toutes les autres : la RÉHABILITATION DU TRAVAIL. Qui ne sent, en effet, que de là découleront d'elles-mêmes toutes les prérogatives politiques et sociales attribuées à tous ? Car il s'agit désormais qu'on y songe, non plus seulement des fonctions élégantes, des arts de luxe, mais encore des travaux qui sont le lot du pauvre, les plus humbles, les plus méprisés : ne sont-ils pas aussi les plus nécessaires ? Soyons donc logiques : si la société ne peut exister sans travaux dégradants, il faut des esclaves pour les accomplir. De quel droit imposerions-nous à notre égal devant Dieu et devant

la société une fonction qui le ravale au-dessous de ses semblables, et tend à effacer de son front le sacré caractère de sa nature ?... La violence ou la faim pourront seules l'y contraindre. Il ne faut pas abaisser l'homme à l'humilité de la fonction, il faut relever la fonction à la hauteur de l'homme : à ce prix, seulement, le problème social est soluble.

Mais qu'on y réfléchisse : réhabiliter le travail, c'est réhabiliter l'homme tout entier ; c'est surtout réhabiliter tous ses mobiles d'activité, autrement dit ses passions. Qui peut convier l'homme au travail, sinon le désir d'une satisfaction passionnelle ? L'un recherche les jouissances que procure l'argent ; l'autre obéit à l'amour de la gloire ; les plus grands au patriotisme, à la passion du devoir, à l'enthousiasme religieux. Ne sont-ce pas là, les éternels mobiles de l'homme ! Et puis, comment concevoir le développement de l'activité générale sans les rivalités ardentes, les émotions de la lutte et du triomphe, sans l'exaltation des individualités ; en un mot, sans l'épanouissement passionnel le plus complet ? Les passions sont donc bonnes en elles-mêmes, puisqu'elles donnent l'impulsion au travail, et que le travail est la seule base logique sur laquelle il soit possible de fonder les sociétés humaines.

Cette suprême réhabilitation des mobiles de la vie était si bien au fond de tous les travaux philosophiques du passé, que le XVIII^e siècle l'avait instinctivement annoncée. « Que serait l'homme sans ses passions, disait Fontenelle ? une machine. » Diderot n'était pas moins formel : « C'est le comble de la folie, s'écrivait-il, que de proposer la ruine des passions ! le beau projet que celui d'un forcené qui se tourmente pour ne rien désirer, ne rien aimer, et qui, s'il réussissait, serait un monstre ! » Voltaire et D'Alembert parlèrent cent fois dans le même sens ; enfin. Rousseau disait au commencement de son traité sur l'Education :

« Tout est bon en sortant des mains de Dieu ; » et ailleurs d'une manière plus explicite :

« Si Dieu disait à l'homme d'anéantir

» les passions qu'il lui donne, Dieu voudrait

» et ne voudrait pas, il se contredirait lui-même....

» Ce que Dieu veut qu'un homme

» fasse, il ne le lui fait pas dire par un autre

» homme, il le lui dit lui-même, il l'écrit au

» fond de son âme. »

Ce fut là le point précis où Fourier prit la philosophie sociale. Son rôle, à lui, consista à faire une science de ce qui n'était encore qu'un sentiment hardi ; à harmoniser si parfaitement les lois du travail avec les développements de la passion, que le plaisir jaillît du devoir ; à unir si indissolublement les hommes, que l'abîme qui jusqu'alors avait séparé l'intérêt individuel de la fraternité fût à jamais franchi ; à tracer, en un mot, les lignes de cet idéal de société heureuse que toutes les grandes âmes avaient pressentie.

Et admirons comment les sciences expérimentales, marchant de front avec la philosophie, viennent confirmer notre foi dans les promesses de l'avenir. Au moment même où nous proclamons que toute fonction sociale est noble ; que rien de dégradant ne peut faire absolument partie des destinées humaines, les sciences semblent se hâter de placer dans nos mains toutes les forces de la nature comme des serviteurs soumis pour exécuter sous nos ordres tout ce que le travail matériel paraissait renfermer d'incompatible avec la dignité du nouvel homme réhabilité par le christianisme et la philosophie.

On le voit : les traditions, aussi bien que la philosophie et la science, viennent confirmer nos principes. On comprend maintenant pourquoi ce n'est que pas à pas, et parallèlement au développement général de l'intelligence humaine, qu'a pu se produire l'expansion harmonique des attraites. L'homme étant par-dessus tout intelligence et

liberté, et n'appliquant jamais à l'organisation de la société que les principes élaborés par son esprit, il fallait que l'esprit eût légitimé peu à peu tous les attraits ; et il fallait de plus qu'il eût trouvé là loi normale de leur action, pour qu'ils pussent devenir la base du mouvement social tout entier, comme l'attraction est la base du mouvement universel.

Nous ne saurions donc trop le répéter : le problème organique de l'humanité embrasse deux termes métaphysiques : les passions et l'intelligence, ou, en d'autres termes, la liberté et l'ordre. Ce qui caractérise surtout la passion normalement étudiée, c'est de pousser instinctivement l'être à son but, sans considération des obstacles ; c'est de faire aimer la fatigue qui est inhérente à l'acquisition de l'objet désiré ; c'est de rendre le devoir, la fonction aimable. Le propre de l'intelligence est devoir froidement, de comparer et de définir, d'analyser les parties et de saisir la loi de leur union, et par conséquent de découvrir la loi de l'expansion et de l'harmonisation des attraits.

Voilà les vrais principes de toute science morale comme de toute théorie politique. Les temps de lutte sont passés, il s'agit aujourd'hui de développement et d'équilibre ; toutes les passions sont utiles à la vie, toutes doivent concourir à la réalisation de l'ordre : l'utilité au point de vue social : tel est le signe de la valeur naturelle des choses ; le bien-être et le perfectionnement moral de tous : telle est la sanction de l'ordre général. Il nous paraît difficile de construire un idéal philosophique plus satisfaisant pour la raison, d'un sentiment plus religieux, d'une aspiration plus généreuse et plus féconde.

Ainsi apparaît l'identité de la morale et de l'ordre, du bonheur et du devoir.

Ainsi on s'explique pourquoi les organisations sociales du passé, constituées à rebours des attractions naturelles, ont rencontré tant de résistances et ont fini par succomber.

Ainsi on comprend que toute société qui ne permet pas une expansion légitime des passions et des aptitudes de chacun de ses membres se constitue en lutte avec la destinée providentielle de l'homme, et par conséquent manque de base naturelle : parce que le dévouement, le sacrifice, la souffrance, quelque religieux qu'on les fasse, finissent tôt ou tard par enfanter la résistance et le bouleversement.

Ainsi l'on sent quels mobiles il faut substituer à la contrainte, à la faim, au hasard, dans tout le mécanisme social ; savoir : l'aptitude naturelle, le charme et l'attrait.

Ainsi, on entrevoit un idéal de société dans laquelle chacun, contribuant au bien-être de tous suivant ses forces, est d'autant plus heureux que l'ordre général est mieux réalisé.

II.

Analyse des passions.

Si donc l'attraction passionnelle est à la fois le signe révélateur et l'instrument de notre destinée, il est nécessaire de délier le faisceau des passions, pour en analyser les divers éléments.

De même que les sept couleurs qui composent le prisme lumineux s'épanouissent en nuances d'une variété infinie ; de même que les sept notes de la gamme musicale se multiplient sous les mains du compositeur avec une fécondité d'association merveilleuse, de même rien n'est plus varié dans ses aspects et ses combinaisons, plus riche de nuances, de fantaisies et de contrastes que le clavier vivant de nos passions. Cependant sous cette multiplicité d'effets se dévoile l'unité de la cause : les passions fondamentales sont toujours et partout les mêmes : voilà pourquoi les philosophes, les poètes et les romanciers ont

pu tracer des types généraux dans lesquels chacun de nous découvre tour à tour quelques traits de sa propre nature : voilà pourquoi nous comprenons l'histoire. De tout temps, les hommes ont palpité d'amour, d'ambition, recherché le luxe et les plaisirs, désiré l'amitié, admiré le dévouement. Comment se fait-il dès lors que malgré l'identité manifeste des passions, leur description scientifique, les lois de leurs associations et leurs véritables tendances aient été si mal constatées ? Les moralistes de tous les temps se bornent à décrire curieusement des faits passionnels sans jamais produire sous ce rapport de généralisation puissante. La variété des effets les trouble ; les préjugés existants les retiennent et les effraient : ils blâment ici ce qu'ils approuveront ailleurs ; et, ordinairement, le succès et les grandes proportions d'un acte passionnel sont à leurs yeux le signe de sa valeur morale.

On a vu quelquefois des écrivains doués d'un génie pénétrant, comme Labruyère, Molière, La Fontaine, Walter-Scott, fixer leur instrument d'observation sur une fibre de l'âme ; suivre avec une merveilleuse finesse son développement intime ; mais presque toujours ils l'étudient isolément et sans se préoccuper de l'influence qu'exerce sur elle le milieu dans lequel elle se trouve forcée d'agir. Aussi ces sortes de travaux ne brillent-ils que par le détail et le trait saillant ; ce sont, si j'ose le dire, des croquis psychologiques plutôt qu'une peinture vivante et synthétique de l'âme.

A cela nous voyons plusieurs causes : d'abord la difficulté inhérente à toute étude intérieure ; puis l'esprit de routine et ce qu'on est convenu d'appeler les traditions classiques, qui jetèrent les modernes à la remorque des anciens dans tout ce qui n'était pas en opposition directe avec les doctrines de l'Évangile ; mais surtout, pour les uns comme pour les autres, l'ignorance où ils étaient de la grandeur des passions.

L'ascétisme les avait maudites : les moralistes procédèrent donc par exclusion. Ils ne nommèrent les passions que pour les proscrire ; et, confondant sans cesse l'effet avec la cause, ils virent des principes mauvais là où il n'y avait que déviation et accident.

C'est qu'il fallait avant tout pour étudier fructueusement les passions, nous l'avons déjà dit, avoir découvert leur rôle et s'être pénétré de leur valeur ; avoir senti que la vie individuelle n'est qu'un développement incessant des passions ; que la société humaine n'est mue que par les passions : il fallait surtout avoir assez de confiance en Dieu pour ne pas blasphémer témérairement ses œuvres, faute de les comprendre. Dès lors, l'homme passionnel devenait un livre ouvert à tous les yeux.

D'abord nous possédons cinq sens qui nous servent d'intermédiaire avec le monde. Pourvoir, d'une part, aux besoins de la vie physique, et de l'autre, initier l'âme aux jouissances du beau, telles sont les fonctions instinctives des sens. Voilà un premier groupe d'attraits bien déterminé, bien distinct, quoique marchant vers un double but, ou, comme dit Fourier, faisant jouer un double ressort, le matériel et le spirituel. Les sens poussent l'homme à la satisfaction de ses instincts corporels qui se résument dans la santé et le luxe (ressort matériel), et de plus ils conviennent aux jouissances des arts : peinture, musique, spectacle, pompes, danses, etc. etc. (ressort spirituel). Tout ce groupe forme un FOYER, d'attraction qu'on peut désigner sous le nom général de sensitif, et qui, bien que ne pouvant être satisfait sans le concours de la société, a plus particulièrement les satisfactions personnelles pour but. Il n'est donc qu'indirectement social. Les gastronomes, les élégants de profession et les artistes sont richement organisés sous ce rapport : François I^{er} aurait pu être considéré comme un type caractériel du genre.

Viennent ensuite, et dans une région supérieure, les passions de l'ordre affectif, qui ont toutes la sympathie pour mobile essentiel. Il existe entre les hommes des relations affectueuses de quatre sortes, savoir :

Relation entre hommes et femmes (amour).

Relation entre parents et enfants (famillisme).

Relation entre personnes du même sexe (amitié).

Relation entre supérieurs et inférieurs (ambition ou sentiment hiérarchique).

Les deux ressorts spirituels et matériels y sont aussi évidents.

Amitié relation unisexe	{	Ressort matériel — ligne industrielle.
		Ressort spirituel — affinité de caractères, d'idées, de goûts.
Ambition, relation corporative.	{	Ressort matériel — ligne pour l'intérêt.
		Ressort spirituel — ligne pour la gloire.
Amour.	{	Ressort matériel — amour physique.
		Ressort spirituel — amour platonique.
Famillisme.	{	Ressort matériel — lien du sang.
		Ressort spirituel — lien d'adoption.

Lorsque le ressort matériel agit seul, la passion manque de noblesse : si c'est le ressort spirituel, elle manque d'utilité.

Les affections prédominent successivement aux différents âges de la vie.

Dans l'enfance, l'amitié.
Dans l'adolescence, l'amour.
Dans la virilité, l'amour et l'ambition.
Dans la maturité, l'ambition.
Dans la vieillesse, le familisme.

Enfin ces quatre passions se divisent encore en deux modes, le majeur et le mineur. L'amitié et l'ambition forment le mode majeur où l'homme occupe le premier rang ; l'amour et le familisme appartiennent au mode mineur où la femme est supérieure à l'homme.

La différence de tendance des quatre groupes mérite d'être remarquée.

En amitié — le ton est l'égalité et la confusion des rangs.

En ambition — le ton est la déférence des inférieurs aux supérieurs.

En amour — le ton est la déférence du sexe fort au faible..

En familisme — le ton est la déférence des supérieurs aux inférieurs.

Ce second FOYER d'attraction a reçu de Fourier le surnom d'affectif. Il est directement social, et par conséquent plus élevé et plus religieux que le premier, puisqu'il arrache l'homme à l'individualisme pour l'unir à ses semblables. Il tend à la formation des groupes.

Mais voici les passions dont la puissance comme mobiles sociaux est la plus grande. Fourier les désigne sous les noms de distributives ou de rectrices, parce qu'elles président à la distribution ou à la direction de l'activité générale. Elles sont au nombre de trois, savoir :

La passion de l'accord ou composite (enthousiasme).

La passion du discord ou cabaliste (rivalité).

La passion de l'alternance ou papillonne (variété).

1° La composite, passion de l'accord, fait jaillir l'enthousiasme du sein des masses ; engendre ce que l'on nomme l'esprit de corps, l'honneur, l'élan impétueux qui brise tous les obstacles. Son action sur l'homme a pour caractère saillant de produire la fougue irréfléchie.

2° La cabaliste, passion du discord, de l'émulation, de l'intrigue, excite l'ardeur du travail avec le désir du succès : par elle la vie de l'homme est transformée : l'artiste, le savant, l'ouvrier, oubliant les fatigues et les obstacles se surpasse lui-même et enfante des chefs-d'œuvre qui doivent vouer son nom à l'immortalité. Elle produit dans l'homme la fougue réfléchie.

3° L'alternante, passion du changement, incite l'homme à la variété dans ses travaux comme dans ses plaisirs. Par son influence, toutes nos facultés de l'esprit et du corps sont successivement exercées, nos rapports avec la société sont plus nombreux et nous échappons à la monotonie, à l'exclusivisme et à l'isolement. Le travail devient plus attrayant et par là même plus productif. Fourier désigne cette passion par le nom De son plus gracieux emblème, papillonne.

« Ces trois passions, dit M. de Pompery, besoin de variété, d'accord et de discord, jouent, pour ainsi dire, sur les cinq sensibles et les quatre affectives : elles les alternent, les combinent, les opposent : elles modulent sur ces touches simples. »

Nous avons parcouru le cercle des attractions capitales de l'homme, nous avons constaté et défini : cinq sensibles, quatre affectives et trois distributives. Le premier foyer irradie sur la vie individuelle ; le second génère les groupes ; et le troisième demande, pour se développer librement, des combinaisons industrielles et une agrégation plus vaste que nous appellerons par anticipation, la série (voyez. page 72). Mais de la même façon que les divers rayons lumineux, malgré la variété de leurs nuances, se

réunissent au sein du foyer solaire pour former un tout homogène ; de même, toutes les passions se résument en une seule qui devient l'expression, par excellence des attractions humaines, respiration supérieure de notre nature. Seul, parmi toutes les créatures vivantes, l'homme possède un sentiment du juste et de l'ordre auquel il subordonne toutes ses flexions ; alors même que son intérêt en lutte contre les institutions sociales l'entraîne au désordre, il éprouve un déchirement intérieur qui est comme un dernier hommage rendu à sa véritable destinée. Ce sentiment porte ordinairement le nom de conscience, ou encore de notion du bien et du mal ; mais il est clair que ce n'est pas une notion ; car, selon les interprétations des temps et des lieux, elle commande les choses les plus contradictoires : c'est donc un entraînement instinctif, une passion ; mais c'est la plus haute de toutes, puisqu'elle seule donne une portée morale à nos actions : elle va plus loin encore. De l'amour du bien en lui-même au sentiment religieux, il n'y a qu'un pas, ou plutôt c'est une même chose. Elle fait donc l'homme religieux et moral, N'est-ce pas assez dire que c'est la passion des grandes âmes ; de celles qui aspirent au bien avant tout et par-dessus tout ; de ces Christs de la vérité qui guident l'humanité dans sa route ? Elle est la source des hautes inspirations et des sublimes dévouements. C'est elle qui explique en entier le mot si profond d'un moraliste : Les grandes pensées viennent du cœur. Fourier l'a marquée de son sceau de mathématicien et d'artiste en la désignant sous le nom d'aspiration à l'unité. Ne représente-t-elle pas, en effet, l'aspiration la plus vaste, la plus humanitaire de notre nature, et par conséquent ne porte-t-elle pas le cachet de la plus religieuse unité ? Ne résume-t-elle pas en un seul sentiment tous les besoins et tous les développements sociaux ?

En un mot, l'Unitéisme est la passion culminante de l'humanité : elle en guide la marche ; elle absorbe les

nationalités hostiles et étroites dans la fraternité universelle : la constitution de l'unité pacifique du globe est aujourd'hui la tendance supérieure et commune des religions et des philosophies.

Réunissons sous un coup-d'œil l'ensemble des passions.

UNITEISME. — Religion.	Sensitives.	{ Goût, Oûie, Odorat, Vue, Tact.	{ Tendance à la santé au luxe et aux jouissances des arts.
	Affectives.	{ Ambition, Amitié, Amour, Famillisme.	{ mode majeur, mode mineur, } tendance aux groupes.
	Distributives.	{ Cabalisme, Composite, Papillonne.	{ tendance aux sé- ries.

Tous les hommes ont toutes les passions, mais non au même degré : la dominante donne le ton général et fait le titre caractériel. Quelques-uns n'ont pas de passions dominantes : ce sont les caractères sans individualité ; d'autres en ont plusieurs, deux, trois, quatre. En général, la puissance d'un caractère est en proportion du nombre et de l'espèce des passions dominantes. La dominante influe sur toute la gamme passionnelle ; lui imprime son cachet, détermine des associations et des fantaisies innombrables ; et enfin, ramène tout à elle. Chez les femmes, par exemple, où les affectives mineures sont en dominance, tout s'empreint de la couleur sympathique : la religion, les arts, le luxe convergent sont l'amour ou le famillisme. Les sensibles sont les passions qui se développent les premières dans un homme comme dans une nation ; l'aspiration à l'unité marque, au contraire, sa phase la plus haute.

On pourrait dire, peut-être, que l'Italie a, pour dominantes, les passions sensibles ; L'Angleterre les distributives : cabaliste, composite (patriotisme) et l'ambition ; et la France, les affectives avec l'Unitéisme en voie d'accroissement. Dans François I^{er} dominèrent surtout les sensibles ; — dans Henri IV, les affectives ; — dans Louis XIV, les passions de rivalité et de mouvement ; — dans Charlemagne, l'Unitéisme.

Toutes les passions peuvent produire, lorsqu'elles sont mal dirigées, les plus funestes effets. C'est ce que Fourier appelle le mode subversif. Il résulte, non de la nature même de la passion, mais des conditions fausses dans lesquelles l'esprit ignorant de la loi la place. Le mal peut venir de trois causes principales : ou bien la passion comprimée, arrêtée dans son essor, résiste, amasse peu à peu ses forces comme un fleuve dont on barre le passage, puis tout à coup s'élance, brise l'obstacle et jette la ruine autour d'elle ; ou bien une passion est lancée sans frein, sans équilibre, comme lorsque des déclamations fanatiques enflamment les passions religieuses et les entraînent à l'assassinat ; ou bien enfin, l'intelligence se méprenant sur les véritables tendances de la passion, parvient à la dévoyer ; alors se produisent ce que Fourier appelle les récurrences passionnelles ; c'est-à-dire que des inclinations anormales, subversives de l'ordre se manifestent, entraînent et égarent l'homme, et en font un ennemi permanent de l'ordre général. De ces diverses causes naissent la guerre, le vol, l'assassinat, la prostitution, l'oisiveté, le jeu⁹, la débauche, etc.

On peut dire que la puissance des passions en mode subversif correspond à leur puissance en mode harmonique. La passion religieuse, par exemple, la plus importante des attractions humaines, n'est-elle pas celle qui, mal dirigée, a produit dans le monde les plus sanglantes catastrophes ?...

La somme des attraites compose l'âme humaine en donnant à ce mot la signification de l'animus des Latins. L'homme, comme nous l'avons déjà dit, n'agit jamais que par une impulsion passionnelle : leur tendance commune se résume dans la recherche du bonheur. Pour compléter cette étude psychologique, il faudrait y ajouter une analyse de l'intelligence (mens), qui embrassât et les facultés générales de comparaison, jugement, mémoire, analogie, généralisation, etc., et les aptitudes spéciales qui correspondent aux mille fonctions de la vie publique et privée. Les bornes de ce travail ne nous permettent pas d'aborder cette face de la philosophie. Qu'il nous suffise d'avoir restitué sa véritable place à l'élément passionnel et d'en avoir esquissé les principales lignes. Nous allons rechercher maintenant la loi d'ordination des attraites pour en faire l'application aux sciences sociales.

CHAPITRE III.

La Série,

Omnia per scalam quamdam ad unitatem
ascendunt.

Parménide et PLATON.

Deux ordres successifs régissent
l'existence
De l'homme, des humains, de la terre et
du ciel.
Tout naît, tout vit, tout meurt ; mais tout
est éternel :
L'ombre fait le tableau, l'erreur fait la
science.
La nuit de la nature indique le réveil :
La comète est l'enfance errante,
échevelée,
La planète est la vierge à l'hymen
conviée,
Compagne heureuse du soleil !....

J. JOURNET.

I.

Étude de la Série.

Nous avons établi que l'Attraction était le moteur universel des êtres, et que son influence dominait les destinées du monde moral aussi bien que celles de l'univers physique. Nous avons, en outre, constaté dans l'âme humaine, en dehors des attrait, l'existence d'un principe de pondération et de calcul dont le rôle doit consister non à combattre, mais à régulariser l'essor Des passions, à déterminer leurs conditions d'équilibre entre elles et avec les objets extérieurs qui les sollicitent.

L'ensemble de ces conditions nous paraît devoir être revêtu d'un caractère tellement scientifique, que nous n'hésitons pas à le nommer loi d'ordination des forces passionnelles ; car, suivant que cette loi aura été plus ou moins justement calculée et mise en œuvre, l'ordre ou le désordre jaillira de la passion, qui toujours influe souverainement en bien ou en mal sur la vie individuelle et sur la vie sociale.

Or, de la même manière qu'il nous a fallu remonter jusqu'au principe général du mouvement, pour découvrir la nature du mobile passionnel ; de même, pensons-nous, c'est seulement dans les lois de l'ordre universel que nous pourrions découvrir cette précieuse méthode d'ordination des attrait.

En effet, l'unité de force impulsive dans toutes les sphères du mouvement implique unité de volonté et d'action dans la cause dirigeante ; et l'unité de volonté divine, toute-puissante, et ne pouvant être par la même subordonnée à aucun obstacle de temps ou de lieu, entraîne l'unité de but. L'ensemble de ces unités métaphysiques, étroitement enchaînées entre elles compose l'unité générale de système dans le gouvernement du monde.

Observons que, dans toute autre hypothèse, il ne pourrait y avoir de science, de religion et de philosophie unitaires.

Les lois mathématiques, par exemple, de seraient vraies qu'en certains cas et dans de certaines limiter ; la puissance attractif se trouverait brisée ça et là dans la sphère de son action ; et l'existence de Dieu lui-même impliquerait contradiction, puisqu'il deviendrait impossible de concilier avec l'inchoerence et la duplicité qui se manifesteraient partout, le sentiment de l'unité absolue ; immuable et sans bornes qui est le fondement de notre croyance religieuse.

Nous pouvons donc avancer à priori que l'univers, émanation d'un seul principe tout-puissant,

Ne se meut que par un seul ressort ;

Résume tout son travail de combinaison et d'ordre dans un seul procédé ;

Réalise dans son action incessante un seul but.

Les deux termes extrêmes de cette trilogie nous sont connus.

Le ressort, nous l'avons nommé attrait.

Le but ne saurait être, par rapport à l'individu, que son développement complet et normal, par rapport à l'ensemble ; que l'agencement harmonique des êtres.

Il nous reste à découvrir le procédé qui réalise cet ordre général, afin de pouvoir l'appliquer aux travaux qui composent la fonction humanitaire sur le globe.

A tous ses modes, de manifestation, la vie nous apparaît comme un phénomène de mouvement complexe et mesuré. Nous venons d'en signaler l'agent permanent dans cette vertu intime qui pousse chaque être et chaque molécule vers un but providentiel ; quant à son premier principe, il se perd dans le sein de Dieu. Nous devons donc nous borner à saisir l'évolution vitale sous son aspect extérieur.

L'évolution de chaque être, quel que soit son rang, repose essentiellement sur deux bases : 1° réunion et assimilation de parties pour former une individualité distincte ; 2° continuité temporaire de l'être, par une suite-de transformations insensibles. La série constitue donc le fond

de ce double travail, savoir : série d'agrégation de parties et série de continuité. La première se déroule sur l'espace, et la seconde sur le temps. Développons cette donnée.

Tout être est évidemment formé d'un certain nombre de parties unies les unes aux autres, et s'individualisant par l'action d'une loi de proportionnalité hors de la quelle rien de distinct ne saurait être. L'intelligence humaine n'a jusqu'à ce jour constaté cette loi que par ses résultats, sans avoir pu pénétrer plus intimement dans son mode de virtualité. L'agrégation des parties est donc le premier phénomène de la vie individuelle. Mais là, ne s'arrête pas la série dans l'espace.

Aucun être ne vit isolé, indépendant, se suffisant à lui-même ; c'est au contraire par une communion permanente avec d'autres êtres faisant comme lui partie d'un ensemble plus général, qu'il développe sa personnalité et y persiste. Des uns il a reçu la vie, par les autres il la soutient. Cette mutualité de services constitue un second mode d'existence pour l'individu, et le rattache à la vie universelle par un lien non interrompu de solidarité progressive.

Le phénomène que nous signalons est d'une telle évidence qu'il nous suffit de l'indiquer.

Donc, l'enchaînement des parties aux parties pour former des tous individuels ou unités simples ; et l'enchaînement des tous aux tous pour former des ensembles ou unités composées, ou, en deux mots, la série dans l'espace est la base de lois de la vie. Passons à la série dans le temps.

La vie de chaque être offre un caractère de continuité dont la valeur est en proportion du nombre et de cohésion de ses parties, et plus encore, de la fonction qu'il doit accomplir dans la vie de l'ensemble auquel il se rattache.

Chaque anneau de cette chaîne harmoniquement uni au précédent et au suivant, par transitions insensibles, forme la personnalité continue de l'être. Toutefois son identité est-elle absolue¹⁰ ? Tant s'en faut : nous avons établi, au

contraire, qu'un mouvement de transformations successives que leur étroit enchaînement empêchait de saisir sur-le-champ, mais qui n'en sont pas moins réelles, la combat sans cesse. Enfin, deux transformations intégrales qui portent les noms de commencement et de fin, ou de naissance et de mort, limitent l'évolution individuelle et à la fois, par un phénomène analogue à celui des séries d'agrégation entre elles, la rattache à une série continue d'un ordre plus général. Ainsi, la vie de l'homme, par exemple, constitue une unité de temps, qui, par la naissance et la mort, s'engrène dans une série temporaire dont chaque génération n'est plus qu'un anneau, et qui, de proche en proche, remonte sans solution jusqu'à la souche, et descend jusqu'à l'extinction de la famille ; puis s'embranché sur la vie de la nation, et par elle sur le tronc humanitaire tout entier. La série de continuité n'est, comme on le voit, que la seconde face de la série d'agrégation.

Donc le procédé sériaire est la formule la plus synthétique de l'évolution vitale à tous ses degrés.

Mais si le lecteur a bien saisi notre pensée, il doit comprendre que la série n'est pas seulement numérique, mais encore fonctionnelle. En effet, je ne constate pas seulement qu'un arbre, par exemple, est la réunion d'un certain nombre d'éléments, racines, tronc, branches, feuilles, etc. différant par le nombre et la forme ; mais encore, que ces éléments contribuent chacun dans sa mesure à la vie normale de cet arbre. Non-seulement je découvre que l'homme est une unité collective, résultant de la sériation de plusieurs organes, systèmes et facultés ; mais encore que chacun de ses organes joue un rôle, accomplit une fonction déterminée dans l'évolution totale de l'être. Et enfin, que non-seulement les degrés successifs de collectivité humaine, famille, nation, espèce, composent des unités sériaires en ce sens qu'elles embrassent un certain nombre d'individus humains unis entre eux par la

similitude de nature ; mais encore que, dans le développement d'activité qui résume la vie de ces ensembles, chaque individu exerce un emploi distinct, quoique convergeant vers le but unitaire de la vie générale.

Observons enfin que, si la série était purement numérique, la spontanéité de chacune de ses portions serait sans but ; il n'y aurait pas de vocation individuelle, d'attraction intime, de mouvement propre, de liberté, de vie en un mot ; puisque même à son état le plus élémentaire, dans le minéral, par exemple, il y a organisation attractive des molécules, jeu spontané des parties. Plus on s'élève, plus le rôle des organes s'élargit en s'individualisant, se détermine librement, se fonctionnalise enfin. La série est donc encore et surtout fonctionnelle.

Voilà son aspect vraiment fécond, vraiment ordinateur, voilà sa valeur hiérarchique. Ce n'est qu'ainsi qu'il devient possible de rattacher au monde Dieu lui-même comme l'organe infini, le fonctionnaire culminant de l'universalité des séries ; et de là de descendre de sphère en sphère, sans abandonner un seul instant le fil conducteur, jusqu'à la fonctionnalité du dernier organe agrégé au moindre de tous les êtres.

L'atome indifférent, numérique, n'existe jamais : c'est une pure abstraction ; l'organe, le fonctionnaire vit partout. Voilà, répétons-nous, le côté puissant, profond, vivifiant de la série. Par là se dévoile le mystère harmonique de l'inégalité des êtres, de leurs relations hiérarchiques ; et par là nous saisissons le sens religieux, le but et le signe de la légitimité du pouvoir.

La série se développe donc simultanément et successivement, et, sous ces deux modes qui ne sont jamais séparés dans la vie, elle est non-seulement numérique, mais fonctionnelle. Il en résulte que l'évolution, soit individuelle, soit collective, ne se compose pas de portions uniformes ou monotones, différant entre elles seulement par le nombre ou la durée, et n'exerçant sur la vie de l'être

qu'une influence égale, vague et sans choix ; mais au contraire, que la fonction de chacune est spéciale ; que la partie y porte le nom d'organe, et que les organes y sont subordonnés et hiérarchisés de manière à offrir une progression croissante et décroissante autour d'un organe supérieur qui est, suivant l'espèce, apogée, centre, phase supérieure, pivot, élément capital de la série.

De telle façon que la série organique régulièrement étudiée présente partout un commencement, un accroissement, un apogée, un décaissement, une fin.

En voici quelques applications :

Série dans le temps.

POUR UNE ÉVOLUTION QUELCONQUE.	POUR LA VIE HUMAINE.
Transition ou commencement.	Naissance.
Aile ascendante.	Enfance.
Apogée.	Jeunesse.
Aile descendante	Virilité.
Fin, ou grand- formation	Maturité.
	Vieillesse.
	Décrépitude.
	Mort.

Série dans l'espace.

POUR UN CORPS INERTE.	POUR UN VÉGÉTA L.	POUR UN ENSEMBLE D'ÊTRES.
Parties externes. Parties intérieures.	Radicules. Racines.	Ambigus inférieurs. Familles et variétés inférieures.
CENTRE D'ATTRAC- TION ET DE GRA- VITÉ.	TRONC ou ORGANE CAPITAL.	Genres inférieurs. GROUPE CAPITAL.
Parties intérieures. Parties externes.	Branches. Fleurs, fruits et feuilles.	Genres supérieurs. Familles supérieures. Ambigus supérieurs.

Les désignations d'inférieurs et de supérieurs s'expliquent par l'agencement de la série formée d'un ensemble quelconque avec les séries moindres et plus élevées parmi lesquelles elle est engrenée. Ainsi, par exemple : l'ambigu inférieur de la série des oiseaux est le poisson volant qui joint les oiseaux aux poissons ; et l'ambigu supérieur est la chauve-souris qui joint les oiseaux aux mammifères.

Telle est la puissance et l'universalité du procédé sériaire que non-seulement il préside à la construction intime des êtres animés ou inanimés et à leurs combinaisons entre eux ; mais encore qu'une manifeste dans tous les aspects qu'ils revêtent : nombre, lignes, sons, formes et couleurs.

Le nombre est l'expression même de la loi d'agrégation et de continuité. On dit ; ce tout est composé de tant de parties ; il a duré tel temps. Il est vrai que le nombre n'exprime pas la hiérarchie ; mais aussi le nombre en lui-même n'est-il pas autre chose qu'une abstraction. Ce n'est point un être : il n'a rien de vivant, ce n'est qu'un des aspects métaphysiques de la vie comme le temps et l'espace : aussitôt que sur ces diverses trames un être est réalisé, son rôle hiérarchique commence.

La ligne est une série de points ; la courbe, une série de lignes droites ; les plans et les formes, des séries de lignes, et l'agrégation de ces premiers éléments suffit pour obtenir toutes les configurations imaginables.

Remarquons, en outre, que plus la forme d'un corps, d'une statue, d'un édifice reproduit richement les caractères d'équilibre et de hiérarchie de la série fonctionnelle ; mieux elle réalise, au milieu d'une progression de séries partielles, une harmonique unité, plus la dignité et la puissance des lignes s'accroissent. Les lois de l'esthétique n'ont pas d'expression plus haute et plus universelle.

De même, la réunion des diverses couleurs dans un foyer commun pour former l'unité du blanc, ou leur groupement

en nuances successives dans tous les phénomènes physiques et atmosphériques y dévoile la puissance du procédé sériaire. La durée du jour, par exemple, ne présente-t-elle pas une série parfaitement graduée, à partir du crépuscule qui forme la transition, l'ambigu entre les ténèbres et la lumière, jusqu'au milieu du jour, apogée de la série lumineuse ? et jusqu'à ce que la lumière, déclinant peu à peu avec le foyer solaire, vienne s'éteindre dans le crépuscule du soir qui rejoint le jour à la nuit ?

L'assemblage des sons est si visiblement soumis à la même loi que les deux faces rudimentaires de la série, simultanéité et continuité, forment les deux éléments distincts de la théorie musicale sous les noms de mélodie (série continue) et d'harmonie (série simultanée). De plus, la note tonique ne présente-t-elle pas dans un air quelconque un point central autour duquel serpente la série mélodique pour y revenir toujours, et l'accord fondamental du ton ne forme-t-il pas le pivot de la série harmonique à laquelle se rattache une succession d'accords formant plusieurs systèmes sériaires gradués et hiérarchisés autour du système dominant.

Enfin tout le travail de la pensée humaine est gouverné par la série, depuis l'idée à son état le plus vague, le plus général, jusqu'au sommet des classifications scientifiques les plus hautes. Une idée particulière est une série simple se composant d'autant d'éléments que l'objet même dont elle contient la notion. Elle a pour pivot, ou organe principal, le trait qui caractérise plus particulièrement son sujet ; autour de lui se groupent des qualités de moins en moins spéciales jusqu'à celles qui, étant communes à l'idée exprimée avec d'autres, lui servent de transition ou de lien avec un groupe plus général présentant les phénomènes analogues.

Toute opération du raisonnement a pour base la faculté d'associer les idées, c'est-à-dire de les sérier ; et l'art de

raisonner ne consiste pas à autre chose qu'à construire avec plus ou moins d'exactitude les séries idéelles.

Quelle différence existe-t-il entre l'homme logique et le faible penseur ? C'est que, chez le premier, la sériation des idées est plus forte, leur importance relative mieux appréciée ; tandis que la dialectique du second offre des solutions de continuité ; il manque, selon l'expression ordinaire, de suite dans les idées : il donne une importance exagérée à une idée faible, ne découvre pas la principale, en un mot, ne série pas régulièrement les idées, ne pivote pas hiérarchiquement les séries. Il arrive parfois que les circonstances funestes qui environnent la vie sociale brisent les plus fortes natures. Tout à coup le cerveau du penseur se désorganise : il perd tout équilibre : il méconnaît ses amis, parle et agit au hasard : il est fou ! Comment expliquer en lui-même ce désastre ? par un seul mot : l'homme ne possède plus la faculté sériaire. Ce ne sont pas les idées qui lui manquent ; mais le fil en est rompu ; une seule, souvent futile, le préoccupe particulièrement : il y revient sans transitions, à propos de tout et de rien : plus de lien, de progression, de hiérarchie.

Les idées d'un certain nombre de penseurs, contrôlées les unes par les autres, enfantent des opinions qui, à la longue, se groupant, se classant, se synthétisant reçoivent le nom de science. Plus tard plusieurs séries scientifiques construites parallèlement par les diverses fractions de l'intelligence humaine, se rapprochent, se rejoignent et forment une série puissantielle d'un ordre supérieur. Ainsi toutes les sciences physiques, naturelles, mécaniques, astronomiques, etc. composent une vaste unité sériaire ayant l'élément mathématique pour organe pivot. Puis le cadre s'élargit toujours jusqu'à ce que de degré en degré il parvienne à réunir tous les travaux de l'esprit humain dans un même foyer au sein duquel le vrai, le juste et le beau ne sont plus que les faces diverses de la même unité métaphysique. C'est la constitution de cette SÉRIE-MÈRE,

dernier terme de la tradition comme de la liberté philosophique, dans laquelle les mathématiques touchent à la morale, la science devient poésie et religion, qui doit être l'œuvre de notre siècle. Le caractère qui distinguera cette synthèse par excellence de toutes celles qui la précéderent, est que chacune de ses lois fondamentales versera la lumière sur l'universalité des sciences humaines. L'attraction et la conception sériale elle-même paraissent devoir lui appartenir. C'est pour s'être élevé à cette hauteur que Fourier a pu jeter sur les destinées humaines un regard si ferme et si vaste ; et, tout en reconstituant la vie et la société sur leurs véritables bases, échapper aux décevantes illusions de la politique.

Bornons ici notre analyse générale de la série, et cherchons à résumer en peu de lignes les notions que nous avons présentées au lecteur.

La vie de tout être est un phénomène de mouvement.

Le principe permanent du mouvement est l'attraction.

La formule extérieure du mouvement ou de la composition et du groupement harmonique des êtres est la série.

La série se déroule sur deux modes : l'espace et le temps ; elle a deux aspects : le nombre et la fonction. Envisagée dans son travail organique, elle présente un mouvement de progression croissante et décroissante autour d'un pivot.

La série, après avoir coordonné les parties entre elles de manière à former des individualités possédant un cercle d'activité distincte et proportionnelle à la valeur de chacune, les rattache à un ensemble plus vaste ; puis harmonisant de la même manière les ensembles, elle finit par enlacer l'universalité des êtres dans un cercle infini dont Dieu est le centre, l'âme et le principe. Omnia per scalam quant-dam ad unitatem ascendant¹¹.

La série nous apparaît donc comme le procédé constitutif de l'ordre général depuis la molécule jusqu'à Dieu ; comme le moule unique du développement successif de la vie, et à la fois comme le cadre qui réunit sous un même point de vue ses faces si diverses. C'est elle qui préside à toutes les apparitions individuelles, qui les jette simultanément et tour à tour sur le clavier de l'espace et du temps comme les notes de l'universelle harmonie. Loi de contrastes, d'ensemble et de hiérarchie marquant la place et le rôle du plus faible des êtres, et brisant, quand son heure sonne, les plus immenses individualités comme des atomes : rythme éternel des créations, qu'on ne saurait mieux résumer que par ces paroles du savant qui le premier en a révélé au monde la magnificence : « Double vibration
» ascendante et descendante de l'infiniment
» petit à l'infiniment grand, et de l'infiniment
» grand à l'infiniment petit. » (Fourier.)

II.

Application de la Série à la philosophie sociale.

Si de cette détermination métaphysique et générale du procédé sériaire, nous passons à ses applications spéciales dans la sphère de l'humanité, nous découvrons qu'il devient un instrument supérieur de connaissance et de combinaison. De connaissance, parce qu'il explique scientifiquement tous les problèmes de la vie collective et individuelle ; de combinaison, parce qu'il recèle tous les germes d'un système d'organisation sociale.

Nous avons déjà montré que la vie humaine, envisagée soit comme unité de temps soit comme unité d'espace, offrait un éclatant développement du procédé sériaire.

Nous avons établi, en outre, que l'homme faisait encore partie de séries plus générales que son unité individuelle,

qu'il était membre d'une nation et de l'humanité, et qu'à ces deux titres il participait à un double mouvement présentant sur des proportions plus vastes les mêmes caractères. Tous les historiens ont constaté que la vie des peuples parcourait des phases analogues à celles des individus : naissance, accroissement, apogée, décadence et mort. Enfin, le dogme de l'unité du genre humain, entrevu par l'antiquité et proclamé par le Christ, devient tellement vivant parmi nous, qu'il n'y a pas une école philosophique, pas une théorie politique, qui n'en fasse son point de départ assuré.

Tout le monde sent de plus que l'humanité est encore dans la phase ascensionnelle de sa carrière. Aussi résume-t-on ses travaux présents et passés par le mot de progrès. Nous en donnerons tout à l'heure la formule.

Cependant l'humanité, considérée synthétiquement par rapport à l'ensemble des créations, n'est plus elle-même que la première des individualités du globe terrestre, et subordonnée par là à l'évolution vitale de la planète. Nous pourrions remonter encore plus haut, en faisant rentrer la planète dans la série sidérale qui compose le tourbillon solaire, et en ajoutant, d'après les astronomes, que cet astre immense, malgré tout son cortège de planètes et de satellites, ne doit être considéré lui-même que comme une des étoiles dont l'innombrable foule remplit les champs de l'espace. Mais concentrons notre attention sur la sphère où nous faisons partie.

Notre globe, envisagé dans sa vie extérieure, la seule qui soit encore suffisamment accessible à notre étude, nous présente une double série d'enchaînement et de succession parfaitement nette. Les minéraux, les végétaux et les animaux, jusqu'à l'homme, ne forment-ils pas les anneaux d'une vaste chaîne possédant tous les caractères de gradation harmonique qu'il est possible à notre intelligence de concevoir ? Un grand philosophe en a tracé le tableau, préluant ainsi sans le savoir à la découverte de la loi

fondamentale des harmonies sociales¹². Constatons aussi le développement successif.

La géologie, cette belle conquête du XIX^e siècle, nous enseigne que ce n'est pas tout d'un coup que la vie extérieure de la planète est arrivée à l'épanouissement élevé qu'elle présente aujourd'hui. Il y eut d'abord une phase où tout était à l'état embryonnaire ; les feux d'une immense combustion préparaient les éléments à se façonner au souffle de la volonté créatrice. La vie minérale, la moindre de toutes, se dégagea la première du chaos général, et lança à la surface du globe les grandes masses granitiques. Puis avec un degré d'organisation supérieur, des végétaux gigantesques, mais encore grossiers, apparurent. Dans la période suivante, des animaux difformes, des reptiles monstrueux rampèrent sur le sein de la terre. Mais à mesure que les conditions vitales devenaient plus faciles, ces premières créations cédaient peu à peu la place à de nouvelles, modelées sur un type plus harmonieux et plus élevé.

Enfin lorsque l'air se fut épuré, que les convulsions et les flammes des volcans eurent été concentrées dans les entrailles de la terre, que sa surface refroidie s'enveloppa d'une robe de verdure, que ses sucres se transformèrent en végétaux variés et souples, en fruits savoureux et en fleurs diaprées, L'HOMME parut résumant en lui toutes les puissances de la création terrestre, afin qu'il régnât sans partage sur cet univers jeune et fécond ; mais aussi, afin qu'il continuât lui-même, car telle est sa mission sublime, l'œuvre d'harmonisation qui doit conduire le monde sublunaire à l'apogée de sa vie.

En effet, une profonde différence sépare l'homme de tous les autres êtres : seul, il peut comprendre les proportions, le but et les causes ; seul, il a conscience de la justice et de l'ordre, et, par conséquent, seul il a mission de les réaliser. Son propre bonheur, attaché à l'accomplissement de cette

fonction providentielle, devient la sanction morale de sa vie. Voilà pourquoi Dieu ne lui a pas permis de s'arrêter dans sa laborieuse route, et lui crie sans cesse par la voix de ses prophètes : Marche, marche, le bonheur est devant toi.

Il sera bon, du moins pour fortifier notre espérance, de constater les pas faits dans la carrière.

« Dans l'origine, l'homme fut placé sur la terre, ignorant, désarmé, mais doué d'intelligence. Dans cet âge de faiblesse, la race humaine eût été anéantie par le moindre effort hostile du milieu où elle se développait. Elle a donc dû se trouver dans les circonstances les plus favorables, sur un sol vierge et fécond, dans un climat doux, loin des animaux redoutables, originaires des zones extrêmes. Là, l'homme trouvait en abondance et sans fatigue tout ce qui était nécessaire à ses premiers besoins ; vigoureux, exempt de maladies et de préjugés, il jouissait sans calcul de ce qui s'offrait à lui ; il était heureux, mais d'un bonheur simple comme son esprit.

» Le souvenir de cette première époque de la vie humaine s'est conservé partout : toutes les traditions parlent d'un Eden, d'un paradis terrestre, d'un âge d'or. Mais le premier Bonheur a été de courte durée ; les populations se sont accrues et avec elles les besoins de l'espèce ont rapidement augmenté. Bientôt il a fallu demander la satisfaction de ces besoins au travail et à un travail ignorant. « Après sa chute, l'homme vivant de chasse, de pêche, de produits bruts de la nature, était à l'état sauvage. » Sans lois écrites, sans propriété et sans demeure fixe, il jouissait cependant de plusieurs droits naturels et notamment d'une insouciance sur la vie que les garanties et les libertés politiques de la civilisation ne lui ont pas rendus. Dès cette période la femme subit la loi du plus fort : elle fut asservie et méprisée. « L'art d'élever les troupeaux a fait naître le patriarcat ;, » qui eut pour caractère saillant la domination exclusive mais paternelle

du chef de famille. L'esclavage s'y organisa. « La culture et l'industrie imposées aux esclaves ont engendré la barbarie, » le plus funeste des âges sociaux, où le despotisme militaire d'un côté et l'esclavage des femmes de l'autre atteignent leurs dernières limites. (C'est encore l'état des empires d'Orient.)

« Enfin la civilisation s'est développée par la grande culture, la haute industrie, par les progrès des sciences et des arts ¹³. » Là, cependant, ne s'arrêtera pas la marche de l'humanité. A l'antagonisme des intérêts et des passions que la civilisation porte à son plus haut terme ; au régime du salariat qui n'offre pas même au prolétaire la garantie du travail le plus dégradant et le plus pénible, à la déperdition continuelle des ressources sociales, au fractionnement incessant de la famille humaine, il faut substituer une science, un accord, un ordre plus fécond et plus religieux. Mais qu'on y songe, il n'est pas donné à l'homme de concevoir et de produire un autre ordre que celui qui découle des lois établies par la suprême intelligence. Toutes les données sur lesquelles il agit, y compris sa propre nature, n'étant que des émanations des principes régulateurs de l'univers, c'est dans ces types divins seulement qu'il doit trouver ses méthodes et son idéal. C'est donc à découvrir la loi et à s'y soumettre que consiste la véritable grandeur, la liberté et le bonheur de l'homme ; et ce n'est qu'à ce prix qu'il établira lui-même sur le globe son légitime empire : *Natures nisi parendo non imperatur* ¹⁴. (BACON.)

Nous dirons plus encore, s'il est possible. La loi de l'ordre est tellement UNE ; il serait si difficile à l'intelligence humaine de concevoir un autre moyen de le réaliser, que, de tout temps, c'est avec la série et uniquement avec la série, quoiqu'imparfaitement comprise et appliquée, que l'homme a pu établir l'ordre dans ses travaux de tous genres.

Nous avons vu que la marche des idées était assujettie à cette loi, que les passions formaient une série ayant l'unitéisme pour pivot, que la vie physiologique était une évidente série de temps et d'espace avec progression croissante et décroissante ; ajoutons que dans les études d'histoire naturelle, la zoologie, la botanique, etc. les classifications scientifiques ne sont pas autre chose que le groupement sériaire des êtres par-genres, familles et espèces se rattachant les unes aux autres pour former des unités progressives. En politique même, aucun ordre n'a jamais été obtenu que par l'application plus ou moins complète du procédé sériaire. Nous en citerons un seul exemple. — A coup sûr, si quelque chose est organisé fortement dans la civilisation, c'est la force destructive, l'Armée. Eh bien ! voyez comme l'organisation sériaire y brille avec éclat. Les escouades, les compagnies, les bataillons, les régiments jusqu'à l'armée complète ne sont-ils pas des unités sériaires nettement caractérisées, avec le général pour pivot, les officiers ou sous-officiers pour sous-pivots, jusqu'aux soldats pour organes élémentaires et communs ? Où trouverait-on un développement plus éclatant de la série hiérarchique et par là même de sa puissance ? Et, ce qui fait la supériorité de nos armées sur les troupes des Barbares en Afrique, c'est bien évidemment avant tout notre organisation militaire, puisqu'individuellement les Arabes sont reconnus comme doués d'autant de courage et d'adresse que nos propres soldats.

Que manque-t-il à l'armée pour devenir la série normale ? Le voici : — D'abord elle est contrainte et ne résulte pas de l'attraction naturelle. — De plus, la valeur réelle, spontanée, individuelle de chacun de ses membres, ne préside pas seule à son agencement général. — Il y a des capitaines ignorants, ou sans bravoure ; il y a des soldats qui devraient commander, et d'autres qui ont horreur de la guerre. — Or, toute série qui ne repose pas sur une

association spontanée et libre des éléments et sur une hiérarchisation de ces éléments conforme à leur valeur proportionnelle, n'est pas une série normale. — Elle réalise l'ordre, mais non la liberté. — Elle peut être puissante pour détruire ou comprimer, mais impuissante pour produire. La série sans l'attraction, c'est l'ordre sans la liberté ; c'est le DESPOTISME. L'attraction sans la série, c'est la liberté sans l'ordre, sans l'unité, ou L'ANARCHIE. — Voilà la vraie et la fausse série, ou autrement la série harmonique et la série subversive ; métaphysiquement parlant, l'attraction est la THÈSE, la série est l'ANTITHÈSE et l'association est la SYNTHÈSE.

Nous sommes donc dans les plus exactes conditions du progrès scientifique en demandant à la loi sériale la solution de tous les problèmes de la philosophie sociale en ce qui concerne l'ordre et le développement des idées et des institutions.

Nous voyons en effet :

1° Que la série renferme la formule scientifique du progrès.

La croyance au progrès, l'une des plus générales de notre temps, est encore cependant un fait de sentiment plutôt qu'une conception raisonnée. Le plus grand nombre affirme simplement que l'humanité progresse, sans se rendre compte du but auquel elle tend. Quelques-uns ne s'élevant pas jusqu'à la notion de l'unité humaine, sans laquelle cependant il ne saurait exister ni religion ni philosophie vraies, ne voient dans le progrès qu'une sorte de flux et de reflux intellectuel sans but supérieur, un jeu capricieux du destin élevant et abaissant tour à tour chaque nation à la manière d'une balançoire. Enfin quelques écoles philosophiques avancées d'ailleurs, professent la croyance au progrès indéfini, c'est-à-dire sans terme nécessaire, sans formule organique par conséquent : mais « c'est là une monstruosité logique qui

» met en contradiction avec toutes les lois

» de la nature et de l'humanité : contradiction
» avec les lois de la nature, parce que
» tous les mouvements de la vie sidérale et
» animale sont soumis à la naissance, à la
» croissance, à la maturité, au déclin et à la
» mort ; contradiction avec les lois de l'humanité,
» parce que la vie terrestre des individus
» et des peuples nous présente les
» mêmes phénomènes de naissance, croissance,
» maturité, déclin et mort. » (LE CHEVALIER.).

Mais, la loi sériale une fois bien comprise, nous savons que l'unité collective HUMANITÉ, considérée au point de vue de son évolution continue, marche par un enchaînement de générations successives, d'acquisitions intellectuelles et de perfectionnements sociaux, vers un apogée de développement qui devra réaliser toute la somme de vie et d'harmonie qui est en rapport avec sa nature, et dont le signe indicateur sera la complète expansion de toutes les individualités qui la composent, ou, si l'on veut, le bonheur possible et proportionnel de tous les êtres terrestres.

La perfection même de l'organisme social dans cette phase suprême, enseigne combien elle devra être plus longue que toutes les périodes précédentes qui portaient dans leurs vices tant de genres de mort. Cependant, peu à peu, ainsi le veut la loi universelle, l'humanité descendra de ce glorieux sommet ; non qu'il faille supposer, toutefois, que les mêmes douleurs qui ont environné ses premiers pas, l'attendent encore à son déclin. Les souffrances n'étaient que l'accident résultant de l'ignorance de la loi divine ; or la loi, une fois connue, et par là même la coordination harmonique de l'humanité obtenue, sa vieillesse devra être calme et douce comme la fin d'un beau jour. On trouvera dans les ouvrages de Fourier des indications étendues sur les périodes harmoniques et sur

celles de décadence. Nous n'en parlerons pas ici, les bornes de ce travail ne nous permettant pas de les justifier.

2° La loi sériaire, en établissant nettement les relations de l'individu à l'ensemble, nous impose avec l'autorité de la science, le dogme chrétien de la solidarité humaine, et par là même, le grand principe de la théorie générale des fonctions, puisque la vie de chaque être nous est montrée par elle comme un élément nécessaire d'un organisme supérieur, et qu'elle nous présente l'homme en particulier, comme l'agent providentiel de l'harmonie terrestre.

3° La série, en nous découvrant les lois de la hiérarchie naturelle, nous initie au véritable système de la hiérarchie sociale qui ne saurait avoir d'autre base que le degré d'importance relative des diverses fonctions pour la vie publique et des fonctionnaires entre eux dans chaque fonction.

4° Dans ses applications naturelles, le procédé sériaire nous offre des modèles faciles pour classer les attraites et les fonctions qu'ils représentent en groupes, genres, séries, etc., sans briser l'unité sociale ; il substitue le travail associé à l'isolement ; et, en introduisant partout la variété, la gradation et l'enchaînement, qui sont les caractères de la série naturelle, il permet à chaque homme de développer tour à tour chacune de ses aptitudes, sans cesser, pour cela, de faire converger vers la vie commune toute son activité.

5° La connaissance de la loi sériaire conduit à substituer dans le mécanisme politique l'ordre naturel fondé sur l'expansion harmonique des êtres, conformément à leur constitution organique et à leur destinée, aux combinaisons artificielles qui ont prévalu jusqu'à ce jour dans les sociétés humaines : combinaisons reposant toujours sur un principe de compression plus ou moins exclusif de quelques-uns des éléments de la vie, et de développement exagéré de quelques autres.

6° La loi sériale seule, par sa connexité avec l'attraction qui en est le premier générateur, a puissance de faire ressortir la satisfaction individuelle de l'harmonie générale, et l'harmonie générale des efforts libres de chacun. Ainsi, se trouvent résolus ces problèmes politiques dont la lutte a causé tant de bouleversements. Ainsi, la vie sociale oscille régulièrement sur ses deux pôles naturels : L'ORDRE ET LA LIBERTÉ.

7° Enfin, après avoir transformé la vieille politique source éternelle de luttes, d'oppression d'une classe sur l'autre, de révolution périodique, en une science d'organisation naturelle, la série substitue encore à l'étroite et hostile nationalité qui a divisé jusqu'à présent le monde, à la perfide et tortueuse diplomatie, le dogme sacré de l'unité humaine, réalisant ainsi dans l'ordre moral, aussi bien que dans celui des intérêts, l'idéal religieux du christianisme : union de tous les hommes entre eux et avec Dieu !

Or, étant constatés :

1° L'attraction, comme mobile de la destinée de tous les êtres ;

2° La série, comme méthode universelle d'organisation ;

Quelle est la forme sociale découlant de ces principes, et capable de produire dans les relations humaines l'harmonie dont ils portent le germe ?

C'est l'ASSOCIATION.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

PROLOGUE DE LA DEUXIÈME PARTIE.

Où pourrait faire abstraction de nos prémisses et poser ainsi plus vaguement le problème social.

1° L'homme étant d'une part un être éminemment sociable, qui ne peut développer sa vie physique, sa vie intellectuelle et sa vie morale, que par le concours de ses semblables ; et de l'autre un être essentiellement libre, qui veut jouir dans la plénitude de ses forces et de ses droits.

2° Étant donnée la société présente avec ses traditions, avec ses besoins actuels et avec ses tendances religieuses, politiques et sociales,

Quelle est l'organisation de société qui sera la plus capable, nous dirons la seule capable de donner satisfaction complète aux besoins de sociabilité et de liberté de l'homme, et qui, tout en respectant les traditions et les droits acquis, offrira une plus large expansion à toutes les tendances religieuses, politiques et sociales de notre temps et de l'avenir ?

Nous répondrons encore avec la conviction la plus réfléchie et la plus inébranlable : c'est l'ASSOCIATION

DEUXIÈME PARTIE.

APPLICATION.

CHAPITRE PREMIER.

Théorie générale de l'Association.

Ut sint omnes in unum.

Evangile.

L'association peut être définie la réunion volontaire d'un certain nombre de personnes pour coopérer de concert à un but commun, dans lequel l'intérêt de chacune doit trouver satisfaction intégrale et proportionnelle.

Il y a trois conditions fondamentales dans toute association :

- 1° Le libre concours des associés ;
- 2° L'unité de but et d'effort ;
- 3° La proportionnalité des droits.

On peut, avec ces seules notions, voir sur-le-champ en quoi l'association appliquée à l'agencement des intérêts humains se distingue de toute autre combinaison sociale.

Ainsi, 1° elle diffère des organisations présentes et passées en ce qu'elle fait cesser immédiatement l'antagonisme des volontés et des intérêts individuels par la communauté du but, et en ce qu'elle accroît immensément leur puissance par la convergence des efforts et des ressources.

2° Elle diffère des théories d'égalité et de communauté en ce qu'elle consacre les droits proportionnels de chaque associé dans la répartition des produits du travail commun, et en ce qu'elle regarde l'inégalité naturelle des êtres comme le véritable élément hiérarchique de la société.

Puisque le libre concours est la base de toute association, il est clair que c'est seulement la parfaite conformité du but collectif avec les intérêts particuliers qui peut produire ce concours ; mais ce but lui-même ne pouvant devenir réalisable que lorsque les moyens de l'atteindre ont été découverts et organisés, l'association suppose la connaissance des moyens et leur mise en œuvre de façon à fournir à chaque associé une occasion de concours proportionnée à sa puissance.

Or, la théorie de Fourier se propose pour but de réaliser par l'association intégrale de l'humanité toute la somme de richesse, de bien moral et intellectuel et d'harmonie dont notre nature est capable : elle doit donc avoir conscience des destinées générales de la vie collective et individuelle, et des moyens d'action que possède l'humanité pour atteindre ce but, sous peine de ne pouvoir obtenir cette adhésion qui est le point de départ de ses calculs. De plus, la volonté de tous les hommes se résolvant synthétiquement dans l'aspiration au bonheur (quoique conçu par chacun d'une façon particulière à sa nature), la théorie de l'ASSOCIATION doit, en dernière analyse, être en mesure d'assurer à chaque homme, afin de conserver sa coopération libre, des éléments de bien-être plus complets et plus réels qu'il n'en posséderait en toute autre condition. Enfin, ces éléments de bien-être, comment les offrirait-elle, si elle ne possédait une connaissance approfondie des droits et des devoirs de l'homme, des principes supérieurs qui régissent son activité, des lois scientifiques de la production et de la distribution des richesses ; et, en un mot, des conditions naturelles de l'organisation du travail ?

Le lecteur comprendra par ces simples aperçus combien l'ASSOCIATION, si elle est capable de tenir ses promesses, est plus avancée, plus philosophique, plus religieuse, dirons-nous, que toute autre théorie sociale.

Il y a surtout un trait qui la distingue : c'est la largeur de son principe. Elle ne rejette, n'exagère et ne sacrifie rien ;

mais elle unit et équilibre toutes choses. Chaque force productrice, de quelle nature qu'elle soit, est conviée par elle sérieusement et honorablement à concourir à l'entreprise commune, et à jouir des bénéfices en proportion de l'utilité de son concours. Et, de plus, elle possède des instruments de pondération d'une justesse qui exclue toutes les chances d'erreur fréquentes ou dangereuses.

Fourier a résumé ces conditions dans une simple formule :

- « Au matériel : association du capital, du
- » travail et du talent.
- » Au moral : association des passions et
- » des caractères. »

Fit-on jamais de généralisation plus complète ? renouvela-t-on jamais les sciences économiques et sociales en moins de paroles, et d'une manière plus féconde ? C'était sans doute en songeant à ces larges formules que l'un des princes de l'économie politique, dans notre temps, M. Blanqui, s'écriait : « Fourier est

- » le seul homme qui ait soulevé à mes yeux
- » le voile de l'avenir ! »

La véritable association ne pouvant exister sans la fusion des divers éléments que Fourier désigne ici, il faut avouer qu'il n'y a guère eu jusqu'à ce jour d'association digne de ce nom parmi les hommes.

Que voyons-nous en effet ? de tous côtés des actionnaires, des banquiers réunissent leurs capitaux pour tenter en commun une vaste entreprise ; mais les véritables exploitateurs, ceux dont l'intelligence ou les forces doivent féconder le capital, demeurent exclus du pacte de l'association : la pensée et le courage sont subalternisés à la matière : l'homme subit le joug de l'argent. Comment ces derniers apporteraient-ils à l'œuvre commune le même dévouement, la même puissance que si une solidarité intime les liait au succès de l'entreprise ? N'y a-t-il pas

d'ailleurs une injustice flagrante à éterniser les bénéfices de l'actionnaire, tandis que les droits du véritable créateur expirent sans compensation le jour même où son œuvre devient productive ?....

Mais si on n'a pas encore réalisé dans le monde humain d'association intégrale, en revanche les organismes naturels nous en offrent partout le type.

La série normale, en effet, c'est-à-dire la série formée par le jeu spontané des éléments d'une ensemble quelconque, est-elle autre chose qu'une association ? Chaque partie ou chaque organe n'y concourt-il pas dans une proportion inégale à la vie du tout, et n'y trouve-t-il pas un développement individuel proportionné à ses besoins et à sa valeur ?

Eh bien ! la société humaine renferme tous les éléments d'un organisme naturel dont l'agencement et le jeu doivent émaner de l'intelligence collective : chacune des portions de ce grand TOUT que nous avons abstractivement résumé dans trois termes matériels : le capital, le travail et le talent, et dans deux éléments moraux : les passions et les caractères, ne saurait exister seule, hors du concours des autres. Si le capital n'est pas fécondé par le talent et le travail, c'est une valeur inutile, c'est le plus souvent un ennemi. Si la force du travailleur n'a pas de richesse naturelle à mettre en valeur, ou bien si elle n'est pas éclairée par l'intelligence, c'est une puissance aveugle et brutale. Ainsi en est-il des autres. Chacun des foyers producteurs a donc un égal besoin des ressources de l'association. Et, en effet, que serait l'homme privé de ses semblables ?... N'est-ce pas au sein de la société seulement qu'il développe sa puissance ? n'est-il pas évident qu'il ne vit, ne s'éclaire, ne règne sur le monde que par là ?...

Mais cette vérité, pour ainsi dire triviale, une fois bien conçue, ne sent-on pas que plus le concours de chaque associé sera complet, énergique, passionné, plus le succès

général sera certain et immense, et mieux l'intérêt individuel satisfait ?

Est-il possible de concevoir une combinaison d'économie publique plus humaine, plus féconde et surtout revêtue d'un caractère plus scientifique ? Et si une telle conception devient réalisable, Fourier n'aura-t-il pas ainsi résolu le problème fondamental des sociétés, l'union de l'intérêt individuel avec l'intérêt général ? n'aura-t-il pas réalisé l'idéal poursuivi en vain par tous les législateurs, en affranchissant l'activité humaine du joug de l'argent, tout en consacrant les droits légitimes de chacun à posséder ; en assurant l'existence et par elle la moralité du pauvre, sans briser toute hiérarchie sociale dans l'inique et féroce égalité de la loi agraire ?

L'association est un fait si providentiel dans les destinées du monde, qu'on peut résumer toute l'histoire de la civilisation, par une tendance progressive des sentiments, des idées et des institutions vers ce grand but. Le christianisme, à le considérer sous son aspect humain, n'a pas été autre chose que le drapeau de l'ASSOCIATION universelle dressé, pour la première fois, du haut du Calvaire. Seulement, faute de posséder la formule scientifique de l'organisation du travail qui réclamait encore dix-huit siècles d'élaboration, il n'édifia que l'association spirituelle, et le monde des intérêts se développa en dehors de lui.

Cependant, si quelque chose a été tenté au milieu de la nuit du moyen-âge dans la voie du principe sociétaire, ce fut sous les auspices de la Religion, et dans ses communautés laborieuses ; et lorsque ces docteurs chercheront à faire sortir du dogme chrétien un type complet de société terrestre, ce type sera l'ASSOCIATION.

Le moment en serait venu : le monde aspire aujourd'hui plus puissamment que jamais à la constitution pacifique de son unité. C'est la sainte mission de notre temps. L'Europe, en particulier, qu'on y réfléchisse, malgré la haute

puissance à laquelle elle est parvenue, ou plutôt à cause de sa puissance même, ne saurait échapper à son glorieux destin d'initiatrice sociale. C'est à elle qu'il appartient de guider l'humanité dans la route de l'Association. Hors de là, tout est menace : les orages politiques s'amoncellent sur nos têtes, plus sombres que jamais. Quel autre principe que l'Association aurait la puissance de les conjurer ? Quel autre pourrait, sans dissoudre la société, compléter l'œuvre d'affranchissement individuel commencé par les révolutions ? Quelle autre science pourrait substituer aux hiérarchies factices que les réactions violentes ont brisées, la hiérarchie réelle, éternelle, que la main de Dieu a établie entre les êtres pour les entraîner passionnément à l'harmonie générale ?

Au bruit des foudres révolutionnaires, le pauvre s'est proclamé l'égal de son ancien maître, tout homme est devenu libre ; mais, nous l'avons déjà dit, la liberté est le moyen et non le but. Si elle n'aboutissait qu'à isoler les hommes, elle ressemblerait au souffle de l'ouragan, qui émiette le sol de la plaine, le soulève en tourbillons brûlants, puis le laisse retomber plus sec et plus stérile. Ainsi notre dissolvante liberté aurait dépouillé les grands sans profits pour les petits. Le prolétaire abandonné à sa faiblesse, ou enchaîné de nouveau au riche par la faim, tomberait plus bas qu'il ne fut avant ; car sa prétendue dignité de citoyen ne serait qu'une souffrance morale ajoutée aux souffrances de son corps. En un mot, si un nouveau contrat, basé cette fois sur les droits légitimes de tous, ne vient pas réunir ce que le temps et les révolutions ont violemment séparé, c'en est fait des destinées du monde.

Malheur au peuple dont l'économie publique reposerait sur l'axiome impie : Chacun chez soi, chacun pour soi ! Ce trivial enfant de l'égoïsme ne traîne à sa suite que misère et dégradation ! Il faut que la loi d'amour et de fraternité

s'accomplisse, ou que notre vieil hémisphère s'abîme au milieu des convulsions du suicide !...

Heureusement voyons-nous se développer chaque jour davantage les germes rénovateurs de l'Association. Rien de grand ne se fait aujourd'hui qui n'en porte l'empreinte. Les gouvernements constitutionnels, associations des trois forces politiques autrefois ennemies ; les unions douanières, associations de commerce international ; les compagnies d'assurances, associations de garanties réciproques ; les sociétés de patronage, d'émulation, d'encouragement, etc. associations d'intérêts et de goûts : tout décèle que le besoin et le sentiment de l'union grandissent chaque jour.

Dans les études spéculatives, la constitution d'une synthèse générale par l'association des diverses sciences, semble le but commun auquel tendent tous les esprits éminents de notre siècle, quel que soit le domaine spécial de leurs recherches. Les uns découvrent les germes d'association qui rattachent les unes aux autres toutes les sciences physiques. D'autres s'efforcent d'unir la philosophie à la religion et aux études physiologiques. D'autres encore associent la religion à la politique. Enfin, du milieu de ce concert de travaux, de lumières et d'aspirations, un homme, grand entre tous, a été suscité par la Providence pour enseigner au monde les lois saintes de l'Association universelle : pour révéler, avec une précision merveilleuse, les secrets de ce sublime Evangile qui doit transformer la terre et ouvrir à l'humanité une ère de splendeur inouïe !...

Car Fourier n'a pas seulement posé avec exactitude la question sociale, il en a encore étudié au point de vue pratique les questions diverses.

Les éléments généraux d'association envisagés sous le rapport de la production matérielle se réduisent, avons-nous dit, à trois : Le capital, le travail et le talent. Quelques mots d'explication d'abord sur chacun de ces termes.

Le Capital.

Toutes les valeurs naturelles ou artificielles avec les signes qui les représentent, constituent le capital. Mais il y a une distinction importante à établir ici. Faire rentrer tout le capital de quelque nature qu'il soit, dans l'association, ce serait supprimer complètement le droit de possession individuelle et aboutir à la communauté. Deux parts doivent donc être faites : Les terres, les édifices d'utilité ou publics, les valeurs commerciales, et aussi, les instruments de travail : machines, métiers, outils, matériel de toute sorte : voilà le capital d'association. Les titres de propriété, les meubles, le logement, le numéraire et tous les objets d'utilité ou de fantaisie, peuvent demeurer objets de possession personnelle. Chacun en jouit, les vend ou achète, les échange et les transmet à sa fantaisie.

La propriété immobilière et les valeurs industrielles et commerciales subissent donc seules une transformation nécessaire. Leur indépendance absolue, leur isolement, dirons-nous plutôt, cesse ; mais, garanties désormais par l'existence de la société tout entière, elles se voient affermies contre, toutes les chances de ruine auxquelles le conflit des intérêts, la mauvaise exploitation, les fléaux naturels, la disette des capitaux, l'usure, les bouleversements politiques les exposent aujourd'hui. De plus, leur fécondité s'accroît de la fortune, du travail, de la science ; en un mot, de toutes les ressources générales. Enfin, en assurant au pauvre un instrument permanent de travail, elles lui rendent un droit dont il a été déshérité jusqu'à ce jour, et qui est cependant le plus sacré de tous, le DROIT AU TRAVAIL, et fermenta jamais la plaie du paupérisme, cette source hideuse de tant de crimes.

Le Travail.

Sous le nom de Travail il faut embrasser non-seulement les occupations agricoles, industrielles et domestiques, mais encore celles qui se rattachent aux sciences de tout ordre, aux arts et aux lettres, et même au culte religieux. Ainsi, toutes les fonctions qui intéressent la vie matérielle, morale, intellectuelle et religieuse de la société, doivent être comprises dans le cercle de l'association.

Le Talent.

Dans chaque spécialité de travail, il se manifeste des inégalités de valeur relative entre les œuvres des divers ouvriers ; c'est un résultat nécessaire de l'inégalité naturelle des forces et des facultés : voilà en principe ce que nous entendons par Talent. La carrière ouverte au talent est, de la sorte, aussi vaste que celle du travail lui-même. Il sert d'abord de base à toute la hiérarchie : les plus capables dirigent : c'est l'intérêt commun. Mais outre cette prédominance d'influence il est un autre droit du talent que rien ne saurait annihiler : c'est celui qui résulte de la supériorité même des œuvres. Il n'est pas possible que l'œuvre éminente ne soit pas plus appréciée, et il n'est pas possible que son auteur n'en revendique un avantage personnel. Cela importe même à la société qui verra éclore à son profit d'autant plus d'œuvres supérieures qu'elle les récompensera mieux ; de plus, c'est justice.

Ces données générales d'association soulèvent dans le domaine économique, si on y réfléchit, quatre questions capitales, que nous étudierons successivement.

1° Le droit au travail et le droit de propriété.

2° L'organisation du travail.

3° La répartition des produits.

4° La hiérarchie sociale.

Les deux dernières de ces questions pourraient être considérées comme faisant partie de l'organisation du

travail ; nous les avons séparées afin d'en rendre l'exposition plus facile.

CHAPITRE II.

Le droit au travail et le droit de propriété.

Le droit au travail, c'est le droit de vivre il prime donc tout-autre droit. — Le droit de posséder, c'est le droit de jouir du fruit de son travail. — La propriété est un travail accumulé.

En donnant à l'homme la vie avec sa puissance et ses bienfaits, Dieu lui inculqua le besoin de la soutenir et de la développer par le travail. Du droit de vivre, découle donc naturellement pour l'homme le droit de travailler ; donc il précède et domine tous les autres droits : mais ce droit ne serait-il pas chimérique, s'il n'entraînait celui de jouir des fruits du travail ? donc, droit de vivre, droit au travail, droit de jouir où de posséder, sont trois aspects d'un même droit, qui compose bien véritablement le droit divin et imprescriptible de l'homme.

Les seules limites de ce droit pour chacun se trouvent dans les droits semblables de tous. Mais tant que le droit individuel ne peut porter atteinte au droit de tous, il vit dans sa plénitude. Le droit de jouir emporte donc nécessairement pour tout homme, celui de disposer des fruits légitimes de son travail suivant ses besoins ou sa volonté, pourvu que le droit des autres n'en soit ni détruit, ni diminué, ni atteint. Or, je partage avec mon enfant, mon ami, ma femme, le produit de mon labeur ; qui pourra

justement s'y opposer ? — Il me vient à l'esprit de réserver pour demain une portion de ce produit : en quoi violai-je le droit commun ? ou bien je veux préparer à ma vieillesse une existence plus libre et plus luxueuse ; ou bien encore, je redoute dans l'avenir des circonstances difficiles, un travail moins fructueux, et, sous l'empire de ces espérances ou de ces craintes, j'accumule peu à peu les fruits de mon travail présent : tout cela n'est-il pas légitime comme le travail lui-même ? Donc les droits d'accumulation et de transmission, sont encore des conséquences nécessaires du principe inaliénable de tous les droits : le droit de vivre par le travail.

Or, les produits du travail humain sont de deux genres : ou bien ils se séparent du fond travaillé, ils deviennent fongibles et sont absorbés par l'usage, comme la pomme que ma main détache de l'arbre, comme l'étoffe que j'ai tissée, comme le gibier que j'ai atteint et tué ; ou bien ils restent inhérents au fonds naturel, à la terre, et ils constituent une valeur permanente que l'usage ne peut anéantir absolument. Ainsi j'ai défriché un champ, desséché un marais, construit une habitation, et par ces travaux j'ai ajouté une valeur nouvelle, une valeur humaine, pour ainsi parler, à une portion quelconque de la valeur naturelle, que la terre et tous ses germes de production en eux-mêmes constituent. J'ai donc acquis un droit de jouissance personnelle sur cette valeur d'usage ajoutée par moi à la valeur naturelle ? Mais que faire ? il n'est pas possible de séparer ces deux valeurs une fois réunies.... Dans l'absence d'un système conciliateur des deux principes, il devient nécessaire que je m'approprie la valeur naturelle que j'ai améliorée, afin d'être assuré de jouir personnellement de cette plus-value, résultat de mon travail.

Dans les premiers âges du monde, lorsque l'humanité était peu nombreuse et que les limites de la cité et de l'État n'avaient pas encore circonscrit le champ de l'activité

individuelle, cette première solution pouvait suffire. Quelle importance pouvait-on attacher à la possession de ces valeurs naturelles qui toujours dépassaient les besoins et les désirs de chacun ; et que faisait l'appropriation d'un coin de l'espace, lorsque cette appropriation était permise à tous et leur offrait des avantages analogues ?.... « Toute la terre s'étend devant toi, » dit Abraham à Lot ; « et si tu diriges à gauche, moi j'occuperai la droite ; et si tu choisis la droite, moi j'irai vers la gauche. » (GEN., XIII, 9.) Mais aujourd'hui que l'homme est façonné pour vivre dans un milieu où tout ce qui est nécessaire au développement de sa vie, est devenu objet de propriété individuelle et hors duquel tout lui serait hostile, il n'y a plus de concession possible au-delà du droit, il faut que la science et la justice déterminent exactement toutes les parts. Donc, en face de mon droit d'appropriation, se dresse le droit d'appropriation de mes semblables. — Car si la terre est au premier occupant, ce n'est plus un droit, c'est, comme on l'a dit, le prix de la course ; et Dieu est seul coupable de tous les crimes qu'enfante la misère pour n'avoir pas créé tous les hommes en même temps !.... Mais si, d'un autre côté, la terre m'appartient par droit de culture, mes semblables aussi ont le droit de la cultiver, puisqu'ils ont comme moi le droit de vivre par le travail, et qu'ils ne peuvent jouir de ce droit sans une valeur naturelle sur laquelle ils puissent l'exercer. Et, en effet, comment conserveront-ils ce droit sacré, si, moi, parce que j'ai en le bonheur de naître le premier, ou parce que je suis le plus fort ou le plus habile, je m'approprie toute la valeur naturelle, sous prétexte que je l'ai faite mienne en l'améliorant ?

Allons au fond des choses : Qu'ai-je créé en réalité ? — Rien. — La terre et tous ses germes n'ont-ils pas été donnés par la Providence à l'espèce humaine tout entière pour qu'elle en tirât sa vie comme de l'air qu'elle respire, comme des eaux du fleuve ou de la nue, comme des vents

et des flots de la mer ?... Ce qui appartient vraiment à chaque homme, c'est son activité personnelle et par conséquent le produit de son activité.

Or l'homme produit-il la terre ? non ; il la dispose seulement pour son usage. — Produit-il aucun des éléments sur les quels il veut agir ? non : métaux, pierres, plantes, animaux, fluides, tout vient de Dieu ; mais l'homme, par son activité réfléchie, arrange à sa convenance et les unes par les autres toutes ces choses. Il fait la terre plus féconde ; il fond les métaux, les plie, les façonne ; il extrait les pierres, les taille et les unit ; il cultive les plantes, il détruit ou multiplie les animaux ; enfin il étudie les lois du monde, il fonde les sociétés, etc. voilà son légitime produit. Voilà aussi ce qui lui appartient équitablement : c'est cette amélioration universelle, cette combinaison des choses pour les rendre plus propres à ses usages.

Evidemment le droit prend ici un caractère individuel, comme le travail dont il émane. J'ai plus travaillé que vous, j'ai plus produit, j'ai donc acquis un droit de jouir plus étendu.

Cependant, comment concilier ce droit particulier de jouissance avec le droit, de travail que tous possèdent sur la richesse naturelle : droit qui ne saurait, comme nous l'avons dit, être périmé, droit à jamais inaliénable, puisque la vie de l'homme en dépend ?... Voilà un difficile problème. Que le lecteur veuille bien y réfléchir : nous avons établi la coexistence de deux droits en apparence exclusifs l'un de l'autre dans la pratique. L'un, le droit d'exploitation des valeurs naturelles, droit de travailler, droit de vivre, est commun à l'espèce, il prime tout droit particulier. L'autre est individuel ; mais toutefois permanent, sacré comme la vie de l'individu, est de plus la base de toute société.

Comment donc est-il possible d'harmoniser ces deux principes qui résument en eux toute la théorie du droit et du devoir ?..... Depuis l'origine des sociétés cette question,

la plus haute que puisse se poser la philosophie sociale, a partagé le monde en deux camps.

Les uns plaçant l'homme avant l'humanité, la partie avant le tout (et ce devait être la marche historique des idées et des faits), ont dit : Il est juste que l'individu s'approprie le fonds amélioré par ses efforts, puisque la plus-value ne pouvant être séparée du fonds, l'activité humaine se verrait autrement frustrée d'une portion des fruits de son travail. Quant à ceux qui sont entrés trop tard dans la lice, ou que la nature a faits moins forts, moins prévoyants, moins habiles, ils mourront, ou bien ils seront tour à tour esclaves, serfs et prolétaires ! Voilà le système qui a prévalu jusqu'à ce jour dans les sociétés humaines ; de là sont sorties par une conséquence nécessaire, les résistances et le despotisme, les guerres, les révolutions, les conquêtes, etc.

Cependant, d'autre part, les hommes d'unité, de justice supérieure, de sentiment religieux, ont incessamment protesté ; Moïse, Pythagore, Platon, les premiers disciples du Christ, et aujourd'hui les partisans de la communauté, absorbant l'homme dans le genre humain, ont cru trancher la question du droit individuel en inscrivant sur leur drapeaux sublimes de dévouement et de devoir. Il n'ont pas hésité à frustrer le travailleur du droit de plus-value ajouté par ses efforts à la valeur naturelle, afin de garantir éternellement des usurpations de l'égoïsme, le droit de tous à vivre en exploitant le fonds commun.

Mais cette solution plus religieuse, disons-nous, que la première, n'est pas toutefois beaucoup plus équitable en principe ; et en fait, elle ne saurait être réalisée. D'abord, elle entraîne la violation manifeste de la liberté individuelle et des droits que possède chaque homme de recueillir en entier le fruit de ses efforts. De plus, son application supposerait l'anéantissement de toutes les prétentions individuelles, de celles surtout des hommes à organisations puissantes que la nature semble avoir destinées à tenir le

premier rang dans les sociétés. Le propre de la supériorité est de pouvoir s'imposer : comment le pouvant ne le voudrait-elle pas ? et comment la société échappera-t-elle à cet envahissement incessant, à moins de maintenir partout, même au prix du despotisme le plus impitoyable, une désappropriation absolue et permanente qui n'aboutirait à rien moins qu'à l'entière annihilation de la personnalité humaine.

Les deux solutions données sont donc également incomplètes. Avec la première, il y a spoliation de tous au profit de quelques-uns, crime de lèse-humanité. Avec la seconde, la spoliation est individuelle, mais non moins évidente : il y a de plus impossibilité pratique.

Ces conclusions ne sont-elles pas rigoureuses ? Je supplie le lecteur de vouloir bien les peser mûrement : il ne s'agit de rien moins ici que des destins de l'humanité !....

Si ; entre ces deux abîmes, s'ouvrait une voie large, sûre, facile, qui donnât raison à Dieu et aux hommes, qui produisît l'accord de tous par l'expansion proportionnelle de chacun, la satisfaction de chacun par la consécration des droits de tous ; n'aurions-nous pas trouvé la solution véritable ? ne serions-nous pas arrivés à établir la société humaine sur le terrain inébranlable de la science ?... Eh bien ! que le lecteur prononce : nous affirmons avec une conviction absolue que la merveilleuse solution existe, que le génie de Fourier l'a découverte et décrite, et que cette solution n'est autre que l'ASSOCIATION du capital, du travail et du talent.

Par cette combinaison, en effet, l'appropriation individuelle et exclusive du fonds commun cesse, puisqu'il n'y a plus dans chaque commune sociétaire¹⁵ qu'un seul champ exploité unitairement par tous les travailleurs ; et qu'éternellement tous ont droit de travailler sur ce fonds, sans que la volonté capricieuse du détenteur titulaire puisse arrêter leurs bras, et compromettre leur droit

naturel de vivre par le travail. Mais, d'autre part, en association, le capital (ou droits personnels résultant du travail passé), reste, quoiqu'associé, propriété particulière : il est représenté comme aujourd'hui par des titres complètement indépendants, et comme aujourd'hui il peut être accumulé, échangé, transmis librement. Le droit légitime de chacun à jouir exclusivement de son travail passé et présent est donc maintenu.

Voilà le droit commun et le droit individuel conciliés. Et qu'on ne dise pas que nous diminuons les droits légitimes du propriétaire en transformant la possession, en la faisant actionnaire de territoriale qu'elle était ; car c'est précisément par ce caractère d'exclusivisme qu'elle usurpait visiblement les droits de tous, et qu'elle condamnait à la misère et à l'esclavage les neuf dixièmes de l'humanité. D'ailleurs n'avons-nous pas déjà montré quelles compensations le propriétaire associé trouverait dans l'accroissement et la stabilité de sa fortune ? D'autre part le travailleur dont la vie sera assurée, affranchie à cette transformation, et qui, grâce à la fécondité du travail en association, ne tardera pas à devenir lui-même propriétaire, hésitera-t-il à reconnaître la légitimité des droits du capital ? Non assurément : son intérêt et la justice l'y convieront à la fois. Le fonds à exploiter en association, nous ne saurions trop clairement le constater, se compose de deux éléments distincts : la valeur naturelle, et la plus-value ajoutée au fonds par les travaux antécédents du possesseur titulaire¹⁶. Or, la première de ces valeurs est un apport commun à tous dans le fonds d'association : l'ouvrier et le propriétaire y ont un égal droit ; donc la plus-value est un apport particulier de celui qui l'a produite ; donc celui-ci donne plus à l'association que l'autre, donc il doit en tirer un plus grand bénéfice.

Ne serait-il pas injuste que le propriétaire apportant au travailleur une richesse toute faite, l'ouvrier en profitât,

tandis que le propriétaire serait dépouillé des fruits de son travail passé.

En vain objectera-t-on que la propriété telle que nos codes la consacrent, n'ayant eu le plus souvent pour principe que l'usurpation ou le fait du premier occupant, et non le droit d'un travail légitime, elle ne doit réclamer aucun bénéfice sur cette richesse d'usage qui plus d'une fois a été le résultat des labeurs du pauvre.

Il y a des fortunes mal acquises : qui peut le contester ? Mais faudra-t-il pour cela fouler aux pieds tous les droits, et spolier indistinctement les honnêtes gens et les fripons ? Or, comment remonter à la source de chaque fortune pour constater sa légitimité ? à coup sûr c'est chose impossible. Supposons même qu'on fît tout à coup table rase de tous les droits pour procéder à une répartition des richesses existantes, d'après le principe de l'égalité absolue : évidemment, à moins de tenir l'homme dans une tutelle constante, de le désapproprier, et chaque jour à nouveau, même de ses organes et de sa volonté, les inégalités naturelles de forces physiques et intellectuelles qui distinguent les hommes détruiraient rapidement cet équilibre artificiel, pour y substituer le principe éternel de la proportionnalité des besoins et des droits.

La thèse des droits du capital est donc identique au fond à celle de l'inégalité des natures : aussi renier à l'homme le bénéfice de son travail passé, c'est plus qu'une injustice, c'est une absurdité : c'est dire que quatre heures de travail valent autant que huit, que le paresseux mérite autant de la société que le laborieux ; c'est vouloir qu'on apprécie au même taux l'œuvre la plus parfaite et l'ébauche la plus grossière.

Nous ajouterons : l'inégalité des salaires une fois admise, et d'ailleurs le droit d'accumulation ne pouvant être contesté, l'intérêt des travailleurs eux-mêmes doit les porter à reconnaître les droits du capital ; car si l'appât d'un bénéfice permanent ne tend à attirer sans cesse dans

le fonds d'association toutes les épargnes, elles resteront nécessairement enfouies dans la bourse des économes, diminuant d'autant les ressources et la fécondité de la production commune.

Le droit individuel et l'intérêt général réclament donc également la consécration des droits du capital.

Mais nous nous sommes mal fait comprendre, ou bien le lecteur doit encore attendre quelque chose de nous sur ces graves problèmes du droit de vivre et de posséder. Car si, nous faisant fort de respecter tous les droits, nous nous en tenions à conserver au riche la jouissance de sa propriété bien ou mal acquise, sans plus nous soucier de ce que le prolétaire a sans doute acquis lui-même par six mille ans de travaux et d'esclavage, en vérité toute justice serait-elle faite ? et qui pourrait assurer que le pauvre se jugerait à jamais satisfait de ce pacte ou son passé aurait été méconnu, tandis que celui du riche serait si bienveillamment accepté ? Non, Dieu ne saurait vouloir qu'il en soit ainsi. Cette transformation du globe, accomplie par de si rudes labeurs, n'est-elle pas l'œuvre de toute l'humanité ? D'ailleurs, en consacrant la désappropriation du travailleur, ne laisserait-on pas peser sur son avenir des éventualités funestes, qui refroidiraient sans cesse son dévouement à la chose publique ? Aux jours de maladie, de disette, ou lorsque la vieillesse aura brisé ses forces, il sera donc comme toujours contraint de mendier basement à la porte de ce riche qu'il nourrissait hier ? Un hôpital triste, insalubre, s'ouvrira-t-il encore pour accroître les souffrances de son corps par le dégoût, l'humiliation et le spectacle permanent de la mort ? Enfin ses enfants seront-ils destinés comme maintenant, quand bien même la main de Dieu aurait enrichi leurs âmes des plus nobles facultés, à tourner dans le même cercle d'abrutissement et de misère, à porter éternellement le poids du jour et de la chaleur, sous la contrainte de la faim ? Achéons ce tableau : l'artiste, le poète, le penseur devront-ils au milieu

de l'abondance générale grelotter dans un galetas, dévorer un pain trempé de larmes, pour conquérir le droit d'éclairer le monde, pour embellir la vie des oisifs et pour maudire la Providence ? O vous, sublimes mendiants de tous les siècles : Homère, Le Tasse, Milton, Chatterton, Kepler, Mozart, Gilbert, Weber, etc., n'auriez-vous tant aimé, tant souffert que pour voir vos enfants courber comme vous leur tête inspirée sous le joug infâme de la misère ?... Non, non ! Tout homme est fait pour vivre avec honneur, pour aimer ses semblables, pour être libre : même le prolétaire, même l'homme de génie ! Quelle misérable société serait-ce, je vous le demande, que celle où les richesses se multipliant sous la toute-puissante main de l'association, il y aurait encore de pauvres êtres incertains sur leur existence de chaque jour, et qui, dans leur terreur légitime de manquer du nécessaire, n'oseraient écouter la voix de Dieu qui les appelle aux grandes choses !

Donc tout homme, quel que soit son âge et sa destinée spéciale, doit vivre sans crainte du lendemain, sans humiliation. Un minimum social, suffisant largement aux premiers besoins de la vie, doit être assuré à chacun, depuis le jour de sa naissance jusqu'à celui de sa mort. A ce prix, le dévouement à l'ordre, l'harmonie sociale, la paix éternelle seront constitués dans le monde. Mais qu'on ne se méprenne sur nos intentions : est-ce aujourd'hui que nous voulons introduire le minimum, avec les conditions qui environnent actuellement le travail, et le rendent si répugnant ? lorsque la production générale est encore si faible qu'on ne pourrait assurer le nécessaire à chaque homme, même en spoliant tous les riches ? — Non, à coup sûr. — Nous sommes si éloignés de vouloir ravir au riche une obole de sa fortune, que nous prétendons, au contraire l'accroître au-delà de toutes ses espérances. En outre nous savons fort bien que le minimum ne serait aujourd'hui qu'une prime payée à l'oisiveté. — Son établissement doit donc être subordonné essentiellement à deux conditions

préalables : accroissement considérable de la production sociale, et organisation du travail attrayant. L'examen de ces importantes questions va faire l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE III.

Organisation du travail.

Fourier nous dit : Sors de la fange,
Peuple en proie aux déceptions ;
Travaille groupé par phalange
Dans un cercle d'attractions.
La terre, après tant de désastres,
Forme avec le ciel un hymen,
Et la loi qui régit les astres
Donne la paix au genre humain !

BÉRANGER.

Organiser, c'est disposer avec méthode ; c'est combiner entre elles, d'après un plan, les parties d'un ensemble, et mettre chacune à la place où il est le plus utile qu'elle soit pour le but général qu'on se propose et pour elle-même : en un mot, organiser, c'est coordonner les divers éléments d'un mécanisme quelconque, de manière à produire, par le jeu harmonique de chacun, le résultat total le plus second qu'il soit possible.

Economie de ressorts, emploi normal et complet des agents, puissance du résultat, voilà les caractères et le fruit d'une bonne combinaison organique.

A mesure que l'organisation est moins complète et moins vraie, l'ordre et la bonne condition des parties diminuent ; le travail général est moins fructueux. Enfin l'absence

d'organisation se reconnaît à l'inchoérence des éléments, et, à la divergence des efforts, qui produisent la lutte, le désordre et la ruine.

Appliquons ces principes à notre monde industriel. Si je visite une ferme ou un atelier, je vois un ordre plus ou moins parfait régner dans l'ensemble des travaux qui s'y accomplissent. Dans une manufacture surtout, les fonctions sont nettement distribuées et le nombre des travailleurs proportionné à l'importance de chacune tout se succède, s'enchaîne : en un mot, grâce à la division des travaux ¹ et à leur classement, la production s'opère avec méthode et rapidité. Mais si, portant plus haut mon examen, j'envisage d'un même coup d'œil l'ensemble des industries agricoles, manufacturières, domestiques, etc. qui s'exécutent dans l'intérieur d'une commune, d'une ville, je n'aperçois plus aucun lien organique entre ces divers éléments d'un même centre-Chaque famille, chaque cultivateur, chaque fabricant travaille, produit seul, avec ses ressources isolées, et ne voit dans les forces, les richesses, les intelligences qui l'entourent, que des ennemies.

La commune possède bien une organisation politique et religieuse, une administration civile, judiciaire ; mais ses divers éléments de production restent abandonnées au morcellement et à l'inchoérence. Et cependant, de même qu'en politique ou en religion, il existe en industrie une somme d'intérêts et de besoins communs à toutes les familles de la commune, et qui demanderaient à être soutenus et satisfaits les uns par les autres.

Et si je porte encore plus haut que la commune mon examen, et que je recherche quels principes président au développement de l'activité générale d'une, grande société, comme celle de la France, je suis plus vivement encore frappé de l'absence complète d'organisation qui s'y manifeste.

Bien loin que chaque grande industrie : l'agriculture, le commercera fabrication, les arts, l'administration publique, l'éducation, etc., se considère comme la portion d'un même tout, et comme devant coopérer avec mesure au bien-être général, il semble que chacune d'elles existe seule, qu'elle doive ne songer qu'à soi, et que la richesse sociale soit une proie qu'il faille se disputer de la dent et des ongles.

Je n'aperçois dans la sphère d'industrie sociale, que désordre, lutte et misère. La production marche au hasard : aujourd'hui excessive, demain inférieure aux besoins. La France est obligée d'acquérir au loin des chevaux et du bétail, quoique son sol soit éminemment propre à les élever ; en revanche elle ne sait que faire de ses vins ; la production du sucre indigène ruine les colonies. L'agriculture manque de bras et les villes en regorgent. Toutes les industries luttent entrelles. Il y en a de parasites qui dévorent les utiles. Le commerce et la banque, placés comme intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs et ne produisant rien eux-mêmes, recueillent cependant presque seuls les véritables fruits de tout le travail de la société. Enfin au milieu de l'isolement et du trouble général, que de richesses, de temps, d'intelligence, de forces perdus !

Mais c'est en examinant le sort des producteurs de chaque classe que je comprends encore mieux toutes les conséquences du désordre au milieu duquel nous vivons. Je vois les capitalistes se faisant une impitoyable guerre et tombant ça et là sous les coups de la concurrence. Je vois même l'intrigant hardi et de honte qui n'a rien à perdre, parvenant, à l'aide de ces chances aveugles qui gouvernent le monde industriel, à usurper en quelques jours une position et une fortune brillante, tandis que l'homme probe, laborieux, courra vingt fois le risque de se ruiner.

Le sort des prolétaires excite surtout ma profonde commisération. Premières victimes de la lutte industrielle, ils sont abandonnés sans défense à toutes ses vicissitudes :

les faillites, l'encombrement des produits, l'introduction des machines, l'abaissement des salaires nécessité par la concurrence ; un travail monotone, répugnant, insalubre ; et au milieu de tant de circonstances fatales, nulle garantie contre le chômage, les maladies, la vieillesse.

Que dirai-je ? la société tout entière n'est-elle pas frappée doublement, et dans ses producteurs, et dans la masse des consommateurs ? Chaque jour les fraudes commerciales les plus audacieuses (autre conséquence fatale de la concurrence) viennent compromettre jusqu'à notre vie ; partout règnent la défiance et la duplicité ; les fortunes sont à chaque instant ébranlées, et pour couronner l'œuvre nous marchons à grands pas vers la domination insolente de quelques capitalistes heureux, vers la Féodalité industrielle.

Voilà en résumé l'état de l'industrie sociale. Est-il possible de la transformer ?... Peut-on diriger la production général, et donner aux ressources de la société un emploi plus fructueux ? harmoniser les efforts individuels ? environner de garanties les fortunes acquises et le sort des travailleurs ? faire pénétrer le bien-être et l'accord dans toute la société ?

Pourquoi pas ? Organiser, n'est-il pas la tendance fondamentale de l'esprit humain, le besoin, particulier de notre temps, le désir commun de tous les partis ? — Il ne s'agit d'autre chose, qu'on y réfléchisse, que d'introduire dans le monde industriel les principes d'unité et d'ordre que nous avons successivement introduits, depuis trois siècles, dans l'armée, la politique, la justice, l'administration, les postes, etc.

Mais, hâtons-nous de le dire : c'est la connaissance de l'ASSOCIATION, c'est-à-dire d'une forme de société reposant sur le concours spontané de tous les citoyens et sur la concentration de toutes les forces sociales, qui, seule, peut permettre d'aborder d'une manière aussi

complète et aussi haute le problème de l'organisation du travail.

Par l'ASSOCIATION, en effet, l'Exploitation étant une, les ressources presque sans limites et le travailleur ne poursuivant plus de ses seuls efforts un but isolé, hostile à celui des autres, il devient possible de régulariser en les combinant tous les mouvements partiels, et chaque branche de travail ne se présente plus à nous que comme un des rouages du mécanisme général.

De la sorte plus de déperdition : à chaque instant, l'unité de plan et de direction assigne à toute chose sa place précise ; les efforts individuels sont prévus, harmoniques, mesurés ; enfin un équilibre mathématique et permanent s'établit entre la consommation et la production, ces deux pôles jusqu'à présent inconciliables des sciences économiques.

Qu'on veuille bien se représenter un instant quel accroissement prodigieux de richesses apporterait à l'humanité une organisation générale de l'industrie, qui, d'un côté, tendrait irrésistiblement à la suppression de tous les travaux improductifs, résultant fatalement aujourd'hui de l'hostilité des intérêts particuliers, de leur ignorance et de leur isolement, et de l'autre saurait exciter l'ardeur individuelle de façon que chaque travailleur apportât à l'œuvre commune tout ce qu'il posséderait de ressources et d'énergie¹⁷.

Or, pour atteindre ce but supérieur de l'organisation de l'industrie, que faut-il ?

1° Appliquer à la classification et à l'accomplissement des travaux le grand PROCÉDÉ SÉRIARE, ce type unique des organisations naturelles ;

2° Rattacher l'ouvrier à la fonction par ses facultés, son intérêt, ses passions, ou, en deux mots : rendre le TRAVAIL ATTRAYANT.

L'examen de ces deux conditions, qui sont étroitement unies, nous occupera successivement.

I.

Organisation sériale appliquée à l'industrie.

Le caractère propre de la SÉRIE, si l'on veut bien se le rappeler, est de relier hiérarchiquement un certain nombre de parties pour former un tout, se rattachant lui-même dans l'ensemble des choses à un tout supérieur. Nous pouvons donc adopter la COMMUNE renfermant à peu près quatre à cinq cents familles comme unité collective d'organisation ; elle nous offrira un cadre commode pour grouper toutes les principales industries qui sont nécessaires à la vie humaine. Puis nous ferons ressortir les liens qui doivent unir entre elles les communes, afin de former les unités plus vastes de PROVINCE et d'EMPIRE.

- « Supposons que dans une commune de
- » 1600 à 1800 âmes, les habitants délibèrent
- », entre eux et adoptent les résolutions
- » suivantes¹⁸ :
- » 1° Une association est formée entre tous
- » les habitants de la commune (riches et pauvres) ;
- » le capital social est composé des immeubles
- » de tous, et des meubles et capitaux
- » que chacun jugera convenable de
- » mettre dans la société.
- » 2° Chaque associé, en échange de son
- » apport ; recevra des actions représentant la
- » valeur exacte de ce qu'il aura livré
- » 3° Chaque action aura, hypothèque sur la
- » partie des immeubles qu'elle représente et
- » sur la propriété générale de la société,

- » 4° Chaque associé (qu'il ait ou non, livré
- » des immeubles) est invité à concourir à
- » l'exploitation, du fonds commun par son travail
- » et par son talent.
- » 5° Les femmes et les enfants entrent
- » dans la société au même titre que les
- » hommes.
- » 6° Le bénéfice annuel, les dépenses commune
- » acquittées, sera réparti entre les associés
- » suivant leurs droits. » Solidarité, page 75.

Il n'y a donc plus dans notre commune qu'un seul capital mis en valeur par l'activité de tous, une seule agriculture, un seul atelier industriel, une seule administration, un seul principe de récompenses comme de hiérarchie : l'utilité pour la chose publique ; un seul but commun qui domine toutes les tendances, particulières ; une seule volonté de direction, une seule intelligence, un seul cœur.

Tout travail perd désormais son caractère de spéculation individuelle pour devenir fonction publique.

Ces principes posés, essayons de tracer une nomenclature générale des fonctions à accomplir dans notre commune.

Elles peuvent toutes rentrer dans l'une des catégories suivantes :

- 1° TRAVAUX, DOMESTIQUES.
- 2° INDUSTRIE, FABRICATION.
- 3° ADMINISTRATION.
- 4° AGRICULTURE.
- 5° COMMERCE.
- 6° ÉDUCATION.
- 7° SCIENCES ET ARTS.

Une SÉRIE de travailleurs, se recrutant dans la population de la commune entière, est affectée à chacune de ces grandes spécialités, à peu près comme chez les Hébreux, les cérémonies du culte étaient la mission particulière de la tribu Lévitique. Seulement ici, la vocation

et l'aptitude constatée par les œuvres sont les titres naturels à l'enrôlement du travailleur sous telle ou telle bannière ; et, de plus, l'engrènement des fonctions et des séries entre elles fait que les mêmes travailleurs pronnent part tour à tour à plusieurs ordres de travaux tantôt physiques, tantôt intellectuels, auxquels leur éducation les rend également propres. Nous reviendrons plus tard sur ces combinaisons.

Chacune de ces catégories sommaires forme donc une SÉRIE qu'on peut nommer SÉRIE DE CLASSE.

Celle-ci se subdivise à son tour en Séries de genres. L'agriculture, par exemple, pourrait offrir le classement de genres suivant :

SÉRIE DE CLASSE.

AGRICULTURE.

Séries de genres.

FOURRAGES.

BESTIAUX.

FRUITS.

FLEURS.

CÉRÉALES.

VIGNOBLES.

LÉGUMES.

VOLAILLES.

POISSONS.

FORÊTS.

PLANTES TEXTILES.

A coup sûr toute commune ne possède pas une série de produits agricoles aussi complète ; mais cela importe peu : le principe de classement est aussi bon pour quatre produits que pour dix. Il faut ajouter que chaque pays a sa

culture capitale qui absorbe la plus notable partie des travaux agricoles. Dans la Bourgogne ce sont les vignes ; dans la Beauce, les céréales ; sur les côtes de Bretagne, la pêche ; aux environs de Paris, les légumes ; ailleurs, les bestiaux, etc. : cette production favorite sera naturellement pour la contrée le PIVOT de la SÉRIE DE CLASSE : autour d'elle viendront se ranger les cultures secondaires jusqu'à celles qui forment le point de transition des produits locaux avec ceux des cantons voisins : il faudrait en dire autant des industries de fabrique.

Choisissons parmi ces Séries de genres, celle des CÉRÉALES, si l'on veut, comme culture principale, pour en faire sortir, d'après la variété de ses produits, les Séries d'espèces qu'elle contient.

SÉRIE DE CLASSE.

AGRICULTURE.

Série de genres.

CÉRÉALES.

Séries d'espèces.

Sarrasin.

Avoine.

Seigle.

Froment.

Riz.

Orge.

Millet..

Ces différentes : espèces de produits, pour lesquels il faudrait faire les mêmes observations que pour les séries supérieures, donneront lieu, selon la succession de leurs travaux, à plusieurs ordres de fonctions. Le Froment en particulier réclame :

Le labour.
L'engrais.
Les semailles.
Le serclage.
La moisson.
Le battage.
Le moulage.
La panification.

Enfin chacun de ces ordres de fonctions se résout en parties aussi simples, aussi élémentaires que possible, confiées à de petits groupes de travailleurs, et qui deviennent par leur facilité, par la rapidité de leur exécution, par le charme du travail commun et une foule d'autres conditions nouvelles, découlant du principe de l'association, plutôt un plaisir qu'une fatigue. Quelle différence avec les labeurs si durs, si monotones de notre société !

Rien ne serait plus aisé, on l'avouera, que d'appliquer immédiatement le même principe de décomposition régulière à toutes les séries de fonctions, et d'arriver par là à une subdivision du travail aussi détaillée que le demandera l'utilité publique et la variété de goût des travailleurs. Dès aujourd'hui l'extrême division du travail a été réalisée avec d'immenses avantages dans plusieurs branches d'industrie. — Les services d'administration publique, les bureaux des ministères et l'organisation de l'armée nous offrent aussi des exemples remarquables du classement des fonctions.

Nous ne chercherons pas à dissimuler, toutefois, qu'il y ait des questions de détail à résoudre dans la classification de quelques travaux, et surtout dans l'agencement général

de ce mécanisme, sous le point de vue de l'économie de forces, de temps et de ressources. L'expérience ne saurait jamais être complètement suppléée par la théorie même la plus rigoureuse. Ce sera donc la tâche des hommes spéciaux, des ingénieurs, des architectes, des agronomes, des industriels, de tous les praticiens, en un mot, de se concerter au jour de la Réalisation pour aplanir ces difficultés de détail. Il faut même remarquer à cet égard que, si parfaitement qu'on établît d'avance toutes les pièces de cet ensemble, la connaissance pratique de chaque fonction en elle-même et dans ses rapports avec les autres, et les progrès de la science, apporteraient infailliblement de nombreuses modifications à ces combinaisons théoriques : tantôt pour substituer une machine aux bras de l'homme, tantôt pour transformer soit un mode d'exploitation, soit un produit.

Ce serait méconnaître ce que le génie humain a de progressif, que d'imaginer à priori un moule organique si absolu, qu'il ne souffrît pas de déplacement dans ses moindres détails. Mais ce qui distingue éminemment l'ASSOCIATION de toute autre organisation sociale, c'est qu'en vertu de la solidarité intime des intérêts, de l'unité générale de plan et de la multiplicité de fonctions qu'accomplira chaque travailleur, toute innovation dans les procédés de travail ou de classement sera immédiatement profitable à tout le monde. Concentrons donc ici notre étude sur l'engrenage général des travaux, afin de faire entrevoir la fécondité de l'exploitation sociétaire.

La Commune associée, à laquelle. Fourier a donné le nom de Phalange, par souvenir de ce corps macédonien qui offrait un modèle d'organisation militaire si compacte, et qui valut à Alexandre la conquête du monde ; la Commune, avons-nous dit, ne possède plus qu'un seul capital immobilier (une lieue carrée environ dans les pays de plein rapport, et un édifice unitaire que nous décrirons plus tard) à l'exploitation duquel les capitaux, les bras et les sciences

de chacun doivent concourir. Plus de haies et de fossés ennemis, plus de cabanes enfumées et malsaines. Au lieu d'être fatigué par la vue de ces emblèmes de défiance et de pauvreté, et par ces mille parcelles de terrain travestissant si misérablement le paysage, l'œil s'étend sur une plaine harmoniquement distribuée, veinée en tous sens par les eaux d'irrigation que ne monopolise plus la cupidité, et soumise à un plan de culture à la fois savant et pittoresque. Les collines, dénudées aujourd'hui par une spéculation ignorante, ont repris leur enveloppe de verdure, et avec elle leur bienfaisant empire sur l'atmosphère ¹⁹.

Au lieu de cent cinquante charrues, de deux cents chevaux plus ou moins chétifs, d'un nombre presque égal de bâtiments de fermes et de pauvres foyers resserrés, incomplets, humides, de quelques maigres troupeaux, la commune emploie seulement dix charrues bien faites, vingt ou trente chevaux de bonne race et bien nourris ; elle possède une seule ferme immense, bien airée, distincte et séparée de la demeure des hommes, enfin des bestiaux nombreux élevés, grâce aux ressources de la culture générale, dans les meilleures conditions.

Un système scientifique d'assolement, « l'aménagement
» des eaux pour des irrigations
» générales, l'utilisation de toutes les matières
» pouvant servir d'engrais, le choix des meilleures
» graines, d'année en année, sur des
» quantités considérables, et des plus beaux
» sujets de chaque espèce animale, le secours
» des machines dans une multitude
» d'opérations ²⁰, » tendront à accroître et à perfectionner tous les produits, à développer avec économie les ressources naturelles du sol, comme à localiser chaque culture dans le terrain qui lui est le plus favorable.

Le territoire de telle commune se trouve-t-il particulièrement propre à la production des céréales, des

graminées, des légumes ? La solidarité qui relie entre elles les diverses communes du canton permet à chacune de développer librement sa culture favorite ; et, au total, c'est l'intérêt commun. De la sorte, chaque sol atteint un degré de fécondité plus grand que s'il luttait contre sa nature, comme il arrive forcément aujourd'hui ; et, d'un autre côté, la sûreté et la facilité des échanges entre les communes assure à chacune la jouissance de produits supérieurs à ceux qu'elle obtiendrait de son propre sol dans les mêmes genres de culture.

Il y a longtemps qu'un poète agronome a dit : *Nec vero terræ ferre omnes omnia possunt* ²¹. « Chaque terrain ne saurait tout

» produire. « Elargissons le cadre de cette pensée, et nous sentirons quelle indication religieuse la Providence a cachée sous la variété en apparence fortuite des productions locales. N'a-t-elle pas voulu nous faire comprendre le besoin que l'homme a de tous ses semblables, en lui inspirant le désir d'une multiplicité de produits, que peuvent seuls fournir le travail collectif et de vastes espaces, en-rendant, pour ainsi dire, les productions du globe entier nécessaires à chaque nation ; à chaque commune, à chaque homme

Le caractère saillant de l'agriculture sociétaire est de réunir les avantages de la grande et de la petite culture, sans avoir les inconvénients ni de l'une ni de l'autre. On ne saurait contester d'une part que l'exploitation sur une grande échelle n'offre des ressources, des moyens d'économie et des conditions de progrès bien supérieurs à la culture morcelée. En voici un exemple frappant.

Le sol de l'Angleterre appartient, comme on sait, à un assez petit nombre de familles opulentes qui l'exploitent en grand avec le secours de capitaux considérables.

La France, au contraire, compte un nombre de propriétaires, démesurément plus élevé. Son territoire est

généralement coupé en parcelles. assez petites, que le plus grand nombre des propriétaires cultivent eux-mêmes, à la sueur de leur front, et avec des ressources nécessairement très-bornées. Eh bien ! il est constant pour tous ceux qui ont parcouru les deux pays que l'agriculture anglaise présente un caractère de supériorité notable sur celle de la France. L'irrigation y est magnifique, le sol plus savamment assolé, les bâtiments de fermes plus élégants et plus spacieux, les bestiaux de race plus parfaite, le prix des fermages plus élevé.

Voici, du reste, un tableau comparatif de la production agricole des deux pays que nous empruntons aux travaux statistiques de M. S. P. Pagès de l'Arrière. (Encyclopédie de Courtin, tome IX.)

En Angleterre, 20,000,000 d'hectares en valeur, donnent un produit brut de . . .	5,420,000,000 fr.
En France, 40,000,000 donnent.	4,680,000,000
En Angleterre, 1 hectare produit (terme moyen).	270 fr.
En France, 1 hectare produit. .	117
En Angleterre, 8,892,000 agriculteurs produisent.	5,420,000,000 fr.
En France, 19,000,000 agriculteurs produisent.	4,680,000,000
En Angleterre, 1 cultivateur produit (terme moyen).	792 fr
En France, 1 cultivateur produit,	234

Quoiqu'il nous paraisse difficile d'établir l'exactitude absolue d'un travail aussi général que celui-là, et qui date déjà d'une quinzaine d'années environ, nous ne pouvons nous empêcher d'être-frappés de ses résultats. L'agriculture anglaise y apparaît, eu égard à la différente d'étendue territoriale, démesurément plus riche que la nôtre. On doit, il est vrai, tenir compte de quelques

conditions particulières à chacun des deux pays. Les travaux d'exploitation coûtent beaucoup plus en Angleterre qu'en France ; et si le cultivateur français était obligé de dépenser autant en engrais et en frais de toute sorte que le propriétaire anglais, il ne pourrait y suffire. Ajoutons aussi que l'évaluation de la production en argent offre un terme de comparaison moins exact que si elle était faite par la quantité même des produits ; car différentes causes économiques que nous ne pouvons rechercher en ce moment, portant plus haut en Angleterre qu'en France la valeur pécuniaire des produits agricoles, une égale quantité de produits équivaut à une somme d'argent plus élevée chez nos voisins d'outre-Manche que chez nous. Malgré ces restrictions, la supériorité agricole de l'Angleterre demeure saillante et considérable. Cette supériorité mérite d'autant plus d'être signalée, que le sol de la France plus fertile par lui-même, n'est pas d'ailleurs cultivé avec moins de courage par cette foule de petits propriétaires qui y trouvent un intérêt personnel direct et pressant, que l'Angleterre, ne saurait l'être par les mains de ses laboureurs mercenaires ; mais l'absence de capitaux, la nécessité de faire tout par soi-même avec ses seules ressources, l'ignorance des procédés supérieurs ou l'impossibilité de s'en servir, les obstacles qu'apporte aux irrigations générales l'hostilité des intérêts voisins, la concurrence des produits sur le marché qui tourne toujours à la ruine du pauvre ; enfin les exigences immédiates de sa position qui le forcent à méconnaître souvent la nature particulière de son terrain, pour en retirer tant bien que mal la chose qui satisfait au plus grand nombre de ses besoins (comme la pomme-de-terre dans un grand nombre de pays) : voilà autant de circonstances fatales auxquelles le petit cultivateur ne saurait échapper. Aussi l'usure devore-t-elle notre agriculture sans parler des impôts exorbitants qui l'accablent, ni des terreurs dans lesquelles le moindre désordre climatérique plonge l'infortuné

propriétaire. Que dis-je ? plusieurs années fécondes de suite dans les régions vinicoles sont un désastre !

Par l'ASSOCIATION tous ces fléaux disparaissent. Chacun des travailleurs prend autant d'intérêt à l'exploitation sociale que s'il cultivait pour lui seul : ne sait-il pas que son revenu grossira parallèlement à la fortune publique ? L'impôt réparti sur tout le capital social, n'accable plus la seule propriété : il se prélève annuellement sur la totalité des produits, avant la répartition individuelle. Ainsi se trouve supprimée cette multitude de collecteurs, inspecteurs, receveurs, enregistreurs, et tous ces impôts directs, indirects, octrois et patentes, etc., qui coûtent si cher et compliquent tellement nos rouages financiers. La concurrence anarchique a disparu. La garantie du minimum pour chaque citoyen et le contrat d'assurance qui unit les communes par un lien semblable, affranchissent l'homme de toute crainte, et lui font goûter une sécurité plus précieuse encore que la richesse. Il n'y a plus de ruine possible, à l'abri de cette religieuse solidarité qui étend sa protection sur le genre humain tout entier.

Cependant l'atelier industriel a subi une transformation analogue à celle de l'atelier agricole ; ce sont les mêmes capitaux, les mêmes intelligences, les mêmes bras qui font mouvoir parallèlement ces deux puissances productrices devant se prêter sans cesse un mutuel secours. Ces vigoureux travailleurs, qui, tout à l'heure, vêtus de sarraux champêtres, traçaient un sillon, les voilà sous un nouveau, costume tissant, forgeant, ciselant, etc. Plus tard nous les retrouverons encore se mêlant aux chœurs des musiciens, ou bien méditant, le front penché sur le livre, les graves problèmes de la science !

Ainsi brille partout l'économie des ressorts : aucune valeur, aucune force, aucun instant n'est perdu.

Un seul édifice contient les divers éléments du foyer de production : son nom est le PHALANSTÈRE. Les ateliers,

les magasins, les cuisines, les salles publiques, les galeries, les appartements particuliers, sont coordonnés avec symétrie, et élégance dans le sein de cette ruche laborieuse, de manière à ce que chacun profite plus complètement des ressources générales. Une galerie spacieuse embellie par les arts, et chauffée en hiver, parcourt tout l'édifice semblable à l'artère capitale qui porte le sang et la vie jusqu'aux extrémités du corps. Une aile du Phalanstère renferme spécialement les ateliers bruyants ; l'aile opposée est consacrée aux travaux de l'esprit et à la réception des étrangers.

Le centre du bâtiment principal est occupé par une vaste rotonde servant de bourse ou de lieu d'assemblée générale. Au-dessus, s'élève la tour d'ordre surmontée d'un télégraphe chargé de transmettre, soit aux travailleurs répandus dans la campagne, soit aux communes voisines des avertissements rapides. Le Phalanstère contient encore une église et un théâtre, des salons de toute espèce, et enfin des logements appropriés à toutes les fortunes, chauffés et éclairés en grand par les différents fourneaux qui créent la vapeur, ou qui alimentent le feu des cuisines ou accomplissent tout autre service général ; et la vapeur elle-même, après avoir ébranlé les puissantes machines et donné l'impulsion à tout le mécanisme industriel, va encore desservir une foule de besoins publics et privée ; elle fournit partout la chaleur et l'eau, alimente, les bains, et porte jusque dans les plus humbles demeures une température douce et salubre.

Il n'y a plus qu'un seul cellier, une seule cave et une seule cuisine, mais dans laquelle se prépare une nourriture appropriée aux goûts et à la fortune de chacun. On devine sans peine quelles immenses économies résultent de ces dispositions ; et combien, cependant, toutes les parts s'en trouvent merveilleusement accrues ; quelles heureuses conditions de luxe, de salubrité, de confort général succèdent au malaise et à la déperdition actuelle.

L'ADMINISTRATION forme une des branches capitales de l'organisation des travaux. Elle est confiée dans la Phalange à une corporation spéciale qui porte le nom SÉRIE ADMINISTRATIVE. Ses fonctions sont intérieures et extérieures. A l'intérieur elle administre les intérêts généraux et particuliers ; à l'extérieur, elle règle les rapports de la commune avec les autres communes, avec la province, l'empire.

1° Administration intérieure. La SÉRIE d'administration, divisée et subdivisée, comme toutes les autres Séries, en genres, espèces, variétés, et composée en somme de la majorité des citoyens, tient les rênes de la fortune publique, établit une statistique constante des besoins et des ressources, afin de les harmoniser avec la production ; détermine le rang et l'utilité de chaque chose ; préside à toutes les transactions publiques et privées ; soumet à des tribunaux d'arbitrage les causes de dissidence ; tient un compte ouvert à chacun pour sa consommation d'un côté et son travail de l'autre ; préside à la répartition des bénéfices ; inscrit les ayants droit sur le livre du capital ; rassemble les produits autochtones. et étrangers, afin de les livrer à la consommation avec mesure, justice et sûreté. De la sorte, la cupidité particulière ne vient plus s'interposer entre le producteur et l'acheteur, sous le nom de gros et petit commerce, et vivre en parasite aux dépens de l'un et de l'autre.

En résumé, la SÉRIE ADMINISTRATIVE remplit à la fois les emplois de teneur de livres, de caissier, de notaire, de percepteur, de négociant, de banquier, de régisseur, etc. Toutes ces fonctions, qui occupent aujourd'hui une place si grande, si dispendieuse dans le mécanisme social, qui renferment tant de juridictions divisées, jalouses, compliquées, les voilà réunies et engrenées, formant comme les éléments d'un seul cabinet d'affaires ; les voilà placées hors de la spéculation individuelle, sous la main de la société elle-même. Elles la suivront pas à pas pour

veiller, avec une incorruptible fidélité, à sa fortune et à son bien-être ; et accompliront à la fois auprès de chacun l'office d'intendant avec une intégrité, une prudence et une habileté qui ne sauraient être plus grandes. Que de soucis épargnés à la plupart des hommes ; que de ruines de fortune prévenues ; quel affranchissement des préoccupations matérielles, et, par suite, quel entraînement vers les choses nobles ! Enfin quel lien puissant entre les intérêts et les affections, entre l'homme et la société tout entière ²² !

2° Administration extérieure. En face des autres communes, la commune associée ne nous apparaît plus que comme un seul homme jouissant des mêmes droits et devant accomplir les mêmes devoirs. D'abord, un contrat de garantie réciproque met chaque PHALANGE à l'abri de toutes les chances accidentelles de ruine, telles qu'incendies, grêle, inondations, disette. Un trésor provincial est formé dans ce but avec les souscriptions collectives et individuelles des PHALANGES, et sert, dans les années heureuses, à multiplier les travaux d'utilité générale, routes, ponts, canaux, marchés, etc. lorsqu'ils ont été décidés par le Congrès provincial.

Cette assemblée, que préside le chef politique de la contrée, est formée de délégués élus dans la RÉGENCE de chaque commune²³. Sa mission est de veiller aux intérêts communs du pays. C'est la RÉGENCE d'une province. A elle est confié le soin d'établir l'équilibre entre la production et la consommation par des travaux de statistique exacts, de régler les conditions d'échange, de voter le budget provincial. Il fait encore pour la contrée l'office de Cour des comptes et de Conseil d'État et concourt à la formation des Congrès supérieurs. Telles sont, en abrégé, les attributions du Congrès provincial²⁴.

Chaque PHALANGE possède dans le chef-lieu de la province, et chaque PROVINCE dans la capitale de

l'EMPIRE, un comptoir et un entrepôt pour les besoins de son commerce. Des agents envoyés par les RÉGENCES mettent en action tout ce mécanisme. Les grandes villes renferment aussi des musées et des bibliothèques plus riches ; et des écoles supérieures entretenues aux frais du trésor provincial, dans lesquelles chaque phalange envoie ses élèves éminents pour y pousser plus avant leurs études.

Le lecteur pourra facilement suppléer à ce que cette esquisse de l'élément administratif en ASSOCIATION laisse à désirer, en partant de ce principe que les communes sont aux communes, et les provinces aux provinces, ce que les citoyens sont aux citoyens dans la commune.

Nous ne dirons presque rien ici des autres branches de fonctions : les indications générales que nous avons données pouvant s'appliquer à toutes indifféremment.

Le commerce, comme le lecteur a dû s'en apercevoir dans ce qui précède, subit une complète métamorphose. Il ne peut plus être, comme aujourd'hui, « l'art d'acheter 3 fr. ce qui en vaut 6, et de vendre 6 fr. ce qui en vaut trois (FOURIER). » Le principe de l'association exclut toute spéculation frauduleuse et la rend impossible. Plus de commerce particulier, et plus par conséquent de concurrence mercantile. Dans l'intérieur, c'est la phalange qui vend à ses membres, ou pour mieux dire à elle-même. Le fonctionnaire chargé de ces transactions n'a aucun intérêt à frauder sur une marchandise qu'il ne vend plus pour son compte personnel : ici point d'accaparement, point d'agiotage, point de hausse ou de baisse factices, point de ruses et de supercheries. En un mot, l'association des intérêts, et le contrôle général exercé perpétuellement par la participation de tous à chaque chose, sont des garanties assurées contre les tentatives de la cupidité individuelle. « S'il n'y avait pas de receleur, il n'y aurait pas de voleur, » a-t-on dit : c'est surtout en association que se vérifiera cet axiome. A l'extérieur, même sûreté : l'assemblée de la province a déterminé la valeur

commerciale des denrées : les échanges se font à prix fixe et avec garantie pour la qualité des marchandises.

Les TRAVAUX DOMESTIQUES sont, pour la plupart, convertis en fonctions publiques. Il y a la blanchisserie, la buanderie, les ateliers de coutures, de modes, d'habillements sociétaires ; le service intérieur de propreté est accompli en grand, comme aujourd'hui l'entretien et l'éclairage des rues et des édifices publics, celui de table est adapté aux goûts et aux fortunes. On vit chez soi ou dans les salles publiques, en famille, en réunion d'amis, ou même seul, suivant sa disposition.

Les voitures publiques sont gratuites : les particulières, à qui veut les payer. Ainsi en est-il des chevaux et des animaux de fantaisie, et de tous les objets d'art et de luxe.

L'éducation fera l'objet d'un chapitre spécial. que nous placerons ailleurs.

Il est facile de se faire une idée de l'ardeur avec laquelle seront cultivés les SCIENCES et les ARTS dans y ne société où tout le monde aura reçu une éducation libérale, et où les préoccupations matérielles ne forçant plus le savant et l'artiste à faire du métier, ils pourront se vouer avec amour à la poursuite de leur idéal. Qu'on se rappelle aussi que la variété des fonctions accessibles à tout le monde, offrira aux jeunes artistes, aux littérateurs et aux savants, non-seulement le moyen de se délasser des travaux de l'esprit, mais encore une honorable ressource, lorsque l'inspiration leur fera défaut. Ils y trouveront même une consolation dans l'insuccès. Tel qui, cédant trop tôt à sa jeune ambition, s'était vainement, dit le anch'io son' pittor, ne sera pas condamné, comme aujourd'hui, par la faim, aux tristesses et à l'humiliation de la médiocrité ; et, peu à peu, tournant son ardeur vers un autre but, deviendra un industriel et un agronome habile au lieu de rester un mauvais peintre.

Quant aux artistes vraiment inspirés, quel horizon s'ouvrira devant eux ? L'ASSOCIATION agrandit, poétise,

embellit tout. Sous ses auspices la nature devient plus riche et plus harmonieuse, le ciel plus pur. L'homme régulièrement développé, possédant à la fois un corps robuste et une intelligence assouplie ; la femme conservant la délicatesse des formes au milieu d'une vie active et variée ; réunissant la vigueur des filles du peuple aux élégantes proportions des races aristocratiques ; la femme rayonnant d'une beauté inconnue parmi nous, la beauté du bonheur ; quels types féconds pour les Phidias et les Raphaëls de l'avenir ¹

Et la musique !... Comment peindre sa puissance en association ? Qu'on se représente une société dans laquelle tout le monde est capable de concourir à l'exécution d'une œuvre musicale. Combien de vocations d'artistes qui meurent étouffées aujourd'hui ne s'y révéleront-elles pas ? Et puis quels éléments de puissance entre les mains du compositeur ! Dans chaque phalange, un orchestre de trois ou quatre cents instrumentistes, un nombre encore plus considérable de chanteurs, et, pour auditeurs, tout un peuple initié au sentiment des arts. Quelles émotions, quel enthousiasme, quels majestueux accents ! Oh ! ce n'est qu'alors que l'humanité comprendra bien la sublimité « la puissance religieuse de la musique

Accordons quelques développements à l'art humain par excellence, l'architecture.

L'architecture est le plus grand, le plus puissant des arts. Tous les autres ne lui servent que d'ornement. La sculpture anime ses frontons, effeuille ses colonnes ; la peinture peuple ses arceaux et ses routes ; la musique est la grande voix du monument. Mais la peinture, la sculpture, et jusqu'à un certain point la musique, vivent d'imitation : l'architecture seule vit complètement de sa pensée : c'est la fille aînée du génie de l'homme. Aussi eut-elle pour mission de réaliser dans chaque âge l'idéal d'unité qui domina les sociétés humaines.

La vieille Egypte, avec ses castes fatales, infranchissables, sa religion mystérieuse, son respect aveugle du passé, réalisa sans doute une forte unité à la fois politique et religieuse, et dont son architecture imposante est demeurée jusqu'à nous l'ineffaçable symbole. Mais dure, impitoyable, elle sacrifia l'homme à un immuable organisme et à l'orgueil de ses despotes et de ses prêtres. Tout y fut mystère, hiéroglyphe, énigme. Quelle efflorescence d'art était possible chez un tel peuple ? Ses monuments furent des sphinx gigantesques et enchaînés, des monolithes grossiers couverts, pour tout ornement, de signes cabalistiques, des colonnes lourdes et basses, et surtout la pyramide dont la masse, la nudité et la froide grandeur exprimaient si bien la puissante et immobile unité de la société égyptienne.

Chez les Grecs, le peuple artiste par excellence, l'unité fut dans l'art. La religion elle-même n'était guère qu'une gracieuse fantaisie de l'art, une série de fictions écloses dans le cerveau des artistes et des poètes que le peuple surnommait les pères des dieux. L'architecture exprima par la pureté de ses lignes, l'élégance et la justesse de ses proportions, le sentiment exquis de beauté dans la forme qui domina exclusivement la Grèce. Mais froide, comme tout ce qui part de l'imagination plus que du cœur, monotone, sans élan, elle symbolisa fidèlement une société égoïste et sensuelle, dénuée d'amour et de largeur dans son patriotisme et dans sa religion.

Les Romains prodigieux athlètes de l'unité politique, mais formés à l'école artistique de la Grèce, ne réalisèrent point un idéal d'architecture nouveau. Toutefois ils créèrent l'Arc, élément plus hardi et plus vivant que les angles éternels des édifices grecs ; de plus les Romains imposèrent à leurs monuments ce cachet de grandeur, de ténacité et de force qui était le fond de leur génie. Les cirques immenses, les colysées, les ponts et les aqueducs latins qui se rencontrent et se reconnaissent partout : tous

ces travaux gigantesques, que le temps ne peut vaincre, ne sont-ils pas les vivants témoignages de cette puissante unité politique que le Peuple-Roi imposa par la force à l'ancien monde ?

Lorsque le christianisme eut déposé, dans le sein de l'empire des Césars, le germe d'une nouvelle unité, l'architecture romaine fit encore un pas et créa le Dôme qui d'ailleurs avait l'Arc pour principe. Le genre Bysantin naquit principalement du mélange des formes grecques avec cet élément nouveau dont il abusa.

Toutefois l'art vraiment chrétien ne pouvait apparaître que chez un peuple jeune. Ce fut dans l'occident barbare qu'il se développa.

La société du moyen âge tendit par-dessus tout à l'unité religieuse : cependant son idéal eut deux faces : la guerre et la religion. L'architecture les symbolisa fidèlement. Le château féodal se dressa sur toutes les hauteurs, fier, inaccessible, couvert d'une impénétrable armure de bastions, de créneaux et de tours. Exista-t-il jamais une plus saisissante expression de la force, de l'orgueil et du despotisme individuel que le manoir féodal ?

La cathédrale, cette merveille de l'unité chrétienne, naquit comme par enchantement de toutes parts, sans qu'on puisse dire bien précisément d'où en sortait le type. Immense à sa base comme la société chrétienne qu'elle doit contenir tout entière, elle lance vers le ciel, à travers des ornements barbares et naïfs, ses voûtes si hardies, ses ogives, ses clochetons et ses flèches, comme les aspirations d'une âme pieuse vers le céleste séjour²⁵.

Aujourd'hui plus d'unité, partant plus d'architecture. Nous vivons du passé : nous faisons du grec ou du gothique, servilement, sans inspiration, sans foi. C'est le reflet de notre monde social dans lequel tous les débris des vieilles unités luttent confusément.

Ce sommeil de la grande architecture durera jusqu'au jour heureusement prochain, où se réalisera l'UNITÉ SOCIALE qui doit résumer toutes celles du passé en les absorbant. L'édifice sociétaire sera le symbole matera de cette rénovation sublime. Voyez, en effet, quel but il offrira aux conceptions de l'artiste. Réunir dans l'UNITÉ de l'édifice toutes, les branches de l'UNITÉ sociale la religion, l'art, l'industrie, la vie domestique, le palais, le gouvernement ! C'est-à-dire créer un monument qui satisfasse à tous les besoins physiques et moraux, à toutes les relations sociales de dix-huit cents personnes ; qui renferme dans le même vaisseau architectural, une église, un théâtre, une galerie-musée, des ateliers, magasins, cuisines, salons immenses et de toutes sortes, et des logements particuliers appropriés à chaque fortune. Que d'éléments à combiner, que de conditions à satisfaire ! l'économie générale du plan, la commodité, multipliée, la variété et l'élégance ; tous les styles, toutes les formes, toutes les proportions réunis dans l'enceinte de quelques grandes lignes.... Puis, extérieurement, harmoniser l'aspect général de l'édifice avec le caractère de la nature et de la contrée : simple et calme ici, pittoresque là, sauvage ailleurs ; avec le génie des peuples, les exigences des climats, etc. Quel idéal ! quelle carrière ouverte à l'émulation, au génie ! Voilà pourtant ce que sera chaque phalanstère, c'est-à-dire une simple commune rurale. Et que dire des grandes villes, qui, en se transformant peu à peu, finiront par n'être autre chose que l'agglomération d'un certain nombre de phalanstères, c'est-à-dire de palais plus riches et plus grandioses encore. Qu'on nous, dise s'il n'est pas permis de considérer de pareilles créations comme le plus sublime développement de l'architecture qu'il soit donné à l'homme de concevoir et d'atteindre.

Le domaine de tous les arts sera donc agrandi par l'ASSOCIATION : le sort des artistes sera ennobli. Rassurés par la garantie du minimum et par la variété de leurs

occupations contre les nécessités de la vie, ils pourront mûrir leurs œuvres, élever le goût du public jusqu'à eux, au lieu de descendre au sien, et ne plus lui prostituer leur idéal et leur conscience.

« En HARMONIE, la pratique des beaux-arts
» devient un sublime sacerdoce, ayant pour
» but d'élever les âmes et de les tenir perpétuellement
» ouvertes à la foi, à l'amour, à
» l'enthousiasme, sentiments vivifiants, source
» féconde des belles actions et des
» grandes vertus ²⁶. »

Les bornes que je me suis prescrites dans cette courte exposition ne me permettent pas de développer davantage cette partie de l'organisation industrielle d'une commune sociétaire. Seulement, avant de passer outre, je prie le lecteur de vouloir bien se poser quelques questions du genre de celles-ci :

1° Un plan d'organisation industrielle, basée sur l'ASSOCIATION du capital, du travail et du talent, et conforme au procédé de classification que nous venons d'esquisser, lui semble-t-il chose rationnelle et praticable ?

2° Cette organisation serait-elle de nature, par les économies qu'elle réalise d'une part ; et, de l'autre, par la concentration et le bon emploi qu'elle permet des ressources générales et particulières, et par la puissance d'action qu'elle apporte à tout, d'accroître considérablement la richesse publique²⁷ ?

3° Cette organisation semblerait-elle propre à diminuer sensiblement la somme des malheurs et des crimes qu'enfantent aujourd'hui la misère et l'antagonisme des intérêts ? Ne tendrait-elle pas à unir davantage les sentiments des hommes, tout en garantissant plus sûrement leurs intérêts légitimes ?

Quant à moi, je me borne, à déclarer que ces hypothèses me paraissent de la parfaite exactitude ; et, qu'en

particulier, pour ce qui est de la fécondité matérielle de l'ASSOCIATION, je ne doute pas que, par la seule vertu de son principe, l'ORGANISATION SOCIÉTAIRE n'élèvat presque immédiatement la production générale à plus du double de ce qu'elle est aujourd'hui.

Que sera-ce si nous parvenons à modifier assez profondément les conditions du travail en lui-même, pour que les hommes y soient entraînés passionnément !...

II.

Rendre le travail attrayant.

Tout dans l'univers obéit à l'attrait. « L'attraction, dit Fourier, est entre les mains de Dieu une baguette enchantée qui lui fait obtenir par amorce d'amour et de plaisir, ce que l'homme ne sait obtenir que par la violence.

» Pourquoi donc le travail resterait-il en dehors de cette loi ? « Rendre le travail attrayant, quelle chimère ! » disent nos moralistes : cependant, allons au fond des choses. De son essence le travail est-il absolument antipathique à l'homme ? Pour répondre sûrement à cette demande, il faudrait d'abord s'être entendu sur le mot travail. Que signifie à votre jugement l'expression travailler prise dans son acception la plus élémentaire ? — Agir, n'est-il pas vrai ? Mon œil travaille lorsqu'il examine un paysage, ou qu'il parcourt les lignes tracées sur ce papier ; mon bras travaille lorsqu'il cueille un fruit, soulève un fardeau, fait un geste. En un mot, chacun de nos organes travaille lorsqu'il accomplit l'une des fonctions pour lesquelles il a été façonné. Travail est donc au fond synonyme d'exercice, d'action. Dès lors qui ne voit que le travail est aussi nécessaire à l'organe que l'existence même, et que l'inaction absolue pour lui, c'est la mort. Donc, absolument parlant, travailler c'est vivre. Donc, prétendre que l'homme

répugne fondamentalement au travail, c'est dire qu'il répugne à vivre : c'est l'annihiler.

Mais ce que l'homme n'aime pas en réalité, c'est un travail environné de circonstances hostiles, soit à sa nature d'homme en général, soit à ses dispositions individuelles. C'est, par exemple, un travail contraint, lui, l'être libre par excellence, c'est un travail imposé par la violence ou par la faim, au dessus de ses forces, sans espoir de bénéfices ou d'honneurs, monotone, abrutissant, stérile, etc.

Ce sont, disons-nous, ces circonstances qui accompagnent presque toujours le travail actuel, qui répugnent justement à l'homme, et non pas le travail lui-même. N'est-il pas manifeste que la vie même n'est qu'un travail incessant ? que l'homme ne devient grand, éclairé et libre que par le travail ? et que lui enlever la possibilité du travail, ce serait tuer du même coup son corps et son âme²⁸ ?

Portons donc toute notre attention sur ces conditions étrangères au travail en lui-même qui influent si fatalement sur notre vie, et qui si longtemps ont retenu la société dans ce bizarre cercle vicieux de ne pouvoir exister que par le travail et de n'estimer que l'oisiveté.

- « La nature veut l'élégance, le luxe, la richesse,
- » la santé, les plaisirs des sens ; le
- » plus souvent le travail civilisé blesse les
- » sens, altère les organes, détruit la santé et
- » suffit à peine à l'existence du travailleur et
- » de sa misérable famille.

- » La nature veut les réunions de gens qui
- » s'aiment, se recherchent, sympathisent. —
- » Le travail civilisé isole le travailleur dans
- » sa fonction, ou le met face à face avec des
- » êtres qu'il n'aime pas et apporte ainsi le
- » vide, son ennui ou son désespoir, ou la

» haine à la place des jouissances actives du
» cœur, des chauds épanchements de l'âme,
» de l'exaltation des vives sympathies.

» La nature demande une succession de
» positions variées et contrastées, le mouvement,
» les changements de scène, les incidents ;
» c'est la loi de vie. — Le travail civilisé
» cloue pour le jour et la vie l'homme à
» son œuvre, à une œuvre identique.

» La nature veut des accords, de grands
» mouvements synergiques, entraînants et
» passionnés ; elle a mis dans tous ses cœurs
» des cordes que les enthousiasmes de masses
» sympathiques font vibrer à l'unisson.

» Elle veut aussi des discords, des luttes, des
» cabales de partis, des intrigues excitantes,
» de vigoureuses et puissantes dissidences :
» elle hait le calme plat, l'atonie, le vide, la
» torpeur. — Le travail civilisé baigne dans
» l'ennui, ne tend aucun ressort (si ce n'est
» celui du gain, le ressort sordide), et laisse
» toutes les cordes débandées, flasques et
» pendantes.

» Enfin la nature fait un besoin à l'individu
» de rattacher son action à une œuvre d'ensemble,
» de jouer dans le grand concert de
» l'ordre général, d'avoir un rôle apprécié
» dans un tout harmonique. C'est aux satisfactions
» de plus en plus larges de ce noble
» besoin que sont attachées les grandes et religieuses
» jouissances, les inspirations supérieures,
» les grandioses synergies. — Le travail
» civilisé enclot le travailleur dans le
» misérable cercle de son égoïsme individuel,
» tout au plus de son égoïsme familial. L'action
» humanitaire est morcelée, fragmentée,

» ou plutôt elle n'existe pas ; il n'y a pas d'ensemble,
» d'ordre, d'unité ; tout se contrarie,
» se choque, se brise. Le travailleur civilisé
» ne peut avoir à se rendre ainsi qu'un triste
» témoignage de contrainte et d'égoïsme. »

Destinée sociale, t. II.

On voit qu'en résumé la répugnance que nous éprouvons très-réellement aujourd'hui pour le travail découle de ce qu'il n'est pas coordonné d'une façon harmonique avec nos penchants naturels, de ce qu'il blesse perpétuellement ces mobiles d'activité qui forment l'essence de l'âme humaine : d'où il suit que ce sont ces conditions mauvaises, résultat de notre ignorance, qu'il faut changer, bien plutôt que le fond même de notre nature que Dieu a sans doute sagement organisée pour le but auquel il la destine.

Nous allons revenir avec quelques détails sur les principales circonstances qui environnent de dégoût l'accomplissement de nos devoirs, afin de montrer par contraste le remède que l'organisation sociétaire apporte à cette plaie capitale du monde civilisé.

1° Le travail assigné à chacun est le plus souvent en opposition avec sa vocation naturelle.

Ce n'est pas sans dessein, croyons-nous, que la Providence départit aux uns et aux autres facultés diverses. Dans ce grand concert de la société humaine, ne faut-il pas que chacun ait sa note à jeter, distincte et harmonique à la fois ? Tout homme doit donc sentir dominer en lui des tendances spéciales, indice de la fonction pour laquelle il a été créé.

C'est là une vérité bien simple, bien commune, n'est-il pas vrai ? Cependant, jusqu'à quel point s'est-on préoccupé d'en tenir compte dans la distribution des rôles sociaux ? Sans doute l'humanité n'en est plus, on doit le reconnaître, à ces castes immobiles dans lesquelles il fallait fatalement vivre et mourir, quelques souffrances individuelles, quelque

déperdition générale qu'il en résultât. Car le suprême Ordonnateur, se souciant peu de nos classifications arbitraires, se plaît à mélanger sans cesse les rangs de l'aristocratie des intelligences, à faire naître l'homme de génie indifféremment sous le chaume ou dans un palais ²⁹, afin de mieux inculquer aux hommes qu'ils sont frères et égaux à ses yeux, et que toute organisation sociale qui n'ouvre pas une carrière à chaque faculté utile, qui n'emploie pas toutes les forces dont il veut bien la gratifier, est fausse, impie, contraire à ses éternels desseins.

Aujourd'hui même toute fonction est-elle accessible à tous ? Tant s'en faut, hélas !.... Il existe d'abord comme une grande muraille presque infranchissable entre les fonctions dites libérales et toutes les autres, qui comprennent l'agriculture, les travaux domestiques et les professions industrielles. Pour aspirer aux premières, il faut recevoir ce qu'on est convenu d'appeler de l'éducation ; c'est-à-dire consumer dix ou quinze ans préparatoires dans des études tant générales que particulières. De ce fait seul il découle que les fonctions libérales sont fermées aux sept huitièmes des membres de la société. D'autre part, les professions non libérales étant réputées dégradantes, dignes de mépris, ne sauraient être acceptées par aucun homme bien élevé. Voilà donc en réalité le monde divisé en deux classes distinctes, je dirais presque ennemies.

Mais en passant de cette donnée générale à un examen plus détaillé, nous découvrons encore bien d'autres entraves au libre développement des vocations. Dans cette portion même de la société où chaque fils jouit du bonheur d'être saturé, pendant dix ans de sa blonde jeunesse, de grec et de latin, sous prétexte qu'on ne saurait être qu'à ce prix un être raisonnable, une fois le diplôme do-bachelier courageusement conquis, est-il permis au lycéen émérite de choisir cuire les diverses carrières libérales celle qui s'harmoniserait le mieux avec ses facultés naturelles. Point

du tout. Pour arriver aux unes, il faut de nouvelles études longues, dispendieuses, lointaines ; les autres demandent des protections ou une fortune faite : l'état ecclésiastique, l'enseignement et la carrière de publiciste sont à peu près les seules ressources du bachelier sans argent. Ainsi, les fonctions qui réclament plus impérieusement que les autres une vocation spéciale, sont envahies, comme pis-aller, par quiconque ne peut faire autre chose. Je laisse au bon sens de chacun à en tirer une conclusion par rapport aux garanties que de tels fonctionnaires peuvent offrir à la société.

Et je ne dirai rien ici de cette foule d'hommes pauvres que leur organisation fine et délicate appelait vers les choses élevées, dans les régions de l'art et de la science ; et qui s'étiolent et périssent dans le cloaque où la fatalité les a jetés, semblables à de pauvres fleurs qui n'auraient demandé qu'un peu de soleil pour épanouir une fraîche corolle et embaumer l'air de leurs parfums.

On voit, sans poursuivre cette analyse, que c'est encore la fortune et non l'aptitude naturelle qui détermine les fonctions. Comment donc serait-il possible que l'homme s'acquittât avec charme d'une tâche qui est si souvent en opposition avec sa nature ?

N'en serait-il pas autrement si, d'une part, toutes les fonctions utiles à la société étant ennoblies, et si, de l'autre, un système d'éducation gratuit développant libéralement les facultés de chacun, il devenait permis à l'homme de s'abandonner, sans scrupule et sans honte, à la voix de sa destinée. C'est là un des problèmes que Fourier a résolus. Son système d'éducation devient sous ce rapport le complément nécessaire de sa théorie organiques nous en parlerons plus tard. (Voyez la III^e partie.)

2° Le travail, dans notre société, ne satisfait pas les légitimes intérêts de l'homme. D'un côté on voit les travaux les plus frivoles, les travaux de luxe seuls honorés, et

souvent payés outre mesure. Tandis qu'un Jacquart meurt dans la misère, une danseuse est traînée en triomphe et amasse des monceaux d'or. Les travaux utiles, au contraire, sont méprisés et misérablement rétribués ; le prolétaire ne peut espérer autre chose que gagner sa vie. Pourtant son travail est en réalité le plus fructueux de tous ; mais hélas ! les bénéfices de la production sont réservés à tout autre que le producteur lui-même ! Partout, depuis l'origine des sociétés, le pauvre a été l'instrument d'exploitation du riche ! Aujourd'hui même, au sommet de chaque série de fonctions, quelque privilégié ; de chaque entreprise, quelque spéculateur moins occupé qu'aucun autre travailleur recueille cependant la plus grosse part des bénéfices acquis par les efforts communs. Serait-il possible que le fonctionnaire subalterne accomplît avec plaisir une tâche dont le principal profit lui sera enlevé ?

En conclura-t-on-néanmoins que nous voudrions tous les salaires égaux ? — Loin de là : nous savons autant que personne qu'il n'y a pas de société sans hiérarchie ; mais nous pensons que le rang et le salaire de chacun doit être déterminé en raison de sa valeur constatée par ses-œuvres et proclamée par le suffrage de ses co-associés. Des lors le travail aura pour tous l'attrait qu'il n'offre aujourd'hui qu'à ceux qui dirigent à leur compte une grande exploitation ; « car, dit Rousseau, on travaille bien et joyeusement, quand on travaille pour soi-même. »

3° Le travail manque de variété. Il n'exerce qu'une partie de nos organes, mais avec une continuité si opiniâtre, qu'il en résulte développement anormal de quelques facultés et atrophie des autres.

S'il y a un fait évident au monde, c'est bien la multiplicité de nos goûts, de nos aptitudes et de nos besoins ; et, ce qui ne l'est pas moins d'ailleurs, c'est la monotonie des occupations assignées à chacun par la société. Qui a tort ici ? Dieu ou le monde ? A en juger par les lumières du bon sens, il ne semblerait pas que le Créateur ait eu

précisément pour but de faire de l'homme une machine devant fonctionner exclusivement et perpétuellement, comme un rouage de mull-jenny, ou osciller comme un pendule.

Il l'a façonné sur un type splendide et second ; des facultés de toutes sortes concourent, par leur harmonieux essor, à réaliser en lui l'unité la plus puissante du globe. Pourquoi tout cela, si l'homme ne doit pas jouir de la variété de ses ressources ? Ce qui le constitue essentiellement, c'est la réunion d'un corps et d'une âme qui demandent également à être cultivés. Pas d'hygiène intégrale possible sans cette condition fondamentale. Aussi, le suprême Ordonnateur plaça-t-il dans le cœur de tous les hommes un indestructible besoin de variété, de mouvement, de contrastes, qui devient à la fois l'indice et la conséquence de la multiplicité de nos mobiles et de notre puissance d'action. « En industrie, connue en plaisirs,

- » la variété est évidemment le vœu de la
- » nature. Toute jouissance prolongée au-delà
- » de deux heures, sans interruption, conduit
- » à la satiété, à l'abus, émousse les organes et
- » use le plaisir. Un repas de quatre heures ne
- » se passera pas sans excès ; un opéra de quatre
- » heures finira par affadir le spectateur.
- » La variété périodique est un besoin du corps
- » et de l'âme, besoin de toute la nature ; la
- » terre même veut des alternats de semailles,
- » et la semence veut des alternats de terrain.
- » L'estomac rebutera bientôt le meilleur mets,
- » s'il est présente chaque jour, et l'âme se blasera
- » sur l'exercice de toute vertu, qui ne
- » sera pas relayée par quelque autre vertu.
- » Si le plaisir a besoin de variété, le travail
- » exige d'autant mieux cette variation. »

(FOURIER, Traité (l'Association. Sommaire.)

Eh bien ! que se passe-t-il dans nos sociétés ? Pendant dix, douze et quinze heures, chaque jour, nous restons suspendus, fixés, en chaînés à une même tâche !...

L'un est jurisconsulte, notaire, bureaucrate ou savant : en un mot, homme de cabinet. Dès lors, nul relâche aux livres et aux papiers ; rien dans sa vie laborieuse pour les facultés physiques, ou même pour l'imagination, rien pour le cœur. Un autre est artisan ou marchand : il rabotte, lime, charrie des moellons, scie du bois, aulne et moud douze heures de suite : heureux seulement quand le chômage ne vient pas le réduire à l'inaction. Comment se pourrait-il qu'une semblable vie n'entraînât pas la satiété et le dépérissement du travailleur ? Les premiers deviennent maladifs, moroses, maniaques ; leurs membres s'atrophient, leur estomac ne digère plus ; ils succombent sous une foule d'infirmités bizarres et cruelles ; les seconds ne sont bientôt plus que des machines accessibles seulement aux plus grossières sensations : ils sont ivrognes, crapuleux, féroces. Enfin, chez les uns et les autres, le cœur se dessèche dans cette tension perpétuelle de toutes les puissances de l'être vers un but étroit, sans sympathie, et dont l'argent est le seul idéal !

Quel est celui, parmi nous, qui n'appelle pas en soupirant le moment où il pourra rejeter, comme on dit énergiquement, le collier de misère ? Encore ceux qui y parviennent ne sont-ils pas les plus accablés. Toute cette multitude qui vit misérablement de son labeur quotidien, n'a pas à espérer de repos en cette vie : un seul jour d'arrêt mettrait en question l'existence d'une famille entière. Ils sont là rives à la chaîne pour jamais : heureux quand l'espérance chrétienne descend au fond de ce bain pour arracher au désespoir le prolétaire, en lui montrant le ciel !

Cependant nous en avons la ferme confiance, Dieu ne veut pas seulement ici-bas nous consoler avec l'espérance : il veut encore nous affranchir ; il veut acquérir des droits plus grands à notre amour, en améliorant chaque jour notre

vie ; sinon, pourquoi aurait-il doté l'homme d'une intelligence féconde, de l'empire sur la nature et des ressources de la science ?

Supposons que le religieux principe de l'association fût appliqué dans le monde : les conditions du travail sont aussitôt renouvelées. La société, mieux instruite de ses devoirs et de ses vrais intérêts, ce qui est une même chose, fournit à chaque homme les moyens de se développer harmoniquement. Les corps deviennent robustes, souples, adroits ; toutes les intelligences sont initiées à un ensemble de connaissances générales correspondant au plus grand nombre des fonctions élémentaires que réclament les besoins de la vie, et en particulier à celle de l'agriculture, ce pivot du travail industriel. Par un résultat nécessaire de la solidarité des intérêts, toute fonction, même la plus grossière, dès lors qu'elle a un but d'utilité publique, est réputée honorable ; de plus, de principe de la division du travail, poussé partout à ses dernières limites, en rend chaque partie d'une exécution facile et rapide. Alors, quelle métamorphose dans l'activité sociale ! On verrait la plupart des hommes, et jusqu'à ceux dont l'intelligence est la mieux douée pour les études contemplatives, prendre part avec empressement aux travaux de la campagne, ou exercer quelque profession industrielle, pourvu qu'ils n'y fussent pas enchaînés, et qu'ils pussent les quitter avant que la satiété arrivât, pour retourner à leurs études favorites. Quel charme ne résulterait pas de cette variété d'occupations ! Quelle influence elle exercerait, sans la santé des corps et des esprits, sur la richesse publique, qui profiterait de toute cette activité nouvelle ; sur les hommes d'étude, qui trouveraient dans ces occupations accessoires une distraction fructueuse ; sur les prolétaires qui pourraient s'élever aux travaux de l'esprit ; sur la vie humaine tout entière.

« Quelques-uns diront que la fréquente
» variété des séances consumera beaucoup de
» temps en déplacements : il en coûtera de
» cinq à quinze minutes, moins d'un quart
» d'heure en moyen terme, pour les déplacements
» champêtres ; car on emploiera de
» grandes voitures légères, à dix-huit personnes,
» pour le transport des groupes agricoles,
» et moitié moins à l'intérieur, où l'on
» circule par le moyen de la rue-galerie, qui
» joint entre eux les corps de logis parallèles
» au moyen de couloirs sur colonnes.
» Ceux qui regrettent ce chômage sont comparables
» à celui qui proposerait de supprimer
» le sommeil, parce que c'est un temps
» perdu pour l'industrie. C'est accélérer l'industrie
» que de lui ménager des repos : le
» travail passionné des harmoniens sera ardent,
» ils feront en une heure ce que ne font
» pas en trois heures nos salariés lents, maladroits,
» ennuyés, musards, s'arrêtant et s'appuyant
» sur leur bêche, dès qu'ils voient
» passer un oiseau. L'ardeur des harmoniens
» au travail deviendrait donc un excès nuisible,
» si elle n'était tempérée fréquemment
» par les relâches qu'exige le changement de
» séance. Mais les critiques veulent toujours
» juger le mécanisme sociétaire d'après les coutumes
» et moyens du système civilisé. »

(Nouveau Monde industriel, p. 81, 82.)

4 La plupart des travaux productifs, et principalement ceux de culture, de fabrication et de ménage, s'accomplissent aujourd'hui au milieu de conditions matérielles qui blessent de mille façons ce besoin de propreté, de bien-être, de luxe, qui est plus ou moins

vivement senti par tous les hommes : ateliers malsains et sales, outils grossiers, vêtements repoussants, exhalaisons fétides, tout semble réuni pour choquer les sens et inspirer le dégoût du travail. Dans les campagnes, à peine la demeure de l'homme est-elle distincte de celle des animaux. L'échoppe du petit artisan est le plus souvent un infect cabanon, qui lui sert encore de cuisine, de salle à manger et de lieu de repos. Le cœur du riche se soulèverait à la seule pensée de vivre dans un tel bouge. Et que dirai-je de ces grands ateliers industriels où la santé de l'homme est inévitablement frappée ? de ces mines où les travailleurs restent douze heures par jour enfouis loin de la lumière du soleil ? il est vrai que ces sortes de travaux sont des plus productifs.... pour les capitalistes.

Eh bien ! ces conditions de travail, même lorsqu'elles ne tuent pas rapidement l'ouvrier, entraînent plusieurs conséquences funestes. En influant fatalement sur sa santé elles influent sur toute sa vie, sur sa vieillesse, sur la constitution de ses enfants, qui naîtront avec un germe fatal ; elles tendent à détruire tout sentiment élevé dans la classe ouvrière, toute délicatesse de mœurs, de formes et de langage ; enfin, elles contribuent plus fortement qu'on ne l'imagine à accroître la fatigue et les dégoûts du travail.

Dans la commune associée, tout se passe autrement l'homme n'y étant pas sacrifié à la matière, c'est le bien-être des travailleurs qu'on se propose pour premier but. Les ateliers sont grands, splendides, luxueux ; les instruments de travail réunissent la commodité à l'élégance ; chaque ordre de fonctions a ses costumes de fatigues et d'apparat, pittoresquement appropriés à la tâche ; les corporations rivalisent entre elles de magnificence³⁰ ; enfin, tous les arts, jusqu'à la musique (en fit-on jamais un plus noble usage), viennent, par leurs gracieuses fantaisies, charmer l'imagination du travailleur,

exalter son ardeur et ses forces, et jeter leurs prestiges sur les plus humbles fonctions.

- « Dans les campagnes, dit Fourier, les sarraus
- » gris d'un groupe de laboureurs, les sarraus
- » bleutés d'un groupe de faucheurs, seront
- » rehaussés par des bordures, ceintures
- » et panaches d'uniforme, par des chariots
- » vernissés, des attelages à parures peu coûteuses,
- » le tout disposé de manière que les
- » ornements soient à l'abri des souillures du
- » travail.
- » Si nous voyions dans un beau vallon distribué
- » en mode ambigu, dit anglais, tous
- » ces groupes en activité, bien abrites par
- » des tentes colorées, travaillant par masses
- » disséminées, circulant avec drapeaux et instruments,
- » chantant dans leur marche des
- » hymnes en chœur, puis le canton parsemé
- » de castels et belvédères à colonnades et flèches,
- » au lieu de cabanes en chaume, nous
- » croirions que le paysage est enchanté, que
- » c'est une féerie, un séjour olympique. »

(FOURIER, Traité d'Association, tom. 11.)

Résumons-nous. Pour rendre le travail attrayant, il faut le dégager des conditions mauvaises qui l'ont accompagné jusqu'à ce jour... Que les tâches soient proportionnées aux forces et assorties avec les dispositions naturelles ; que le travailleur cesse d'être l'esclave de l'oisif, et qu'une légitime mesure de profits et d'honneurs lui soit assurée en raison de son utilité personnelle ; qu'une subdivision aussi extrême que possible des fonctions en rende chaque partie facile ; que la variété introduite dans le champ du travail y remplace la monotonie passée, éloigne la fatigue et favorise le développement de toute l'activité physique et

intellectuelle de l'homme ; enfin, que le luxe et les arts viennent embellir et poétiser le travail.

Cependant jusqu'ici nous avons à peine touché aux cordes les plus vibrantes de l'âme humaine : les intérêts du travailleur, la satisfaction légitime de son égoïsme, les conditions hygiéniques de sa vie, nous ont presque seuls préoccupés. Que sera-ce si nous tendons vers le travail les ressorts les plus élevés de sa nature !

Quels puissants mobiles l'association ne trouve-t-elle pas d'abord dans les passions affectives ?

Dans nos tristes sociétés, l'homme est seul à tout ce qu'il entreprend : autour de lui il ne voit que des envieux. Le monde industriel, on le sait, est une arène de combat où la victoire ne s'achète que par la ruine du faible, et souvent au prix de l'honneur. Il y a bien de tous côtés juxtaposition de travailleurs ; mais nul lien de sympathie ou d'intérêt ne les associe entre eux : l'œuvre de chacun est étrangère à tous, quand elle ne leur est pas funeste. Cet antagonisme cruel est si bien accepté que l'on entend répéter à l'envi : « Ici-bas, il faut être dupé ou dupeur... » Quelle preuve plus flagrante pourrait-on trouver de l'impiété de notre monde ? En dépit des sublimes prescriptions du Christ dont nous nous prétendons les disciples, combien parmi nous ne sont pas forcés de spéculer-froidement, d'appeler même de leurs vœux la ruine de leurs semblables. « Un médecin désire à ses concitoyens de bonnes fièvres, et un procureur de bons procès dans chaque famille. Un architecte a besoin d'un bon incendie qui réduise en cendres le quart de la ville ; de même de tous les états. »

(FOURIER.)

En association, cet affligeant tableau disparaît : l'intérêt d'un seul homme ne se trouve plus en opposition avec l'intérêt de tous.

Le médecin, par exemple, au lieu de bénéficier sur la maladie, aurait tout à y perdre. Préposé officiellement à la

sauté d'une classe de citoyens, c'est par le nombre des bien-partants, et non par celui des malades, qu'il est payé. De la sorte, c'est à prévenir le mal que son intérêt, d'accord maintenant avec sa conscience et le bien-être de ses clients, le porte ; et l'hygiène devient à ses yeux la plus importante des sciences médicales³¹.

Dans les carrières industrielles, la plus grande partie des fonctions seront accomplies par des groupes où le double lien du cœur et de l'intérêt unira les travailleurs. Chacun aura choisi lui-même ses compagnons et ses chefs. Il reviendra avec d'autant plus d'empressement à sa tâche quotidienne, qu'il saura y rencontrer ceux qu'il aime ; que sa subordination y sera volontaire, ou son commandement accepté avec joie : en un mot, qu'il s'y sentira uni à un tout qui le protégera sans l'absorber. Si ce n'est pas là du véritable esprit chrétien noblement réalisé, qu'on nous dise où il se trouve.

Nous arrivons aux passions distributives, les plus énergiques ressorts du mouvement social. Elles sont, comme on se le rappelle, au nombre de trois, cabaliste, composite, papillonne. (Voyez page 44, 1^{re} partie.) Leur influence est déjà grande aujourd'hui ; mais souvent plus funeste que salutaire.

En civilisation, la cabaliste n'est pas seulement cette généreuse émulation qui grandit l'homme, tend toutes ses facultés vers un but glorieux, et enfante les merveilles ; plus souvent, au contraire, elle devient cette jalousie haineuse et basse qui souffle la calomnie, inspire les sourdes intrigues, arme deux nations l'une contre l'autre, rend l'homme fratricide et impie.

Si la composite ou passion de l'accord ravit, comme par un mouvement électrique, les volontés de la multitude, inspire les grands dévouements, transforme tout d'un coup un soldat en héros, et, sous le nom de patriotisme, devient le plus ferme rempart des libertés publiques ; c'est elle

aussi qui, sous l'inspiration de l'orgueil, ce fils aîné de l'ignorance, à la voix du fanatisme religieux ou politique, sous les suggestions d'une éloquence corruptrice, remplit le monde de crimes : les sanguinaires émeutes, l'aveuglement de l'opinion publique et ses iniques lâchetés, l'émulation pour le mal et ces cris insensés qui retentissent, dans l'histoire, autour de tous les Christs de l'humanité : « crucifiez-le, que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »

Enfin, quelque avides que nous nous montrions de variété dans nos plaisirs, il est malheureusement vrai que, dans un monde où l'ordre est si peu réel, la passion du changement serait de nature à jeter le trouble dans le mouvement général de la société, comme elle y est funeste aux intérêts individuels.

Aussi flétrissons-nous des noms de légères, de superficielles, ces natures faciles et fécondes pour lesquelles la variété est un besoin indispensable, tandis que nous, prisions fort les esprits souvent étroits qui peuvent se prendre à un point unique, s'y fixer, avec opiniâtreté, s'y incarner, et ne lâcher prise que décrépits et stupides, mais enrichis. Encore un coup, là où l'homme marche isolé, sans avoir de secours à attendre de ses semblables, cela est logique. Il s'agit bien d'équilibre de facultés dans un monde où les trois quarts des travailleurs luttent encore contre la faim !

Nous allons examiner quel sera le rôle nouveau des trois puissantes passions que nous venons de caractériser dans notre organisation du travail.

D'abord, par le fait seul de l'association, la carrière émulative se trouve complètement déplacée. Je ne saurais plus chercher mon profit, dans le mal de mes rivaux, puisqu'une intime solidarité unit nos efforts. Et puis la cupidité individuelle n'est-elle pas tout d'abord émoussée par la garantie du minimum ?

Adieu les spéculations tortueuses, les renommées de réclame, les roueries de l'agiot : tout se fait au grand jour et par les mains de tous ; la seule voie ouverte aux intérêts particuliers, c'est la voie des intérêts généraux : là, pour gagner plus, il faut plus mériter. Mais aussi dans ces limites, qu'on dirait tracées à la fois par la religion et la justice, l'intérêt de chacun se trouve-t-il mieux assuré : l'association décuple toutes les ressources ; le vrai mérite brille sans obstacle, car c'est pour l'intérêt général qu'il se développe, alors même qu'il ne songe qu'à sa propre satisfaction.

La solution est donc parfaite sous ce point de vue, puisqu'elle protège également bien sans les confondre les droits du citoyen et de la société.

Restent les luttes d'amour — propre qui grandiront d'autant plus que la question d'argent sera rendue moins importante par les garanties de l'ordre nouveau. En travail seriaire ou associé, le groupe a remplacé les travailleurs isolés. L'émulation subit le même déplacement : elle s'exerce de groupe à groupe : elle est même si dominante sous cette forme, qu'elle se subordonne facilement les prétentions particulières dans le sein du groupe. L'action de la composite (passion de l'accord) exalte le sentiment de l'unité entre les membres du groupe pour fournir une puissance plus compacte à la rivalité des groupes entre eux. C'est ce qu'on nomme vulgairement l'esprit de corps : qui n'a été frappé de son énergie ?

Un groupe a intérêt à dépasser ses rivaux, en s'élevant au-dessus d'eux, mais non en les faisant descendre ; car la ruine du vaincu retomberait sur le vainqueur lui-même.

La rivalité de deux groupes est d'autant plus ardente que les produits de leur travail sont plus semblables. De même qu'en musique deux notes frappées ensemble discordent d'autant plus qu'elles sont plus rapprochées, et qu'aussitôt que l'on a franchi l'intervalle d'une tierce on obtient des alliances harmoniques : de même, en industrie, les groupes

éloignés s'allieront pour lutter avec plus d'avantage contre leurs rivaux directs. Les deux ailes d'une série fonctionnelle se réuniront dans une rivalité commune contre les groupes du centre qui renferment les travaux essentiels de la SÉRIE.

Mieux, l'échelle des fonctions et des groupes est assortie, c'est-à-dire plus elle présente une gamme de discords et d'accords régulièrement opposés et complets, plus le jeu de la cabaliste est puissant, plus le travail offre d'attrait et devient fructueux.

Le même principe va. se développant avec toute la hiérarchie des fonctions. La SÉRIE entière lutte industriellement contre une série voisine. La phalange s'aggrave pour sa production favorite à une SÉRIE provinciale où les mêmes intrigues se reproduisent, etc. Mais, à tous les degrés, la rivalité d'en haut neutralise celles du même plan³², et la grande solidarité universelle contient toutes ces luttes dans les limites du travail, de la justice et de l'honneur.

Ajoutons encore que ce qu'il pourrait rester de personnel dans ces jalousies corporatives se trouve annihilé par l'engrènement des fonctions.

Pierre et Jean étaient rivaux ce matin dans un groupe de moissonneurs ; deux heures après, ils se trouvent réunis dans une fonction nouvelle ; de rivaux, ils sont devenus amis. L'émulation ne peut donc dégénérer en haine : elle demeure enfermée dans la fonction où son influence est salutaire ; elle n'atteint pas les personnes qui ne sont rivales qu'un instant.

Tel est le système de contre-poids par lequel le jeu des passions se trouve contenu au milieu même de leur essor.

Il faut songer en effet que ce mécanisme, loin de rétrécir le théâtre des ambitions individuelles, l'étend à l'infini, sans briser aucun des ressorts du mouvement général. Partout où se manifeste une supériorité (et la variété des

fonctions de chaque travailleur n'en laisse aucune méconnue), elle devient l'occasion d'un titre hiérarchique. Le double principe de la fusion des intérêts et de l'émulation corporative réduit au silence les amours-propres aveugles, impose au suffrage de ses collègues le fonctionnaire éminent, et le porte nécessairement, d'échelon en échelon, jusqu'au faite de la hiérarchie.

Voilà donc, si on y prend garde, le jeu de la cabaliste, le mobile passionnel le plus redoutable régularisé. Cette passion que Fourier appelle avec énergie la passion du discord ; ce dissolvant perpétuel de l'ordre civilisé, la source capitale, après le paupérisme, des crimes de ce monde : la voilà transformée, disciplinée ; elle sera désormais le soutien le plus énergique de l'ordre ; comme un irrésistible aiguillon, elle poussera chaque homme à travailler au bien-être de ses semblables au nom même de son égoïsme et de sa propre gloire.

Où nous nous abusons fort, où il existe un rapport providentiel entre ces conquêtes de la science sociale sur les forces libres et incompressibles de l'âme humaine dont l'ignorance méconnut si longtemps la valeur, et ces découvertes d'un autre ordre qui soumettent à notre volonté les puissances les plus formidables de la nature.

Les unes et les autres n'ont-elles pas été tour à tour divinisées par la crainte et maudites par le préjugé, jusqu'à ce que le génie de l'homme eût calculé les lois de leur action. Voyez : l'électricité, la foudre, la vapeur, le feu, les gazes les plus destructeurs, et jusqu'à ces poisons qui foudroient : que de puissances naturelles, non-seulement légitimées par la science, à titre d'agents salutaires de la vie générale, mais encore devenus les serviteurs soumis de l'homme !...

Que dirons-nous de la composite envisagée comme stimulant du travail sociétaire ? Ne suffit-il pas d'y songer un instant pour se représenter quel élan d'enthousiasme emportera ces travailleurs unis à tant de titres, sollicités

par d'aussi puissants attraites ?..... Qui voudra rester inactif au milieu d'une vie si variée, si gaie, si utile ? Quand toutes les récompenses, tous les honneurs seront pour l'activité et le dévouement, quel est le riche qui ne secouera pas son oisiveté et son ennui pour prendre part à cette existence si pleine d'émotions, de contrastes et de mouvements ; de rivalités vives et généreuses et de nobles ambitions ?...

L'influence de la papillonne sur le travail sérieux a été indiquée ailleurs (voyez p. 189) : nous n'y reviendrons pas. Mais peut-être le lecteur comprend-il mieux en ce moment combien il était nécessaire de ne pas négliger ce mobile passionnel dans une combinaison qui a pour but d'exalter l'ardeur du travail, tout en se préoccupant de l'hygiène physique et morale du travailleur ; d'ouvrir une carrière immense aux rivalités, tout en resserrant les liens sympathiques qui doivent unir entre eux les rivaux ; d'agrandir la puissance de production de l'homme, tout en ménageant ses forces et en respectant son indépendance.

Fourier a résumé l'action des trois sions distributives dans une formule que je livre à la méditation de mes lecteurs :

La Série industrielle doit être EXALTÉE, RIVALISÉE ET ENGRENÉE Exaltée par la composite (ou passion de l'accord), rivalisée par la cabaliste (ou émulation), engrenée par la papillonne qui produit l'agencement des séries et des groupes les uns dans les autres.

Enfin, est-il nécessaire de montrer combien le travail sociétaire donne une large satisfaction à ce besoin supérieur de justice et d'ordre, à cette aspiration religieuse qui résume toutes les tendances de l'âme humaine, l'UNITÉISME ?

Cette solidarité intime, ce noble dévouement au bonheur de tous, cette fraternité vivante et pratique ne présentent-elles pas l'image de la plus sublime unité qu'il soit possible à l'homme d'atteindre sur cette terre ? N'est-ce pas la

réalisation du christianisme dans ce qu'il a de plus pur. et de plus généreux ?

FAIRE QUE LES HOMMES SOIENT HEUREUX PAR LE TRAVAIL ET LA CHARITÉ, Voilà en deux mots notre but. Ceux qui n'ont pas vu cela dans la théorie sociétaire, n'y ont rien compris !

Avant d'abandonner ce sujet, le plus important qu'il nous soit possible de traiter, réunissons sous les yeux du lecteur l'ensemble des conditions dans lesquelles la théorie sociétaire veut placer le travail, en les opposant synoptiquement aux conditions dans lesquelles il s'accomplit maintenant.

EN CIVILISATION.

1° Le travail n'est pas approprié aux forces, à la capacité et à la vocation de chacun.

2° Il ne procure pas au travailleur un profit proportionné à ses efforts et à son utilité personnelle.

3° Les travaux nécessaires sont méprisés, les travaux de luxe et d'agrément sont seuls honorés.

4° Le travail est contraint, imposé par la faim ou la violence.

5° L'industrie, même pour les riches, est une source perpétuelle d'inquiétudes; car, à chaque instant, ils peuvent avoir

EN HARMONIE.

1° Le travail est approprié aux aptitudes naturelles : toutes les fonctions sont accessibles à tous : l'éducation est gratuite.

2° Le prolétariat a disparu : tous les travailleurs sont associés et recueillent personnellement le fruit de leur travail.

3° Chaque fonction et chaque travailleur sont rétribués et honorés en raison directe de leur importance pour la vie de la société.

4° Le charme, l'attrait préside à tous les travaux. Un minimum garanti à tous les travailleurs assure pour jamais leur existence contre la misère et l'esclavage.

5° L'association, en assurant les fortunes privées contre toutes les chances de ruine, fait goûter aux hommes une sécurité plus

précieuse encore que la richesse.

6° Les ateliers de travail sont salubres et luxueux ; les instruments et les costumes élégants et commodes ; la nourriture excellente ; toutes les conditions hygiéniques assurées.

7° Le travail est exécuté par séances de la plus courte durée et de la plus grande variété.

8° Il procède par la division la plus détaillée, affectant un groupe de travailleurs à chaque nuance de fonctions.

9° Ils s'accomplissent par groupes sympathiques ayant identité d'intérêts, de goût et d'ambition.

10° Il associe les intérêts, et allume des rivalités généreuses, qui tournent au bien général.

11° Il contribue puissamment à développer les sentiments religieux en arrachant l'homme à la misère, à l'oisiveté et à tous les vices qui en découlent ; en lui permettant de ne plus s'inquiéter de ses intérêts matériels ; en détruisant les causes de guerre, de haine et de fourberie, et en inaugurant sur la terre le règne de la fraternité.

fait fausse spéculation et être ruinés.

6° Les travaux sont exécutés au milieu des conditions les plus repugnantes : saleté, misère, exhalaisons fétides, haillons, mauvaise nourriture.

7° Le travail est exécuté par séances de la plus longue durée et de la plus grande monotonie.

8° Il est compliqué et affecte un seul individu à toutes les nuances d'une fonction.

9° Il s'accomplit dans l'isolement, sans lien affectueux, sans communauté d'efforts.

10° Il met en antagonisme constant les intérêts des hommes.

11° Il tend à détruire dans le cœur de l'homme les sentiments religieux, en le contraignant à se préoccuper uniquement des intérêts matériels ; il développe en lui l'égoïsme et le mensonge ; il le constitue en hostilité permanente avec ses semblables, avec sa conscience et avec Dieu.

Après avoir opposé les méthodes, comparons les résultats :

RÉSULTATS.	
Indigence et misère relative.	Richesse générale et graduée.
Fourberie.	Vérité pratique.
Oppression.	Liberté réelle.
Guerre.	Paix constante.
Intempéries outrées.	Températures équilibrées.
Maladies provoquées.	Hygiène préventive.
Cercle vicieux.	Issue ouverte aux progrès
Méfiance générale et DUPLI- CITÉ D'ACTION.	Confiance générale et UNI- TÉ D'ACTION.

Ce n'est point là un vain étalage de mots, et il nous serait facile de justifier chacune de ces assertions qui ne sont après tout que les conséquences rigoureuses de nos principes. Insistons seulement sur deux points : Richesse générale et graduée. — Equilibre des températures.

Si d'une part il est matériellement évident que les économies et les améliorations réalisables dans tout l'ensemble des travaux productifs par le fait seul de l'association suffiraient pour doubler au moins la richesse générale ; et si, d'un autre côté, l'organisation sériaire a la puissance d'augmenter l'ardeur du travail parmi les hommes, de rendre ainsi à la production une partie au moins des oisifs, et à la production utile, tant de travailleurs dont les forces sont inutilement ou même nuisiblement dépensées aujourd'hui, qui pourrait dire où s'arrêtera cet accroissement graduel du bien-être général prévu par Fourier ? Les calculs les plus hardis qu'on en pourrait faire seront dépassés par la vérité ; car les mêmes causes produisant perpétuellement les mêmes effets, sous le rapport des économies et des augmentations, la fortune publique suivra une progression pour ainsi dire indéfinie³³.

Fourier parle encore d'un perfectionnement dans les températures comme devant résulter de la culture harmonique et intégrale du globe.

Quand on réfléchit que les phénomènes atmosphériques les plus ordinaires et les plus immédiatement influents sur la vie de l'homme, comme la pluie, la grêle, les orages s'accomplissent à une si petite distance du globe, et que les végétaux exercent sur les fluides aériens une action directe et constante, oh ne s'étonne pas des prévisions de Fourier. L'influence de l'agriculture sur l'atmosphère n'est-elle pas d'ailleurs un fait acquis depuis longtemps à la science ? Il y a quelques années le fils du pacha d'Egypte s'avisa de planter d'arbres un canton, du désert qui jusqu'alors avait été d'une sécheresse absolue ; depuis cette époque le canton possède une période de pluie régulière tous les ans. En harmonie l'action de l'agriculture sera de plusieurs genres. 1° La culture intégrale du globe habitable élèvera la température des pays froids et abaissera celle des pays chauds et tendra par là même à reculer les bornes des zones tempérées. Voilà un premier résultat sur lequel il ne saurait exister le moindre doute. Jetez de la verdure et de l'ombrage dans les plaines brûlantes, vous empreignez l'air d'humidité et de fraîcheur, vous diminuez la violence des rayons solaires qui ne tombant plus sur un sol nu et uni seront plus absorbés et moins réfléchis ; vous contrariez l'action des vents. Dans les contrées du nord au contraire desséchez les marais, transformez en terres arables une partie des forêts, multipliez les travaux de culture, les routes et les constructions : vous rendrez le climat plus sec, plus doux et plus habitable. Encore ne parlé-je pas ici de l'influence qu'exercera de proche en proche la température de chaque contrée l'une sur l'autre, lorsque la culture harmonique des grands continents sera accomplie. 2° Le reboisement méthodique des hauteurs opérée en grand restreindra puissamment les anarchies climatériques. Les forêts, en soutirant régulièrement par la multitude de pointes qu'elles lancent dans les airs l'électricité des nuées, préviennent les orages ; en maintenant l'atmosphère dans un état d'humidité salubre, elles alimentent les sources

qui s'échappent du flanc des montagnes pour aller arroser les plaines et diminuer ainsi les alternatives de sécheresses et de pluies excessives ; enfin, en opposant au courant des vents des obstacles multipliés, elles tamisent leur souffle et en tempèrent la violence.

CHAPITRE IV.

Répartition.

La richesse une fois produite, il s'agit de la partager. C'est un grave problème : car si, après avoir reconnu les droits de tout homme à jouir du fruit de son travail passé et présent, l'Association frustrait au moment de la répartition les espérances qu'elle a fait naître,

» le mécontentement de la classe ou de

» l'individu lésé fausserait toutes les relations

» (FOURIER), » introduirait la discorde à la place de la bonne intelligence et entraînerait bientôt la dissolution du pacte sociétaire.

Il faut songer qu'ici chacun ne prend pas, mais reçoit sa part. Le système de répartition publique dont on fera usage devra donc offrir aux intérêts des garanties telles, qu'ils n'aient pas à se repentir d'avoir accepté son patronage..

La première condition nécessaire pour satisfaire tout le monde, c'est l'abondance c'est la grande quantité des produits. Vous aurez beau répartir avec équité : si les lots se trouvent misérables, personne ne sera content. Supposons même qu'aujourd'hui, dans l'état actuel de la production, on fit toutes les parts strictement égales : on sait quel serait, suivant les travaux de la statistique, le revenu de chaque membre de la nation française : environ 65 centimes par jour !....

Que les partisans de l'égalité y réfléchissent ! Vouloir établir la bonne harmonie dans la société avant d'y avoir produit l'abondance, c'est vouloir l'impossible. « Il y a dans chaque

- » besoin qui n'est pas satisfait un germe de
- » discorde plus puissant que toutes les morales,
- » plus fort que toutes les bonnes résolutions

» (PELLARIN). » L'ASSOCIATION, a triomphé de ce premier obstacle : elle est riche.

Bien plus, elle a d'avance émoussé la convoitise en prévenant les besoins. On se rappelle qu'en association l'existence individuelle est mise pour jamais à l'abri du dénuement par un minimum embrassant la nourriture, le logis, le vêtement, les instruments de travail, une place, dans les voitures et dans les fêtes publiques. A coup sûr, dans un tel monde, les questions de partage et d'argent se trouveront singulièrement modifiées. Qui ne sent que ce sera surtout dans le travail lui-même, devenu attrayant, dans le rang et l'estime qu'on y pourra gagner, et dans le charme des relations que chacun cherchera le bonheur ? L'intérêt perdra donc tout d'abord de son âpreté, et les récompenses honorifiques s'offriront à l'ambition individuelle comme le seul but digne d'être poursuivi.

A vingt ans, quel est l'homme qui songe à s'enrichir ?... Et si la société ne venait pas, avec ses contraintes et ses terreurs, emporter bientôt, ce que l'on nomme les illusions du jeune âge, croit-on qu'il se trouverait beaucoup d'hommes qui ne coulissent pas leur vie dans une parfaite insouciance des richesses ?...

L'accroissement de la production et le minimum sont donc des garanties préalables de l'accord en répartition que l'ASSOCIATION peut seule posséder. En voici une autre :

La grande variété des travaux accomplis par chaque travailleur dissémine en une foule de petits dividendes la somme totale à laquelle il a droit. L'ardeur de ses intérêts

s'affaiblira encore en se divisant. — La rétribution de tel travail ne sera point à ses yeux une affaire capitale et décisive, comme elle le serait aujourd'hui : il aura plus d'une corde à son arc. Et puis, en se montrant exigeant là où il a moins à prétendre, il s'exposerait à la représaille là où il doit avoir plus.

Les capitalistes ayant eux-mêmes concouru à la production comme fonctionnaires, feront plus de cas de ce qu'ils auront mérité à ce dernier titre, et soutiendront, avec la chaleur de l'amour-propre, les droits du travail. D'ailleurs, l'énorme accroissement de leur revenu étant un résultat du travail associé, ils craindraient, avec raison, de se nuire à eux-mêmes, en décourageant les travailleurs, et tout au moins de diminuer l'attraction intentionnelle, source des richesses à venir.

Les travailleurs qui devront à la confiance du capitaliste d'exploiter sans cesse un fonds riche et certain, les travailleurs qui bientôt seront eux-mêmes capitalistes, se garderont fort de refuser au capital ses droits légitimes, comme aussi de ne pas récompenser généreusement toutes les supériorités productives, qui se manifesteront dans l'exploitation unitaire. Enfin pour tout résumer par une formule :

- « Il y a, en régime sociétaire, absorption
- » de la cupidité individuelle dans les intérêts
- » collectifs de chaque Série et de la Phalange ;
- » et absorption des prétentions collectives
- » de chaque Série par les intérêts individuels
- » de chaque sectaire dans plusieurs
- » autres Séries. »

(FOURIER.)

Chaque classe de citoyens se présentera donc au partage toute disposée à reconnaître les droits des autres classes, et tenant à honneur de ne pas manifester des prétentions

exclusives. Examinons par quel procédé s'effectuera ce partage.

A la fin de chaque année un inventaire général constate le mouvement subi par la fortune publique. Le produit des opérations industrielles de tout genre, accomplies dans l'année par la Commune, est déterminé³⁴.

D'abord, comme nous l'avons dit ailleurs, un prélèvement est opéré sur ce produit général pour payer l'impôt et pour subvenir à toutes les dépenses d'utilité publique tant intérieures qu'extérieures, telles que constructions et réparations, services publics, achats d'instruments de travail, provisions, réserves, entretien des enfants en bas âge et des vieillards, soins des malades, etc. Puis la somme restante est divisée en trois lots, dont un destiné aux revenus du capital, un autre aux émoluments des travailleurs, et un dernier réservé à récompenser le talent sous toutes les formes où il s'est manifesté. Fourier propose approximativement de fixer ainsi ces lots :

Quatre douzièmes pour le capital,

Cinq douzièmes pour le travail,

Trois douzièmes pour le talent.

Le lot du capital est ensuite partagé par le nombre des actions souscrites, et chacun reçoit sa part sans contestation possible : il ne s'agit pour cela que d'une opération d'arithmétique.

Le lot des travailleurs sera divisé d'abord entre les diverses SÉRIER DE CLASSE. (Voyez Organisation du travail, page 147.)

Mais ici se présente une importante question. Tous les genres de travaux seront-ils également payés ? Aujourd'hui, comme on sait, il n'y a pas de règle précise à cet égard. Cependant on pourrait presque dire que Le salaire d'une fonction est en raison inverse de son utilité pour la vie sociale. Cela va au point que souvent l'oisiveté avec un titre rapporte plus que le travail le plus énergique et le plus

intelligent. C'est ce que nous nommons des sinécures : on sait qu'elles sont nombreuses, et qu'on se plaît à les accumuler sur les mêmes têtes. N'est-ce pas là un des caractères les plus subversifs de la société civilisée ?

En harmonie, les travaux forment, pour la rétribution et pour l'honneur corporatif, trois catégories, savoir :

Travaux de première nécessité ;
Travaux d'utilité ;
Travaux d'agrément.

Une fonction peut appartenir à la première classe, soit à cause de sa nécessité absolue pour la vie de la société, comme les travaux agricoles ; soit à cause de la rareté des travailleurs capables de l'accomplir, comme celles qui réclament des spécialités éminentes ; soit à cause des conditions particulières de répugnance ou de fatigue attachées à son accomplissement. Ce dernier cas est le plus saillant. Telle fonction exigeant de la part de celui qui l'accomplit plus de dévouement à la chose publique, il est juste qu'elle recueille une plus large part dans les honneurs et les bénéfices communs. Mais, par-dessus toutes les autres, ces sortes de fonctions sont destinées à être profondément modifiées par les progrès des sciences. Peu à peu les forces naturelles y remplaceront avec avantage les bras de l'homme ; et dès lors ces fonctions, devenues faciles, céderont le pas à celles où l'action immédiate de l'intelligence humaine demeure l'instrument permanent de production. Toutefois cette muabilité dans le rang des fonctions n'infirmes en aucune manière le principe même de leur hiérarchie. Tant qu'il y aura société, certaines fonctions devront toujours être placées au premier rang,

parce qu'elles importeront plus, sous un rapport quelconque, à l'état de choses présent ³⁵.

Il faut que la société demeure constamment en possession de ces moyens d'équilibre entre les besoins et les efforts sociaux, afin que, suivant de l'oeil les fluctuations de la fortune publique, elle puisse aviver l'ardeur du travail, ici aujourd'hui, demain ailleurs, et en même temps la ralentir d'un autre côté. Le revenu du capital variera de même, suivant les circonstances. Il augmentera lorsque l'ASSOCIATION aura besoin d'argent ; il diminuera lorsque l'argent sera surabondant. Quant à la limite de la fonction, il est clair qu'elle se trouve tracée perpétuellement par celle du besoin, et qu'au-delà elle ne saurait même exister. Ainsi, la société réclame, non pas un travail indéfini dans telle ou telle direction, mais une somme déterminée de produits. C'est le produit qu'elle paie bien plutôt que le travail. Autrement, tout équilibre serait impossible entre les besoins de la société et ses efforts. Il y aurait déperdition continuelle des ressources générales, et la production marcherait, comme aujourd'hui, au hasard, exagérée ici, insuffisante ailleurs, flottant incessamment du pléthore à la misère et de la misère aux révolutions.

Les SÉRIES de travaux de nécessité recevront donc un lot plus considérable que celles d'utilité, et celles-ci que celles d'agrément. Néanmoins, ce n'est pas au moment de la répartition qu'aura lieu le classement hiérarchique des fonctions ; on comprend que tout aura été fixé dès le commencement de l'année, ou modifié par la Régence en temps utile ³⁶. Les résultats de la production viendront témoigner de la justesse des classements et serviront par là même de point de départ pour l'avenir, soit pour conserver, soit pour changer les rangs.

Le partage opéré entre les grandes SÉRIES, chacune d'elle procédera d'après les mêmes principes pour répartir

son lot entre les Séries inférieures, de genres et d'espèces, et entre les groupes. Enfin les groupes diviseront leur lot entre les travailleurs dont ils se composent. Un registre ouvert dans tous les ateliers a constaté chaque jour, chaque semaine, chaque mois, le temps consacré par chacun au travail, ou bien la somme de travaux accomplis. Il n'est pas à craindre que l'ouvrier exige plus ou reçoive moins qu'il ne doit, contenu d'une part, et soutenu de l'autre qu'il sera par les-intérêts semblables de ses collègues ; ni que le teneur de livres favorise les prétentions individuelles, ou cherche à frustrer quelqu'un de ses droits ; en supposant qu'il échappât au contrôle du chef du groupe, il irait contre ses propres intérêts d'associé en donnant plus, de fonctionnaire en donnant moins ; car les réclamations des intéressés lui feraient promptement perdre l'emploi, et puis il s'exposerait à la représaille dans les groupes où il figure lui-même comme travailleur.

Les prétentions réciproques se neutralisent donc par leur équilibre même ; de telle sorte que l'équité la plus stricte peut seule résulter de leur pacifique conflit.

Parlons du lot du talent. Il sera réservé 1° aux chefs d'emploi en tout genre et à tous les degrés ; 2° aux travaux de science et d'art accomplis en dehors du cadre des fonctions organisées ; 3° à titre de prime d'encouragement, à tous les actes de dévouement, d'intelligence et d'activité exceptionnels. Des conseils de prud'hommes, choisis par élection parmi tous les juges compétents, présideront à ce partage. Mais, en outre, les ouvrages littéraires et d'art d'un ordre très-élevé, les découvertes scientifiques qui auraient un caractère de grandeur ou d'utilité générale, et dont par conséquent les bienfaits, dépassant les limites de la Commune, s'étendraient sur plusieurs provinces, ou même sur le genre humain tout entier, sont en dehors de ces dispositions. De telles œuvres appellent une récompense spéciale. Une cotisation par commune sera formée dans toutes les provinces qui participeront aux

avantages ou à l'admiration de l'œuvre, afin de rémunérer magnifiquement le génie de son inventeur. Un Salomon de Caus, un Christophe-Colomb, un Fourier, ne mourront pas bafoués et misérables, après avoir renouvelé la face du monde. Cette cotisation aura le double avantage de faire cesser les monopoles de brevet, sans porter atteinte au droit de l'inventeur. Enfin, en remplaçant la propriété littéraire, elle contribuera puissamment, par la fusion perpétuelle de toutes les grandes idées, à rendre plus vivante la solidarité qui doit unir tous les groupes de la famille humaine.

CHAPITRE V.

Hiérarchie.

I.

Théorie du Pouvoir.

L'élément hiérarchique est si fort inhérent à tout système d'organisation, qu'on ne saurait les concevoir séparés, et que posséder le principe de l'une, c'est avoir trouvé la source de l'autre.

La véritable notion de la hiérarchie nous est donnée par la LOI SÉRIARE.

Pas un atome, avons-nous dit ailleurs, pas un être ne se meut, ou ne vit indépendant et isolé : le développement régulier de chaque créature cesserait à l'instant même où se briseraient les liens qui la rattachent à l'univers, et par l'univers au principe suprême duquel tout émane.

Ainsi la planète que nous habitons serait frappée de stérilité et verrait ses éléments se confondre, si, sortant de son orbite, elle s'éloignait de l'astre dont les rayons la fécondent, et dont la puissante attraction la contient et la guide. Mais ce que la Terre reçoit d'un côté, elle le rend de l'autre. Tous les êtres placés dans la sphère de son développement obéissent à l'impulsion qu'ils en reçoivent,

et aspirent la vie dont elle est pour eux-mêmes le principal foyer.

Cette influence souveraine et féconde, cette fonction hiérarchique confiée à chaque créature dans la chaîne infinie, est la véritable base du pouvoir.

Dieu a fait les êtres inégaux : il les a subordonnés les uns aux autres : il a mis en chacun d'eux un foyer de vie qui doit rayonner sur les êtres inférieurs : il a donc constitué une hiérarchie naturelle dont chaque créature est un agent plus ou moins élevé. Donc, pratiquement, le Pouvoir ne saurait être conçu que comme une action providentielle et bienfaisante exercée par le fort au profit du faible, et qui trouve sa sanction morale dans le bonheur de l'un et de l'autre.

Envisagée de ce haut point de vue, la hiérarchie sociale nous apparaît émanant des lais de l'ordre universel, et remontant jusqu'à Dieu : *omnis potestas a Deo est*. (Psaumes.) Nous y découvrons encore qu'appliqué à la société humaine, le Pouvoir est bien évidemment le fait de tous, puisque tous sont des fonctionnaires utiles de la vie sociale.

Mais hâtons-nous de le dire : la nature, en posant si manifestement le principe et le but du Pouvoir, n'en trace pas avec moins de précision les véritables limites. Hors de sa fonction, l'être perd toute importance : il y dominait, il est faible partout ailleurs.

Parmi les hommes, l'un a reçu en partage la vigueur, un autre l'adresse ; l'un calcule, l'autre agit ; l'un invente, l'autre applique ou dirige. Horace est un sublime poète ; placé sur le champ de bataille, c'est le moindre des soldats. Pascal fut le plus ferme logicien de son siècle ; il ne comprenait rien à la poésie. A chacun sa mission : à chacun donc sa part du Pouvoir en proportion même de sa mission. Et qui ne voit que cet éparpillement de facultés et de forces, dont le concours seul forme la vie sociale, devient le signe le plus éclatant de la solidarité humaine ?

Il y a des hommes qui réunissent plusieurs supériorités : chacune d'elles forme un titre à la puissance. Plus il se révèle de facultés éminentes, plus il faut placer haut ceux qui les possèdent : ce sont des mines d'or qui appartiennent à tous.

D'un autre côté, il n'est peut-être pas de nature qui ne contienne un germe quelconque de supériorité, et qui, par le fait même, ne puisse aspirer à commander. Dans tous les cas, partout où l'homme remplit un rôle utile, il doit concourir à la formation de la hiérarchie.

En effet, suffirait-il, pour que le Pouvoir social fût légitimement constitué, que tel fonctionnaire dit : Je suis supérieur : obéissez ! — Non, sans doute ; car, outre que le jugement individuel est sujet à erreur, la supériorité n'est qu'un fait relatif. Vous êtes supérieur à ces dix fonctionnaires ; mais vous êtes inférieur au onzième, au vingtième, au centième : votre droit au pouvoir n'est donc pas absolu ; de même qu'il n'est ni universel, ni indéfini, mais spécial et resserré dans les bornes de la fonction où vous excellez. Il y a donc au milieu des prétentions individuelles matière à comparaison et à choix. Un seul principe peut dominer cet examen : l'intérêt général. La société tout entière n'a pas d'autre base. Or, qu'est-ce que l'intérêt général ? — La somme des intérêts individuels. Ce sont donc les intérêts individuels éclairés et unis qu'il faut consulter. C'est le suffrage collectif qui doit proclamer les supériorités véritables, et par là même constituer le Pouvoir.

Voilà en quel sens le Pouvoir relève de la volonté générale. Ce n'est pas que cette volonté en crée véritablement le principe : non, le Pouvoir est dans l'être au même titre que la vie : c'est une parcelle de la puissance divine dont il est revêtu, c'est un devoir qui lui est imposé pour l'ordre et le bonheur communs ; mais la volonté générale constate les titres individuels, les proclame et s'y

soumet librement. Elle est donc seulement l'interprète des volontés suprêmes : vox populi, vox Dei.

Ainsi, pour être légitime, le Pouvoir social doit reposer sur cette double base : 1° SUPÉRIORITÉ NATURELLE ; 2° VOLONTÉ GÉNÉRALE ; et, pour demeurer conforme à la nature des choses et par là même utile sans danger, il ne doit être ni vague ni indéfini, mais limité à la fonction ou à l'ensemble des fonctions qu'il dirige.

Hors de ces principes, on ne saurait constituer d'une manière vraiment rationnelle la hiérarchie sociale. Si ce n'est pas le plus capable qui commande, le Pouvoir n'a plus de base naturelle ni religieuse ; il nuit à la société au lieu de la servir. Si le Pouvoir n'est pas appuyé sur le consentement général, il foule aux pieds les droits et la liberté individuels ; il devient un monopole ; la société reste sans défense contre les ambitions et les égoïsmes particuliers. Enfin, s'il n'est pas contenu dans les bornes de la fonction, il est confus, il aboutit fatalement au despotisme ou au désordre. Appuyons sur cette dernière condition.

Dans l'origine des sociétés, le Pouvoir, résultat ordinaire de l'usurpation, concentrait dans quelques mains tous les éléments de la direction sociale. Le même homme jugeait, tuait, commandait à la guerre et faisait les lois. Quant à l'administration, la mission par excellence du gouvernement, on n'y songeait peu, ou bien elle était abandonnée à des agents subalternes. L'autorité publique n'était qu'une confiscation des ressources et des droits universels au profit d'un petit nombre de privilégiés. Peu à peu, tant par le progrès naturel des choses que par les révolutions violentes, les diverses portions du Pouvoir s'affranchirent de cette concentration stérile. Le pouvoir judiciaire se sépara de l'exécutif, qui, à son tour, appliqua les lois que d'autres avaient faites. Le pouvoir religieux revendiqua sa juridiction distincte des tribunaux civils. L'autorité municipale qui prit naissance à Rome, organisa

fortement la cité, et sauva l'Europe, au moyen âge, de l'anarchie féodale.

Aujourd'hui le pouvoir législatif prime tous les autres et s'en est profondément séparé : c'est un immense progrès.

Tout n'est pas question de personnes dans la réalisation de l'ordre. Pour arriver à la combinaison régulière de toutes les parties d'un ensemble, il faut étudier ces parties en elles-mêmes et déterminer leurs véritables rapports. La Loi est l'expression de ces rapports : elle est donc en réalité le premier régulateur des éléments sociaux : la mission du chef consiste surtout à exécuter la loi dont il n'est que le représentant. Plus la loi est complète et juste, plus l'ordre général éclate puissamment, et plus le bien-être de chaque citoyen est assuré. Mais de la même manière que c'est par le concours des suffrages que doit être constituée la Hiérarchie, de même c'est le concours des intelligences et des volontés qui, seul, peut décréter la Loi : il n'est pas donné à l'homme d'arriver au juste et au bien par une autre route que celle de l'UNION.

Toutefois l'union demande à être organisée : elle ne procède ni d'un mélange confus, ni de l'arbitraire. De ce que les droits de légiférer et d'élire appartiennent à tous les membres d'une société, s'ensuit-il que tous doivent voter toutes les lois et choisir tous les chefs ? Autant vaudrait dire que chaque homme sait et peut tout.

Il y a des limites aux droits de chacun sacrées et infranchissables : ce sont, d'une part, l'intérêt général, et, de l'autre, la mesure proportionnelle des facultés et des besoins.

Nulle prétention naturelle ou sociale ne peut autoriser un homme à décider sur des questions qu'il ne connaît pas, à sortir de sa mission providentielle, et par là même à nuire aux intérêts généraux. Telle est pourtant la confusion dans laquelle sont tombés de tout temps les partisans du suffrage universel. Tout homme qui porte le titre de citoyen leur semble, par ce fait seul, devoir participer directement

à la discussion des lois de tout ordre et à l'élection de tous les chefs.

Cette idée du gouvernement par le peuple, sans organisation hiérarchique et fonctionnelle, a traversé les siècles et vit encore parmi nous.

Le parti républicain se préoccupe uniquement des moyens matériels par lesquels le suffrage universel serait réalisable, sans songer qu'il n'y aura jamais personne qui soit capable d'exercer ce suffrage vague et illimité ; et que tout le monde en fût-il capable, tant qu'il y aura antagonisme entre les intérêts, on ne saurait empêcher le suffrage universel de développer sur une échelle immense les abus dont nous souffrons aujourd'hui. Car le gouvernement représentatif lui-même, quelque peu de place qu'il accorde en réalité aux droits légitimes du citoyen, n'est pas exempt de cette confusion. Tous ces législateurs improvisés ici par le suffrage électoral (députés), là par le choix du roi (pairs), sont-ils véritablement à la hauteur du rôle immense, impossible, qui leur est confié ? Faire des lois sur TOUT : c'est-à-dire déterminer souverainement l'universalité des rapports de tous les éléments sociaux ; disposer des destins politiques, intellectuels, moraux, industriels, religieux d'un grand peuple, quelle tâche !... Et pour y prétendre que faut-il ? Etre riche ou bon avocat.. Aussi l'examen et la discussion des lois est-elle la moindre affaire de nos chambres ; et les questions d'intérêts et d'ambitions personnels, de rivalité politique, les préoccupent-elles avant tout. Sans doute les corps législatifs renferment un certain nombre d'hommes spéciaux ; mais outre que ces hommes spéciaux ne le sont par là même qu'en certains points, combien leur influence n'est-elle pas effacée par celle des hommes de parole ? Combien la question politique ne domine-t-elle pas la question des affaires ?

Allons plus avant. L'électeur lui-même sait-il ce que doit être un député, et connaît-il assez l'homme qu'il investit du

mandat souverain ? Non, à coup sûr. Et, d'autre part, le Pouvoir exécutif, en attribuant exclusivement à quelques hommes la formation entière de l'un des corps législatifs et le choix de tous les fonctionnaires publics du royaume, n'offre-t-il pas la même confusion³⁷ ?

Malgré ces vices qui sont communs aux gouvernements représentatifs avec tous les gouvernements passés, constatons cependant que les nations modernes ont fait vers la constitution régulière du Pouvoir de grands pas : 1° en tendant à substituer partout la loi, expression (encore incomplète, il est vrai) des volontés et des intérêts communs à la volonté arbitraire d'un homme ou d'une multitude confuse ; 2° en cherchant à réunir les trois éléments politiques qui, jusqu'alors, avaient lutté entre eux : le roi, l'aristocratie, le peuple, afin de les pondérer les uns par les autres ; 3° en élargissant de plus en plus l'exercice du Pouvoir par la division des juridictions, tout en marchant vers l'unité de principes exprimée par la SOUVERAINETÉ NATIONALE ; 4° enfin, en plaçant le pouvoir législatif, c'est-à-dire le pouvoir organisateur et social, avant les autres, et en le rapprochant de la source de toute autorité légitime par l'élection.

La hiérarchie, en deux mots, tend à sortir de la région politique, pour devenir de plus en plus sociale et de plus en plus fonctionnelle.

Ces données générales suffiront pour montrer jusqu'à l'évidence que la Théorie sociétaire représente sous ce rapport, comme sous tous les autres, les traditions sérieuses du passé non moins que les besoins de l'avenir. On comprendra aussi pourquoi Fourier n'a pas construit sa hiérarchie à part de la société, en dehors des fonctions productives. Une fois les lois de l'Association et de l'Unité découvertes, la politique ne pouvait plus être qu'une des faces de la Science sociale ; et le Pouvoir revenait à sa constitution naturelle. Comment donc Fourier serait-il

tombé dans le synchrétisme gouvernemental de ceux qui prétendent avoir réorganisé intégralement un peuple et avoir tout fait pour son bonheur, en constituant un idéal de Pouvoir, qui sur le droit divin ou la légitimité, qui sur le suffrage universel ? Autant vaudrait un architecte s'efforçant de soutenir une maison ébranlée en la chargeant d'un toit solide, sans s'occuper du corps même de l'édifice.

II.

Organisation de la Hiérarchie sociétaire.

Dans la commune sociétaire, un certain nombre de personnes sont réunies pour accomplir de concert une fonction quelconque : il faut unitiser les efforts, et par conséquent la direction ; il faut donc un chef. Qui doit. l'être ? Le plus capable. Qui a mission de le découvrir ? Les travailleurs associés. Leur intérêt est commun ; les amours-propres se neutralisent les uns par les autres, et sont absorbés dans l'amour-propre de corps³⁸ ; enfin, les travailleurs qui se voient à l'œuvre tous les jours ne sauraient pas plus se tromper sur leur mérite mutuel, que sur leur intérêt. Ainsi, la rivalité des groupes entre eux, la connaissance pratique de la fonction et de ses co-travailleurs que possède chaque fonctionnaire, et l'association des intérêts environnent l'élection du chef du Groupe de toutes les garanties qu'il est possible aux hommes d'obtenir. L'élection du chef de SÉRIE, par les chefs de groupe procède des mêmes lois et présente des conditions de vérité aussi mathématiques.

Voilà le pivot de notre hiérarchie à tous ses degrés : le fonctionnaire éminent, chargé par ses égaux de la direction de l'œuvre commune : voilà le suffrage universel scientifiquement établi.

Puis au-dessus du chef il y a la loi. Sa constitution suit la même marche progressive. La loi du groupe est discutée et votée par le groupe : c'est un règlement tout spécial à la fonction. — La loi de la SÉRIE D'ESPÈCE est décrétée par les chefs de groupes. Elle embrasse la coordination des travaux de la SÉRIE, les relations des groupes entre eux, etc. ainsi en est-il à tous les degrés. — Deux raisons fondamentales empêchent que ces règlements corporatifs ne s'antagonisent entre eux au détriment de l'unité : 1° L'association générale des intérêts qui domine toutes les corporations fonctionnelles ; 2° l'engrenage perpétuel des groupes et des SÉRIES par la variété des occupations de chaque travailleur.

Ces règlements déterminent les conditions d'admissibilité dans la corporation ; ils tracent nettement les attributions et les prérogatives du chef, les droits et les devoirs du fonctionnaire. Le but de l'ordre en association se résumant dans la fécondité du travail commun et par là même dans le plus grand développement possible de l'activité du travailleur, la loi, votée par tous, ne pourra pas ne pas être la fidèle expression des intérêts de tous et de chacun. Elle sera accomplie passionnément. Toutefois possèdera-t-elle une sanction pénale ?....

Il faut ici que le lecteur fasse quelque effort pour se dégager des préoccupations de l'ordre civilisé, et se transporter en esprit dans le monde harmonien.

A quoi servirait d'avoir renouvelé toutes les conditions de la vie : d'avoir assuré à chaque homme une existence douce et honorable, d'avoir cultivé gratuitement ses facultés, d'avoir offert un essor libre à toute ambition, d'avoir fait le travail attrayant ; en un mot, d'avoir cherché par des moyens aussi nouveaux qu'infailibles à ranimer dans le cœur de l'homme l'amour de ses semblables, de l'ordre et du bien ; à quoi servirait tout cela, je le demande, si le sens moral n'en était augmenté, si la loi pénale ne devait pas être adoucie ?....

Qui ne voit que la misère, la lutte des intérêts et l'ignorance ou la grossièreté des idées et des mœurs, sont les causes évidentes, palpables de l'immense majorité des crimes qui se commettent chaque jour ? Eh bien ! en Association, il n'y a plus de misère, plus de lutte d'intérêts anarchiques, plus d'ignorance. — Y aura-t-il encore crimes et désordres ? Oui, dira-t-on, l'homme fait le mal pour le mal. C'est là une exagération aussi fausse que celle de ces philosophes qui peignent l'homme de la nature, naïf, sentimental et impeccable. La vérité est entre ces extrêmes : l'homme n'est ni bon, ni méchant abstractivement et sans but ; mais en toute chose il cherche le bonheur : ou autrement, il fait toujours ce qu'il a intérêt ou plaisir à faire. Toute la question se réduit donc à savoir si l'intérêt et le plaisir peuvent coïncider avec le bien.

Or, qu'est-ce que le bien ? C'est ce qui est conforme à la nature et à la destinée d'un être ? — Quelles sont la nature et la destinée de l'homme ? c'est de vivre par la société et pour la société de ses semblables.

Donc plus vous resserrez les liens de l'Association humaine sans violer la liberté individuelle, plus vous identifiez par rapport à l'homme l'intérêt, le plaisir et le bien. — Pourquoi donc y a-t-il tant de désordres, de lutte des individus entr'eux ? Parce que la constitution présente des sociétés place tout d'abord les intérêts en opposition ; qu'elle étouffe les sentiments naturels de confiance que nous éprouvons dès l'abord les uns pour les autres, par la nécessité de voir dans chaque homme un ennemi ; qu'elle nous contraint sans cesse, pour satisfaire nos premiers besoins, de travailler contre l'intérêt général ; que, pour tout dire, elle vicie à tel point nos sentiments innés, que l'amour des hommes devient folie et l'égoïsme sagesse ; et qu'on n'est aujourd'hui un homme, sensé et raisonnable qu'à la condition d'avoir dépouillé toutes les illusions généreuses de la jeunesse, d'avoir cuirassé son âme de

méfiance et de glace, et d'avoir concentré toutes ses sympathies dans le cercle étroit de la famille.

Cependant telle est l'impérissable puissance de la nature, même quand nous la foulons aux pieds, que, tout égoïstes que nous sommes, nous ne rêvons et n'admirons qu'affections partagées, patriotisme, union fraternelle, et que le dévouement à l'humanité nous paraît le plus haut degré de vertu, le dernier terme de la perfection humaine. Donc, au fond, le plaisir humain par excellence, le plaisir de l'intelligence et du cœur est conforme à notre destinée sociale, et ne peut être satisfait que par elle. Il y a, sans doute, quelques organisations fatales qui échappent à ce cercle logique, de même qu'il naît des aveugles, des idiots et des muets ; mais ce n'est jamais sur des exceptions qu'il faut établir un principe. Que dirait-on d'un architecte qui proposerait de griller toutes les fenêtres, parce qu'il y a des gens qui sont fous, ou d'autres que le désespoir entraîne au suicide ?

Il peut donc exister une société dans laquelle on s'étudierait surtout à prévenir le mal, au lieu d'y pousser l'homme pour le punir ensuite ; une société qui n'aurait pas la faim et le bourreau pour sinistres appuis.

Est-ce à dire toutefois que nous repoussions tout moyen répressif ? A Dieu ne plaise ! il n'y a pas de principe, si exact qu'il soit, qui ne souffre exception.

Nous croyons seulement que le désordre sera d'autant plus rare que chacun aura plus souvent intérêt et plaisir à bien faire, et qu'alors les peines, pour être plutôt morales que physiques, n'en deviendront que plus efficaces. Ne voit-on pas, aujourd'hui, un homme bien élevé se sentir plus profondément ému d'un reproche, d'un soupçon, qu'il ne le serait par la violence ? Et, de même que le soldat français, dont l'éducation morale est plus avancée que celle d'un Cosaque, trouve, dans son amour-propre, dans une croix d'honneur, dans le blâme de ses camarades, des stimulants plus énergiques que le Cosaque, qui ne connaît

d'autre appât que le pillage, et d'autre crainte que le knout : de même, l'harmonien sera contenu plus puissamment dans les limites de l'ordre par ses propres sentiments que le prolétaire civilisé ne l'est par la faim et les gendarmes.

D'abord, en principe général, là où le travail régulier est le principe de tout profit, de tout honneur et de toute jouissance complète et durable, on ne saurait concevoir de châtiment plus efficace contre le désordre que la privation du travail.

L'exclusion successive du groupe, de la SÉRIE d'espèce, de genre, de classe, de plusieurs SÉRIES et de toutes les fonctions, serait, pour l'harmonien, une échelle de supplices de plus en plus cruelle, et qu'il n'est pas à craindre, sauf exceptions très-rares, de lui voir parcourir. La privation de récompenses et de distinctions d'un côté, et de l'autre les délicates exigences de l'honneur corporatif, si bien senties même par les organisations les plus violentes ou les plus grossières ; le blâme, puis le mépris des compagnons de travail ; la désaffection générale (car, en association, celui qui trouble l'ordre ou n'accomplit pas sa tâche, nuit aux intérêts de tout le monde), suffiront, et au-delà, pour maintenir l'immense majorité des citoyens dans la scrupuleuse observation d'une loi qui, en principe, émanera de leur propre volonté.

Du reste, pour couper court à toute inquiétude sur les garanties de l'ordre sociétaire, j'ajouterai que nous n'affichons nullement la prétention de détruire l'ordre légal existant. Que, dans la commune associée, la civilisation apporte ses tribunaux, ses huissiers et ses prisons : nous le demandons expressément. D'abord les délits seront moins fréquents : personne à coup sûr ne pourra le contester ; puis la transformation se fera peu à peu d'elle-même, et l'appareil redoutable de nos lois pénales, tombant en désuétude, finira par subir le sort de ces instruments de

torture du moyen âge, qui pendent aujourd'hui, rouillés et inutiles, dans nos musées.

Revenons à la hiérarchie harmonienne. Par cela même qu'il y a, dans la commune sociétaire, organisation de chaque ordre de fonctions et de relations séparément, et de toutes les fonctions entre elles, d'après le seul et même procédé sériaire, il y a hiérarchie spéciale dans chaque ordre de travaux et de relations, et hiérarchie unitaire dans la commune d'après le même mode électif. — De Série en Série la hiérarchie va donc s'échelonnant jusqu'à ce qu'elle atteigne le point commun à toutes les fonctions, et qu'elle se résume, d'un côté, dans une assemblée législative (que nous avons déjà désignée sous le nom de Régence, voyez page 164), et de l'autre, dans un magistrat unique, qui est le Pivot de l'administration intérieure et extérieure d'une commune. Fourier lui donne le nom d'UNARQUE. — Il est presque inutile de répéter que le Pouvoir, de même que l'élection dont il émane, doit toujours être resserré dans les bornes de la fonction qu'il gouverne. C'est parce qu'il est nécessaire qu'une direction intelligente préside au développement de l'activité sociale, et non parce qu'il est doux de commander, que le Pouvoir existe. — Aussi, en Association, le chef suprême de la Commune ou de l'Etat, ne peut-il rien de plus, en dehors du cadre de son action légale, que le dernier fonctionnaire. Le POUVOIR n'étant lui-même qu'une fonction conférée à la satisfaction de tous, ne saurait craindre de lutte ou espérer d'empiétement ; il n'a à sa disposition ni soldats, ni bourreaux, et sa puissance consiste tout entière dans l'action régulatrice, qu'il exerce, en vue des intérêts communs. — Quatre Phalanges relèvent d'un DUARQUE ; quatre Duarchies d'un TRIARQUE. A chaque degré de circonscription il existe aussi un CONGRÈS dont nous avons parlé ailleurs. (Voyez page 165.) Puis viennent, sans solution de continuité, la province, le royaume ou l'empire.

De ce sommet, le lecteur peut embrasser à la fois tout l'édifice politique de l'HARMONIE. Il voit que les trois forces de direction qui existent dans la société, la Démocratie, l'Aristocratie et la Monarchie y sont en même temps développées et limitées avec une puissance inconnue jusqu'alors.

1° La Démocratie y atteint son dernier terme de radicalisme, puisque chaque être humain exerce en Harmonie un droit de souveraineté absolue dans la sphère légitime et complète de sa puissance. Tout citoyen y est à la fois électeur et éligible dans toutes les fonctions auxquelles sa nature le rend propre ; et la société lui accorde, dans l'éducation gratuite, tous les moyens de développer sa nature qu'il est possible de concevoir. De plus, la solidarité des intérêts fait que la valeur seule de chacun peut mettre une borne à ses espérances, et qu'il n'y a pas d'intrigues ou de cabales qui puissent empêcher qui que ce soit de monter aussi haut qu'il en est digne.

On ne saurait donc pousser plus loin le principe démocratique sans tomber dans la confusion, sans nier toute spécialisation dans les facultés humaines et toute hiérarchie dans les fonctions.

2° Cependant, de ce profond radicalisme même, émane une Aristocratie plus réelle et plus indestructible que toutes celles du passé, parce qu'elle repose sur des bases naturelles, les inégalités de mérite et l'intérêt général ; une Aristocratie qui, loin de diviser les hommes en castes égoïstes, les mélange sans cesse, puisqu'à tous les degrés, c'est toujours le plus habile, le meilleur (αριστος), quels que soient sa fortune et son nom, qui commande.

3° Enfin, l'unité de direction, qui constitue le pouvoir Monarchique, est accrue et fixée en Association, parce que le parfait agencement de toutes les parties de la Hiérarchie fait que l'action du chef est plus simple, plus rapide, porte toujours à coup sûr, ne s'égare pas hors de sa sphère, et que sa puissance pour le bien devient, pour ainsi dire, sans

limites. Car on ne saurait concevoir un prince plus puissant que celui qui sera le représentant réel de tous les intérêts, et qui par conséquent pourra disposer de la somme totale des forces sociales.

Quant à la position personnelle du monarque, elle sera autant supérieure à celle de nos pauvres princes si tourmentés, que la vie particulière de l'harmonien sera plus élevée et plus calme que celle de l'homme civilisé. L'Association ne croira jamais environner de trop d'amour, de splendeur et d'hommages la noble intelligence qui veillera sur ses destinées pacifiques et fécondes.

Cependant, après avoir constitué l'unité dans la Commune, dans la Province et dans l'Empire ; le Socialiste ne pouvait pas encore s'arrêter. Toutes les nations ne sont-elles pas les rameaux d'un même arbre ? Pourquoi la fraternité resterait-elle circonscrite par des limites d'une nationalité étroite ? Pourquoi l'Association ne réaliserait-elle pas ce que tentèrent ou conçurent tous les ambitieux de génie qui ont régné sur une partie du monde : Alexandre, César, Charlemagne, Napoléon !... Le Christ ne dit-il pas à ses disciples : Allez, prêchez toutes les nations....il n'y aura plus qu'un seul pasteur et un seul troupeau.... Oui, à l'hostilité impie qui a jusqu'à ce jour divisé les peuples, doit succéder un fraternel accord ; et le même principe qui aura pu détruire l'antagonisme des intérêts individuels fera cesser aussi celui des intérêts nationaux. — Qui ne comprend, d'ailleurs, que si l'Association, sur l'échelle restreinte d'une Commune, donne au travail une fécondité aussi grande que nous l'avons montrée, sa puissance se trouvera centuplée en l'appliquant à l'organisation universelle des travaux humains.

Les royaumes s'uniront donc d'abord partiellement pour les grands intérêts de la paix générale et pour l'échange plus libre des produits ; puis ils finiront par se fondre dans une immense Unité.

Alors disparaîtra du monde l'homicide discorde. Les armées destructives, transformées en armées laborieuses, emploieront à l'accomplissement des grands travaux d'utilité publique, au défrichement des landes, à l'assainissement des contrées malsaines, à l'embellissement des citées, etc., cet enthousiasme, ce courageux dévouement qu'elles ont si souvent consumés pour le mal. Quelle carrière ouverte aux Napoléons de l'harmonie !...

Alors une seule Capitale, un seul Congrès et un seul Souverain relieront entre elles les portions de cette hiérarchie grandiose et vraiment humanitaire.

La ville de Constantinople, assise dans la plus magnifique position de l'univers, entre l'Europe et l'Asie, et touchant par la mer au littoral de l'Afrique, la ville que Constantin avait choisie pour en faire la capitale du monde chrétien, ne semble-t-elle pas providentiellement appelée à devenir le siège de la véritable unité politique et religieuse du globe régénéré ³⁹ ?

Là se réuniront les représentants de chaque empire pour traiter les questions d'intérêt universel, tels que les grands travaux de communication continentale, le défrichement des déserts, les vastes colonisations, etc. Là seront élaborées les lois supérieures de la production et de l'échange, et les études de statistique générale qui permettront de féconder les ressources de chaque pays, et de faire pénétrer partout les bienfaits de l'association.

Un majestueux et pacifique Congrès examinera d'un point de vue plus haut que l'intérêt particulier les sujets de dissidence qui s'élèveraient entre les peuples, et rendra toute oppression, toute violence, toute guerre impossible.

Des corps savants, formés des esprits supérieurs de chaque contrée, imprimeront un mouvement unitaire à tous les travaux de la pensée humaine, apprécieront et récompenseront les œuvres éminentes, généraliseront rapidement l'usage des découvertes utiles, et présideront

au développement d'un idiome plus riche, plus complet, plus homogène que les langues passées, d'un idiome universel. En un mot, de ce centre, vivante et sublime expression de la solidarité humaine, rayonneront sur le monde l'harmonie, l'ordre, la lumière, la paix et la fraternité !

TROISIÈME PARTIE.

APPENDICE.

Les Femmes, les Enfants, les Vieillards.

Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils
seront consolés.

Évangile.

Au milieu de ce monde de paix et d'ordre apparents, mais de lutte profonde et implacable ; dans cette société hypocrite que notre langue désigne assez heureusement sous le de CIVILISATION, comme pour exprimer qu'une vertu plus extérieure que réelle, qu'un certain vernis de belle humeur et de politesse y supplée à toutes les vertus de l'âme,... qui peut se dire, qui se sent heureux ?.. Hélas ! malgré l'éternel sourire que la bienséance met sur nos lèvres, malgré nos joies égoïstes et folles, tous nous souffrons. Chaque partie de nous-mêmes, le corps, l'intelligence, le cœur subit sa torture ; et la vie civilisée n'est guère qu'une longue suite de mécomptes et de plaintes d'autant plus douloureux que le monde nous force plus à les cacher !

Cependant malgré que nous soyons encore frères par le malheur, il faut convenir que les parts ne sont pas égales entre tous : il y a des êtres plus accablés que les autres, et par une cruelle inconséquence ce sont les meilleurs et les plus faibles.

Les femmes surtout !.... Oh ! qui pourrait dire la somme de souffrances dont déborde leur vie : depuis la grande dame, cette esclave brillante des préjugés, pour laquelle penser ou sentir librement sont des crimes ; cette victime dévouée fatalement à l'orgueil et à la cupidité des autres, et dont la vie n'est qu'une alternative incessante de plaisirs faux et corrompteurs ou de désolant ennui, jusqu'à la femme du peuple, flétrie, déformée par la misère, condamnée sans relâche à un travail stupide et monotone qui ne peut même pas la faire vivre ; la femme du peuple, pour laquelle les joies saintes de la maternité et de l'amour sont converties en supplices !

Tout a été dit sur ce triste sujet : nous n'y reviendrons pas. Notre mission, à nous, est moins encore de mettre à nu et de déplorer le mal, que d'y apporter un remède.

Oui, c'est le remède aux plaies sociales de tout genre, c'est la bonne nouvelle de la délivrance que nous apportons : c'est l'avènement du règne de Dieu, c'est-à-dire de la justice et de la fraternité parmi les hommes que nos regards ont salué et que nos bouches proclament. Que l'espérance se ravive dans nos cœurs ! Vous surtout, pauvres victimes du passé, femmes, enfants, vieillards, relevez vos fronts abattus : le soleil de la science du bien s'est levé à l'horizon ; déjà sa lumière inonde l'espace ! Vous allez être libres, non de cette liberté que proclament en paroles aussi sonores que stériles les chartes politiques, mais de la liberté que donnent le travail, l'intelligence et l'honneur, de l'affranchissement fécond des nobles facultés, droits sacrés et imprescriptibles, dont Dieu lui-même a gratifié vos âmes.

I.

Les Femmes.

Beaucoup de choses sont dites tous les jours pour ou contre les droits de la femme : chacun s'évertue à leur imposer une loi, à tracer magistralement leur route. La femme, s'écrie-t-on avec autorité, a été créée pour tel but : elle doit être ceci et ne doit pas être cela.

Les moralistes s'accordent assez à vouloir retenir toutes les femmes dans un cercle absolu et infranchissable de vie de ménage et de résignation passive ; à diminuer le plus possible leur rôle et leur influence ; et lorsque, malgré la compression exercée sur son esprit par l'absence d'une éducation forte, par les préventions de l'opinion publique, etc., la femme manifeste par hasard quelque faculté brillante, ils redoublent à son égard de malveillance et de dédain, et sont tout disposés à y voir une erreur de la nature.

Cependant, tout en prononçant aussi souverainement sur la destinée et sur les droits de la femme, ces mêmes moralistes, par une contradiction étrange, répètent sur tous les tons qu'il est impossible de la connaître ; que l'étude de la femme offre d'impénétrables mystères ; que son cœur n'est que détours et contradictions, etc., etc.

Ce n'est pas nous qui chercherons à concilier ces opinions extrêmes et à mettre d'accord les moralistes et la logique : l'entreprise dépasserait nos forces. Nous nous contenterons de n'apporter dans ce débat, aussi bien que dans chaque autre, aucune opinion préconçue, aucun désir même, si ce n'est celui d'écarter tout obstacle humain, et de laisser la main de Dieu se montrer et agir, afin de nous abandonner religieusement à son impulsion.

Ce qu'il faut donc accorder à la femme, comme à toute autre créature intelligente, c'est le complet développement de sa nature ; c'est par conséquent la place qu'elle saura conquérir elle-même par l'emploi libre et fécond de toutes ses forces. Pourquoi le rôle de la femme ne serait-il pas déterminé par sa valeur même, la récompense égale au mérite ? En un mot, pourquoi la femme ne recueillerait-elle

pas sa part légitime et directe des avantages de l'Association et de l'Organisation du travail ?

Il ne faut pas renfermer d'avance la femme dans un cercle vaste ou étroit, public ou privé ; affirmer systématiquement que la femme est destinée exclusivement à tel but, et incapable d'en atteindre un autre ; qu'une éducation intégrale et la liberté ne modifieront en rien ses aptitudes et son utilité présente ; car, en vérité, les moralistes ne se trompent pas absolument en ce point : qui de nous connaît la femme ? qui sait ce qu'elle peut réellement et ce qu'elle ne peut pas ? A-t-on jamais sérieusement cultivé son esprit ? A-t-on jamais ouvert un complet essort à son organisation riche et facile ?...

Quand les conditions de développement seront égales pour tous, et que la société protégera avec une pareille sollicitude tous les efforts et toutes les utiles ambitions, la véritable destinée de la femme se dévoilera d'elle-même. La voix de la nature, qui est heureusement plus sûre et plus forte que celle de nos philosophes, ne nous crie-t-elle pas, en dépit de tous les sophismes, que la femme est un élément sacré de l'être humain ? que la société, non plus que la famille, ne saurait vivre avec plénitude sans sa féconde et douce influence ?

Les fonctions de l'un et de l'autre sexe sont différentes, mais non moins nécessaires.

Dans le cercle des affections d'abord, la femme n'est-elle pas le génie tutélaire du foyer ? Providence de l'enfance et de la vieillesse, consolatrice des affligés, ne fait-elle pas encore le charme de notre âge viril ? Si l'ambition nous jette plus impétueux dans la vie publique, combien la tendresse maternelle n'est-elle pas plus héroïque dans la femme ? Si l'amitié calme et austère sied mieux à nos âmes, combien la femme ne montre-t-elle pas plus de puissance en amour ? Comme elle sait unir la pudeur à l'exaltation, la simplicité au dévouement ; comme elle est plus idéale, plus chaste et plus tendre à la fois ! « L'amour

» n'est qu'un épisode dans la vie de l'homme,
» dit un grand poète ; il est toute la vie de la
» femme ! »

Par l'amour, la femme s'élève à la religion et aux vertus sociales les plus hautes. Qui a plus profondément senti que la femme le divin amour de la religion du Christ ? qui pratique plus héroïquement sa charité ? Partout où il y a des infortunes à soulager, la femme accourt. La grande dame pénètre avec joie dans le galeas du pauvre pour le consoler et le secourir ; et, sous l'élégante toilette des salons, bat un cœur non moins dévoué et non moins charitable, que sous la burre grossière des humbles religieuses.

Mais amour, famillisme, dévoûment chrétien, est-ce là toute la femme ? Qui pourrait le croire ? Ne développe-t-elle pas dans toutes les fonctions qui lui sont accessibles des aptitudes que nous remplacerions difficilement ? N'a-t-on pas vu même le petit nombre de femmes, que le hasard des circonstances a élevées aux positions les plus hautes, se montrer dignes de leur fortune ? Sur une dizaine de femmes qui gouvernèrent de grands peuples, presque toutes ont laissé un nom illustre : Sémiramis, Zénobie, Brunehaut, Blanche, mère de St-Louis, Isabelle de Castille, Marguerite de Waldemar, Elisabeth, Catherine.

Dans les arts d'imitation, la puissance des femmes balance la nôtre, la surpasserait peut-être avec une éducation plus large. Malibran, non moins que Rubini, faisait palpiter la foule ; une enfant sublime, Rachel, a ressuscité sous nos yeux la muse tragique ; et, en littérature, les femmes se font chaque jour, malgré les entraves du préjugé, malgré l'absence d'une éducation forte, une place plus importante. Le plus chaleureux, le plus brillant écrivain de notre temps, le plus grand romancier peut-être de la France, n'est-il pas une femme ?...

Mais, dira-t-on, ouvrir aux femmes toutes les carrières, n'est-ce pas sacrifier à l'ambition les joies et les devoirs de la famille ?....

Gardons-nous de confondre la famille avec le ménage. Les devoirs de mère et d'épouse sont, à coup sûr, fort distincts des travaux du ménage. Or, si l'association coordonne d'un point de vue général l'ensemble des fonctions qui constituent l'économie domestique, qui ne sent que, l'indépendance de la femme s'accroîtra sans que la famille elle-même soit atteinte ?

Nous ne demandons point, pour la femme, qu'on le comprenne bien, une vie de privilèges et d'exceptions, mais seulement qu'il lui soit permis d'être ce que Dieu l'a faite : ménagère ou artiste, l'une et l'autre souvent, épouse et mère toujours. Une fois les moyens de développement assurés, la spécialisation des rôles s'établira d'elle-même, et les dispositions de chaque sexe, comme celles de chaque nature, traceront le véritable cercle de sa supériorité.

Quand bien même l'intervention des femmes, dans quelques ordres de fonctions, n'aurait d'autre résultat que d'y répandre du charme, d'y exciter une émulation généreuse, d'y faire régner ce bon ton, cette élégance dont la femme seule possède pleinement le secret : ne devrait-on pas s'en réjouir ? Nous dirons plus : leur présence active et sérieuse sera partout une garantie de bonnes mœurs ; car d'imaginer qu'il faille, pour réaliser l'ordre moral, isoler, contraindre, asservir, est une grave et dangereuse erreur. Rappelons-nous les mœurs de l'Orient !.... Plus nous abaissons la femme, moins elle suffit à nos désirs ; et, plus elle est grande et libre, plus nous la trouvons digne d'hommages. Remplacer l'oisiveté par le travail, le mystère et l'intrigue par la franchise, placer la vie de chacun sous les yeux de tous : ne sont-ce pas les moyens les plus sûrs de réaliser partout la décence et l'ordre ? L'opinion publique restera toujours, quoi qu'on fasse, le plus ferme garant de la morale individuelle.

Quant aux relations amoureuses en elles-mêmes, l'Ecole sociétaire a constamment et unanimement déclaré qu'elle n'entendait toucher en rien aux prescriptions qui les régissent. Nous demandons toutefois l'institution légale du divorce qui déjà a existé en France, qui deux fois, depuis quinze ans, a été votée par l'Assemblée représentative. Et il faut remarquer qu'en Association le divorce ne pourrait avoir aucun des inconvénients qu'on lui reproche aujourd'hui ; ainsi, l'éducation des enfants, toute gratuite et solidement constituée par elle-même, ne saurait en souffrir. Ajoutons aussi que la fusion des classes, les garanties assurées à chacun par son éducation et son travail, l'indépendance de toutes les existences permettront de rechercher dans le mariage, non plus un intérêt d'argent, mais une noble satisfaction de l'esprit et du cœur. Les similitudes de facultés et de goûts, les loyales sympathies, une estime mutuelle prépareront des hymens assortis, et par là même plus durables. Il n'y aura pas jusqu'aux occupations de chaque jour qui ne contribuent, en tenant fréquemment les époux séparés, à éloigner de leurs relations la satiété qu'un contact permanent apporte toujours.

Fourier a jeté sur les mœurs de l'avenir quelques conjectures que je n'entreprendrai ni de défendre, ni de combattre ici. Je les regarde, ainsi que ses idées cosmogoniques, comme de pures hypothèses dont il est impossible d'accepter aujourd'hui la complète solidarité. Il était loin d'y attacher lui-même autant d'importance qu'à sa théorie sociale, et il le déclare souvent dans ses livres.

Toutefois, en ce qui concerne les mœurs, constatons un fait immense : il a existé dans toutes les sociétés civilisées et barbares deux genres de désordres moraux : la prostitution et le libertinage.

La prostitution consiste à vendre son corps. Il est bien évident que l'affreuse misère, unie parfois au dégoût d'un travail répugnant et ingrat, peut seule amener la femme à

ce degré d'infortune. Donc, assurer la satisfaction des premiers besoins par le minimum, et ouvrir à la femme une existence agréable et honnête par des occupations variées, attrayantes, fructueuses, c'est détruire radicalement dans son germe la hideuse prostitution, c'est faire disparaître du monde cet odieux et abject trafic, signe flagrant de l'impuissance des prêcheurs de morale et de l'esclavage social de la femme.

Le libertinage n'est pas une plaie moins profonde de l'ordre civilisé. L'oisiveté, une vie molle et sans but sérieux, et les mauvais mariages : voilà ses principales causes. Le christianisme, en mettant en honneur la mortification, le jeûne, l'ascétisme, combat énergiquement les débauches sensuelles. Cependant il y a beaucoup à faire encore : le nombre des liaisons clandestines, des femmes et des maris trompés, des jeunes filles séduites et des jeunes gens libertins, n'est-il pas à peu près le même aujourd'hui que jamais ?

Fourier a attaqué le mal de front. Le travail est devenu, dans le monde harmonien, la grande passion, le grand foyer des jouissances. Rivalités industrielles, honneurs et considération noblement conquis, affections ardentes, culture des beaux arts : voilà les joies de la vie nouvelle. Plus de ces existences oisives ou d'activité factice qui énervent l'âme et offrent tant d'aliments à l'excitation déréglée des sens ; plus de ces sentiments comprimés qui engendrent peu à peu le découragement, le mépris du bien et la démoralisation : plus de mariage d'argent, sorte de prostitution légale où le cœur dément la bouche : en un mot, plus de ces liens odieux que la société impose, sans nous permettre d'en diminuer le poids autrement que par le crime !

On peut donc affirmer hautement que, malgré les accusations portées contre lui, Fourier aura plus fait pour la moralisation, comme pour le bonheur de la femme, que jamais ne fit aucun autre législateur. Lui seul aura la

puissance de faire disparaître du monde l'exécrable prostitution ; et lui seul, par l'organisation du travail attrayant, oppose une barrière suffisante aux envahissements de la débauche.

II.

Les Enfants. — Plan d'éducation.

Avec un bon système d'éducation publique, a dit Leibnitz, le monde serait transformé en dix ans !

N'est-ce pas, en effet, chose merveilleuse à penser, que s'emparer de la génération naissante pour la façonner sur un meilleur type, ce serait, pour ainsi dire, refaire tout d'un coup la société à neuf et la transporter en un instant des ténèbres à la lumière, de l'inchoérence à l'unité, du mal au bien ?

Cette utopie séduisante a de tout temps dominé l'esprit des philosophes comme des réformateurs religieux. Les hommes faits, disent-ils, subissent irrésistiblement les lois de l'habitude : ce sont de vieux arbres pliés sous le vent et qu'on ne saurait redresser sans les rompre ; mais l'enfance est flexible : elle prête une oreille confiante à tous les enseignements, et son âme, semblable à un vase neuf, s'impreigne à jamais du premier parfum qu'on lui confie.

Sur ces beaux principes on a bâti mille systèmes d'éducation publique : on a séparé la jeunesse du monde, on l'a emprisonnée et asservie aux plus dures lois. Cependant malgré tous les efforts et toutes les contraintes, malgré toutes les innovations tentées, nous voyons que l'éducation, loin de transformer le monde peut à peine marcher de front avec lui, et que le progrès y est, en dernière analyse, tout aussi lent au moins que partout ailleurs.

La cause de ces mécomptes est facile à apercevoir. Il est très-bon de dire : « L'éducation importe au plus haut point à l'avenir de l'homme et à la société. » Mais cela ne suffit pas : il faudrait encore savoir comment la faire. Il faudrait avoir puisé, dans une étude saine de la nature de l'homme et des lois de l'ordre général, la connaissance des destinées individuelles et des vraies conditions de l'harmonie sociale. Or, comment l'éducateur saurait-il tout cela, quand la société elle-même l'ignore ? Comment pourrait-il avoir résolu seul des problèmes à la poursuite desquels l'humanité tout entière consume encore laborieusement ses veilles ?

Disons plus : quand bien même l'éducateur aurait réalisé l'idéal de la parfaite éducation, à quoi cela servirait-il, tant que la société sera mauvaise ? Tant que cette multitude de préjugés et d'injustices, qui écrasent l'humanité, subsisteront de par les lois et la constitution actuelle des choses, croit-on que le lycéen émérite aura puissance de tout changer par la seule vertu de ses bons sentiments et de ses bons désirs ? Ce serait une profonde terreur. L'organisation politique, industrielle et morale de la société est trop forte, les violences de l'intérêt sont trop impérieuses pour céder aussi facilement. Supposons que l'éducateur, sans se préoccuper des nécessités de l'ordre existant, eût développé chaque nature, selon son droit sens : qu'arriverait-il ? A l'intellectuel, il aurait cultivé les facultés natives dont Dieu avait gratifié l'âme de l'enfant ; et dans la société toutes les positions sont tracées d'avance par la fortune, les prétentions de famille, les préjugés de classe, l'organisation politique. Au moral, il aurait profondément enraciné dans le cœur de son élève l'amour et la croyance du bien : il l'aurait habitué à la franchise, à marcher par-dessus tout vers la justice, à se dévouer ; et la société dans laquelle il entre, surabonde d'hypocrisie et d'égoïsme, elle lui fait une invincible loi de feindre, de haïr, de mettre tout après l'argent... L'éducateur n'aurait-il pas

fait fausse route, et son élève ne se trouverait-il pas déclassé, triste, ennemi de ses propres intérêts, jusqu'à ce qu'il sacrifiât aux faux dieux du monde, qu'il abjurât les croyances et les goûts de sa jeunesse, qu'il se transformât enfin-lui-même jusqu'à devenir semblable aux autres ? Sa chute sera d'autant plus profonde que son éducation l'avait élevé plus haut.

Telle est donc la grandeur du problème de l'éducation qu'il n'est que l'une des premières pages du livre de la science sociale et qu'on ne saurait le résoudre séparément. La vie entière n'est-elle pas le développement de la jeunesse ? le citoyen et l'homme ne respirent-ils pas dans l'enfant ?

Donc, aussi longtemps que la société ne reposera pas sur les principes de l'éternelle justice ; que chacun ne jouira pas des droits naturels qu'il a reçus de Dieu, de se développer librement et complètement, et d'être dans la société tout ce que sa nature lui donnait d'être ; aussi longtemps qu'en se disant chrétiens et frères, les hommes se livreront une guerre impie dans laquelle le bon succombera souvent, le faible toujours, l'éducation réelle, sérieuse, ne sera pas possible : il faudra dévoyer la conscience et obscurcir le sens moral de l'enfant ; il faudra mutiler toutes ses facultés. L'œuvre de l'éducateur consistera dans une violence perpétuelle exercée sur la nature, qui, après avoir résisté d'abord, finira par subir la déviation ou l'avortement.

On commence de nos jours à réclamer pour tous les bienfaits d'une éducation gratuite et complète, et les amis du progrès sentent bien que ce serait là le signe fondamental d'une véritable égalité ; mais ce que l'on ne voit pas assez, c'est qu'un pareil bienfait n'est pas compatible avec la société civilisée. Qu'apprendrez-vous aux enfants pauvres qui formeraient les quatre-cinquièmes de vos écoles ? — Le grec et le latin ? qu'en feront-ils pour gagner leur vie ? Les éléments des sciences, de l'industrie,

des arts ? — Qui voudra être encore ouvrier ? Qui se résignera à la vie brutale, abjecte, monotone du prolétaire quand la vie de l'intelligence sera révélée à tous ?.... Allez, il faut le reconnaître : tant qu'on n'aura pas amélioré, ennobli le sort de l'ouvrier, réhabilité toutes les utiles fonctions, organisé, en un mot, le travail attrayant et varié, il sera bon que le prolétaire ne sente pas, qu'il ne comprenne pas, qu'il reste brute. L'éducation gratuite ne serait pour lui qu'un principe de démoralisation et de souffrance. A mesure que se développerait son intelligence, il verrait mieux son abjection et l'injustice des conditions sociales ; il sentirait s'éveiller et s'accroître chaque jour en lui l'ambition, la soif des jouissances et du luxe. Comment éteindre cet incendie, après l'avoir allumé ? Il finirait par dévorer la société tout entière.

Donc, pour que l'éducation commune et gratuite n'aboutît pas à la plus terrible des révolutions, il faudrait aller jusqu'au bout, et organiser à la fois toutes les fonctions sociales d'après le même principe d'égalité des droits.

Or, comment organiser démocratiquement les fonctions, si vous ne réhabilitez pas complètement le travail, si vous n'en faites pas la base d'un ordre social tout nouveau ?

Et qu'on n'imagine pas, d'un autre côté, que l'éducation religieuse puisse à elle seule combler toute lacune ou prévenir tout excès ; car, outre qu'elle ne résout aucun des problèmes relatifs à l'organisation du travail, cette grande nécessité du siècle, elle devient même dès à présent insuffisante pour présider au développement de la vie sociale. Vous avez beau parler avec éloquence de résignation, de mépris des richesses ; vouloir ramener la jeunesse aux vertus ascétiques et contemplatives : le monde est irrésistiblement entraîné dans la voie du luxe, de l'industrie, de la science, de la satisfaction individuelle : c'est l'impétuosité d'une machine à vapeur. Celui-là seul aurait puissance de l'arrêter sans tout détruire, qui le

premier lui imprima le mouvement ; c'est à-dire le divin opérateur qui a pétri notre âme d'inépuisables facultés et de désirs insatiables. Ce ne sont pas, qu'on y songe, les progrès de l'esprit, les découvertes et les ressources qui nuisent à l'homme, mais bien l'usage égoïste et impie qu'il fait de ces bienfaits de Dieu, et surtout le manque de charité, l'abus de la force et le mépris des droits de tous. C'est l'esclavage qui a tué les civilisations anciennes ; c'est le prolétariat qui tuera la nôtre, si l'Association ne la transforme pas.

Donc celui-là seul qui a pu constituer toute la société sur la base de l'unité et sur l'organisation du travail, est capable de réaliser sans périls l'éducation commune, de même qu'il peut seul donner à cette éducation le caractère et la direction qui lui conviennent.

Bacon a dit : En éducation, il faut veiller sans cesse à ce que tout représente à l'enfant ce qui se passe habituellement dans la vie ; autrement elle pervertirait les sentiments et les facultés au lieu de les préparer.

Ces belles paroles ne veulent pas dire autre chose, sinon que l'éducation doit donc être avant tout sociale et pratique. Il faut de plus qu'elle soit intégrale, c'est-à-dire qu'elle développe tout l'homme : corps, intelligence, sentiments, vocations. Examinons comment Fourier accomplit ce programme.

Bas âge.

Dès le jour de sa naissance, l'enfant harmonien possède deux mères également dévouées. L'une, celle de la nature, le réchauffe de ses baisers, le nourrit de sa vie, l'aime d'un amour égal à celui de Dieu ; l'autre, plus froide, mais aussi plus puissante, plus éclairée, c'est la société elle-même, se hâte d'apporter au nouveau - né ses inépuisables ressources. Les médecins, les bonnes, les nourrices s'empressent autour de lui ; soins délicats, science,

lumière, chaleur, amour et sourires : tout lui est prodigué. Le fils du pauvre est accueilli comme celui du riche : pas un cœur ne se serre, pas une paupière ne se mouille à son entrée dans la vie : il est partout le bien-venu.

Des salles splendides, bien chauffées, bien aérées, remplies de tous les objets qui peuvent contribuer au bien-être des nouveau-nés les réunissent.

Ils sont divisés en trois groupes logés séparément, savoir :

Les tranquilles,
Les mutins,
Les braillards sempiternels.

La distance des salles entr'elles est assez grande pour que les cris de ceux-ci ne troublent pas les autres. Les bonnes les plus patientes sont réservées aux mutins et aux braillards.

On voit que c'est déjà l'organisation sérieuse qui commence. Il suffit le plus souvent de présenter un poupon de bonne humeur à celui qui criait, pour calmer subitement son chagrin et changer ses larmes en sourires : tant l'instinct de la sociabilité agit irrésistiblement sur l'enfance. A mesure qu'un poupon indiscipliné revient à des mœurs plus douces, il monte des braillards aux mutins, et des mutins aux tranquilles.

« La Civilisation toujours simpliste dans ses
» méthodes, ne connaît que le berceau pour asile
» du nourrisson. L'Harmonie qui opère partout
» en mode composé alterne du berceau à
» la natte élastique. Les nattes sont placées à
» hauteur d'appui ; elles forment au milieu
» une cavité dans laquelle l'enfant peut se

» caser, » et qui rappellent ces hamacs aériens dans lesquels les jeunes mères américaines suspendent leurs enfants aux branches d'un bananier. « Des filets de corde ou de soie,

» placés de distance en distance, arrêtent le
» poupon sans le priver de se mouvoir, de
» voir autour de lui, et d'approcher l'enfant
» voisin séparé par un filet. »

(FOURIER.)

La salle est chauffée au degré convenable, pour tenir l'enfant en chemise ou en vêtement léger, et éviter, autant que possible, tout embarras de langes et de fourrures. Les berceaux sont mus par mécanique : une seule femme pourra en agiter vingt du même coup et endormir à la fois tout son peuple d'enfants avec une douce chanson. De tout temps les nourrices ont chanté ; mais la nôtre devra même avoir la voix juste et agréable.

« Dès le berceau on habituera l'enfant à la justesse d'oreille en faisant chanter des trios et quatuors dans les salles des nourrissons, en promenant les poupons d'un an au bruit d'une petite fanfare à toutes parties. »

(FOURIER.)

La promenade des nourrissons s'exécute dans de petites voitures traînées par des chèvres, des chiens ou de petits ânes, et elle s'accomplit suivant la saison, soit dans les allées des parterres, soit sous des galeries couvertes et chauffées en hiver.

Chaque mère peut nourrir elle-même son enfant, le visiter à toute heure du jour et de la nuit, le prendre avec elle, ou le laisser à la garde des bonnes et dans la compagnie de ses camarades : elle se résignera le plus souvent à ce dernier parti, s'apercevant combien son enfant s'y trouve plus heureux, et combien elle serait incapable de suppléer par elle-même à la multitude de soins et de ressources dont il est environné. Rappelons-nous d'ailleurs que par les bienfaits de l'organisation

attrayante des travaux, chaque femme se trouvera affiliée à un certain nombre de fonctions qu'elle ne voudrait pas abandonner. Elle se hâte donc, après avoir allaité son enfant, ou bien après s'être assurée de sa parfaite situation, de retourner à son travail.

Les nourrices et bonnes font partie d'une Série de haut titre et des mieux rétribuées. Ce sont des femmes d'élite, belles, aimantes de la plus parfaite éducation, possédant une prononciation pure, et que leur vocation naturelle attire seule à ces aimables fonctions. Pour être admises dans la corporation, elles ont dû faire preuve d'études spéciales sur la constitution des enfants, leur hygiène, leurs besoins, leurs goûts. Elles ne sont pas d'ailleurs enchaînées sans cesse à ces occupations qui, malgré tout leur charme, les rebuteraient bientôt ; mais elles se succèdent les unes aux autres.

Un médecin, spécialement chargé de la santé des nourrissons, les visite deux fois par jour. Il est, comme on sait, rétribué, en temps ordinaire, d'après le nombre des bien portants et non d'après celui des malades. Aussi se montre-t-il infatigable dans sa sollicitude. Il s'étudie à prévenir toutes les causes du mal, à environner à chaque instant ses jeunes clients de toutes les conditions salutaires que sa science lui aura révélées. Il lui sera d'autant plus facile de réussir, que la vie active, variée, exempte de privations et d'inquiétude des parents, régénérera bientôt les races, et que la régularité de régime à laquelle sera soumis chaque enfant, et l'abondance de toute espèce de ressources permettront au médecin d'appliquer avec assurance les lois de l'hygiène ; car l'hygiène ne devient réellement efficace que lorsqu'elle peut agir avec constance et qu'elle est générale. Hors de la Commune sociétaire elle ne peut donc pas acquérir l'importance qu'elle mérite.

A cette période de dégrossissement, succède l'enfance proprement dite : c'est alors que commence l'éducation.

Notre bambin a de 3 à 5 ans. Des mains de ses nourrices et de ses bonnes, il passe, en partie du moins, dans celles des vieillards, qui sont, en Harmonie, les amis et les guides de la jeunesse. Rien n'est plus conforme au vœu de la nature que le rapprochement de deux âges, où l'extrême prudence de l'un tempère la vivacité irréfléchie de l'autre. Quoi de gracieux comme le tableau de ces deux têtes naïves, d'un enfant et d'un vieillard, s'entretenant avec une douce familiarité !.....

L'enfant est enrôlé dans une série de petites corporations fonctionnelles-se succédant graduellement les unes aux autres ; elles le conduisent par une chaîne non interrompue jusqu'à la virilité : c'est là le grand pivot de l'éducation harmonienne.

L'éducation commence, en moyenne, à 4 ans. et finit de 18 à 20. Elle se divise en trois portions principales :

Basse enfance, de 4 à 9 ans ;
Haute enfance, de 9 à 15 ans ;
Adolescence, de 15 à 18 ans.

Pendant la première période, le développement est surtout physique ; pendant la seconde, il est physique et intellectuel ; pendant la troisième, il est surtout intellectuel.

Basse enfance.

Depuis quelques années on a compris que le développement du corps devait préoccuper l'éducateur, et on a mêlé un peu de gymnastique à l'enseignement des sciences. En Harmonie, l'éducation de la basse enfance est spécialement corporelle ; c'est une gymnastique intégrale

de tous les membres, de tous les organes, de tous les moyens extérieurs de perception. Entre temps, plusieurs langues vivantes seront apprises par la parole à l'enfant, comme cela se pratique déjà maintenant dans les familles riches⁴⁰.

L'éducation des sens se fait par deux méthodes : directement, en les exerçant tour à tour, et tous réunis ; indirectement, en initiant l'enfant à de petits travaux corporels en rapport avec ses goûts et ses forces ; mais ayant déjà une utilité sociale.

On imaginera mille moyens d'accroître la puissance des organes, de donner aux membres de la force et de la grâce. L'enfant harmonien acquerra la vue perçante, l'ouïe fin, le tact délicat des sauvages. On l'habituerà à se servir indifféremment de l'une et de l'autre main, à résister au froid et au chaud. Toute la hiérarchie des tribus enfantines reposera sur ces genres de supériorité. Pour franchir un degré, l'aspirant sera tenu de subir des épreuves de capacité gymnastique par-devant ceux auxquels il veut être réuni. Chaque corporation a ses privilèges, son costume d'apparat, avec emblème et blason. « Un beau panache suffit déjà, chez nous, pour séduire un villageois, l'enrôler au régiment, lui faire signer l'abandon de sa liberté. Quel sera donc l'effet de ces parures pour enrôler un enfant au plaisir, à des réunions amusantes avec ses semblables ? » (FOURIER.)

Les travaux industriels de l'enfant se rapporteront à l'agriculture, à l'industrie et à l'éducation des animaux de produit, tels que vers à soie, pigeons, lapins, etc. Il s'occupera de la cueillette des petits fruits et des légumes ; dirigera de petits attelages de chiens, de chèvres et d'ânes de petites races.

Mais il y a surtout un soin important dans la première éducation : c'est l'éclosion des vocations. Nous croyons fermement que Dieu ne fait rien au hasard, et que par

conséquent chaque aptitude naturelle de l'enfant correspond à un besoin social. Aussi, loin de pré tendre, comme la docte civilisation, corriger la nature, nous cherchons humblement à la comprendre. L'observation la plus vulgaire peut constater dans l'enfance un certain nombre de dispositions morales qui agissent à la manière d'un aimant pour la diriger Vers les fonctions de la société. Voici les plus générales de ces attractions :

1° Curiosité inquiète, mobile, insatiable ; désir de tout voir, de toucher à tout, d'aller partout. — Attrait du furetage.

2° Recherche des objets brillants, des ornements, des distinctions extérieures ; amour de l'apparat, d'un cérémonial pompeux, des manœuvres militaires. — Attrait du luxe et des honneurs.

3° Besoin de mouvement, de variété, de bruit ; amour des jeux et des occupations bruyantes ; désir de clouer, frapper, briser et construire. — Attrait du fracas industriel.

4° Manie de l'imitation. — Attrait de la singerie.

5° Amour des gimbettes, petits ateliers, petits ménages, poupées, brouettes, voitures. — Attrait de la miniature industrielle.

6° Estime, enthousiasme de l'enfant pour celui de l'âge supérieur ; désir d'aller avec lui, d'être immiscé à ses travaux, à ses jeux ; déférence pour sa volonté ; confiance dans ses paroles. — Attrait progressif du faible au fort.

Les parents de notre monde ne voient guère dans ces tendances que des défauts ou des goûts frivoles : l'association en juge autrement. C'est précisément par là qu'elle attire l'enfance au travail et par le travail à l'étude. Des ateliers en miniature sont annexés partout aux grands ateliers, et pourvus d'instruments proportionnés à la taille des ouvriers. L'enfant, sous la conduite d'un vénérable, parcourt curieusement ces ateliers ; il voit à l'œuvre les groupes supérieurs à lui ; il admire leur adresse, leur bonne mine, leur joie : « Un bambin de 4 à 5 ans voit aux

» jours de fête des chœurs de chérubins de 6
» à 7 ans, portant déjà de grands panaches
» d'autruche, et figurant dans les manœuvres
» d'une parade. Cet aspect est pour les bambins,
» ce qu'étaient les trophées de Miltiade
» pour Thémistocle ; ils lui font perdre le
» sommeil. »

(FOURIER.)

Mais pour être admis à cette glorieuse phalange, il faut subir des épreuves. Le bambin conjure donc son vénérable ami de lui donner les enseignements nécessaires ; car c'est la corporation elle-même qui agréé ses aspirants, et il n'est pas à craindre que le privilège ou l'intérêt porte la moindre atteinte à la sévérité impartiale d'un tel aréopage.

De proche en proche, l'enfant se trouvera affilié à une vingtaine au moins de groupes de tout genre. Ses aptitudes se dessineront nettement. Il reviendra de préférence là où il réussit, il y gagnera un rang, une dignité ; il abandonnera bientôt les fonctions où il se sentait trop inférieur, pour aspirer à de nouvelles. Peu à peu le cercle s'élargit ; les conditions de l'avancement deviennent plus complexes, plus générales. Il faut savoir la raison des choses : l'éducation intellectuelle et morale commence.

Moyenne et haute enfance.

Dès l'âge de 9 ans, notre élève, outre la connaissance de sa langue maternelle, possède plusieurs langues vivantes. Il est robuste et adroit ; il jouit d'une santé inconnue en civilisation ; il est initié à la musique, à la danse chorégraphique ; il est déjà praticien en agriculture, en botanique, en zoologie, en industrie, en mécanique, etc. On voit que la méthode de Fourier consiste à procéder du sensible à l'abstrait. L'enfant n'aborde encore les sciences que par leurs applications pratiques. Le livre, la règle pure viendront lorsqu'il en sentira lui-même le besoin : c'est le

contraire de ce qui se passe en civilisation, où l'on se hâte de jeter l'enfant dans l'étude aride des mots, où on le bourre d'abstractions grammaticales et autres, sans s'inquiéter de la marche des développements naturels. Dire combien de larmes cette erreur nous a coûté à tous ; combien d'avortements intellectuels elle a entraînés, serait chose impossible.

Quant à l'enseignement proprement dit, Fourier pense avec raison qu'il n'y a pas une méthode exclusive devant seule être employée. Tantôt c'est l'enseignement mutuel, tantôt l'enseignement simultané, tantôt des entretiens familiers entre l'enfant et un de ses mentors qui porteront le plus de fruit. Mais la gradation hiérarchique des groupes industriels est toujours le pivot autour duquel tourne toute l'éducation, même littéraire, historique et grammaticale.

Nous allons voir le développement moral s'y rattacher avec éclat. De 9 à 15 ans, période de la moyenne et de la haute enfance, les jeunes harmoniens forment deux corporations importantes, sous les noms de PETITES HORDES et PETITES BANDES.

LES PETITES HORDES se composent de toutes les natures vives, impétueuses, bruyantes, indisciplinées, insouciantes de la propreté et de l'élégance, rentrant au logis les vêtements souillés et le sang à l'oreille, se plaisant aux expéditions dangereuses, aux escapades.

Voilà, disent les moralistes, de fiers garnements ! Eh bien ! si on y prend garde, c'est ordinairement dans ces sortes d'enfants, ennemis jurés des livres, que se trouve le plus de générosité, de franchise, de bravoure, de dévouement et même de vivacité d'esprit. Ce sont là ces démons qu'on aime tant malgré leur violence, parce qu'ils sont presque toujours remplis de cœur. Malheureusement l'éducation civilisée ne possédant qu'un seul moule pour former toutes les natures, il faut, bon gré, mal gré, que ces bandits, ces J.-P. Chopart, ces Bertrand Duguesclin deviennent des littérateurs ; qu'ils se tiennent

éternellement immobiles sur un banc, quand le sang leur bout dans les veines ; qu'ils façonnent des abstractions philologiques, quand ils ne rêvent que courses, chevaux, compagnons ; qu'ils fassent enfin, du matin au soir, tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, tous les ans, le même ordre de choses, quand mille désirs nouveaux tourbillonnent sans cesse dans leur tête.

Aussi, lorsqu'ils échappent à cette affreuse contrainte de dix années, quel emportement de passion, quelle exubérance, quelle réaction terrible ! On, se consolait de leur ignorance, en espérant qu'ils garderaient au moins du collège l'habitude de l'ordre et l'amour du travail : ils ne respirent que la haine du travail, la haine de l'ordre, la haine de l'autorité. On croyait avoir formé des philosophes, ils ne rêvent que plaisirs des sens. Loin d'être capables de servir en quoi que ce soit la société, ils sautent à pieds joints par-dessus ses usages, ses mœurs, ses croyances, et semblent prendre à tâche de les braver.

Tous ces désordres résultent de la compression imposée à la nature, qui ne demandait pour produire le bien que d'être harmoniquement développée.

En HARMONIE, l'établissement des PETITES HORDES a précisément pour but de diriger vers le bien toute cette fougue passionnelle. Elles possèdent une organisation conforme au génie turbulent de leurs membres. Elles sont constituées militairement ; leurs costumes sont bizarres et variés : elles montent les chevaux nains, et opèrent des manœuvres compliquées à la manière des Tartares. Le chef suprême de la corporation porte le titre de KAN. Le langage des PETITES HORDES est pittoresque, selon l'expression des ateliers, rempli de chique.

Les fonctions corporatives des PETITES HORDES consistent dans toute espèce de travail, même répugnant, qui demande à être accompli par dévouement. Les sinistres à réparer, les travaux imprévus et urgents, soit en agriculture, soit en industrie ; l'entretien journalier des

allées et des routes, etc. ; elles accourent avec empressement, partout où il y a besoin de zèle patriotique, d'abnégation, d'enthousiasme ; et semblables à un peuple de fourmis, elles suppléent à la force par le nombre.

Pour accroître l'attrait du travail par la brièveté des séances et l'émulation, souvent les PETITES HORDES d'une Commune réclament le concours de celles des phalanges voisines.

« Celles-ci viennent assister au repas du matin.

» Puis après l'hymne religieux et la parade, on
» sorme la charge avec un tintamarre de tocsin,
» carillons, tambours, trompettes, hurlements
» de dogues, etc. Alors les Hordes, conduites
» par leurs kans, s'élancent à grands cris, passent
» devant les patriarches et courent frénétiquement
» au travail, qui est exécuté comme
» œuvre pie, acte de charité envers la commune,
» service de Dieu et de l'Unité. »

Malgré les éminents services qu'elles rendent à la société, les PETITES HORDES sont des moins rétribuées. Elles méprisent l'argent et se piquent d'un dévouement chevaleresque. Aussi portent-elles les titres de soutien de l'unité sociale, de milice de Dieu, et sont-elles affiliées au sacerdoce. Leur considération publique est immense, et dans les fêtes et cérémonies publiques elles prennent place avant toute autre corporation. L'amitié, les sentiments d'honneur et de subordination sont exaltés dans les PETITES HORDES jusqu'à l'héroïsme. Celui qui aurait trahi un secret, abandonné un ami en péril, blessé les lois de la hiérarchie, serait exclu avec ignominie de la corporation.

Les PETITES HORDES possèdent un trésor, fruit du travail commun et des offrandes d'enfants riches qui font partie du corps. Eh ! bien, ce trésor est dépensé en œuvres de dévouement, soit pour réparer un sinistre social, soit pour venir en aide à une Série malheureuse dans ses entreprises, etc.

Les PETITES HORDES ont encore la haute police sur tout le règne animal. Elles examinent si les animaux domestiques sont convenablement soignés et traités avec douceur. Elles se chargent elles-mêmes de tous ceux dont la taille et la force sont en rapport avec les leurs.

« Quiconque maltraiterait quadrupède, oiseau,
» insecte, soit en le rudoyant, soit en le faisant
» souffrir aux boucheries, serait justiciable
» du divan des PETITES HORDES ; et quelque
» fût son âge, il se verrait traduit devant
» un tribunal d'enfants, comme inférieur en
» raison aux enfants mêmes ; car on a pour » règle, eh
Harmonie, que les animaux n'étant
» productifs qu'autant qu'ils sont bien
» traités, celui qui maltrait ces êtres hors
» d'état de se venger, nuit en même temps à
» la société et se montre lui-même au-dessous
» des bêtes qu'il persécute. »

(FOURILR.)

Ainsi, on voit que tout en accordant un légitime essor au naturel impétueux d'un grand nombre d'enfants, Fourier trouve moyen de les faire concourir passionnément à l'ordre et au bien-être commun, et de développer en eux les plus hautes vertus morales. Il a résumé, en quelques mots, le caractère distinctif de PETITES HORDES :

Elles tendent au BEAU par la route du BON.

Les PETITES BANDES suivent la route opposée : elles tendent au BON par la route du BEAU.

Les PETITES, BANDES se composent des enfants plus calmes, et qui allient à une humeur douce et pacifique le goût précoce de la parure et des belles manières, d'un esprit plus studieux et plus délicat.

On deviné sans peine que les petites filles en forment la majorité. Les PETITES BANDES sont conservatrices du charme social. — Leur organisation est toute romantique ; et leurs costumes offrent la réunion de l'élégance et du bon

goût. Elles sont chargées du soin et de la police des fleurs et des arbrisseaux. — Leur coquetterie est dirigée vers, les choses publiques, telles que la décoration des salles de réunion, des modèles de costumes, de l'entretien du beau langage et des belles manières.

Elles se piquent d'étudier avec ardeur les arts et les sciences, de parler un langage irréprochable et de donner en tout l'exemple de la douceur, de la grâce, du bon ton, de l'amabilité et de la distinction,

Les PETITES HORDES et les PETITES BANDES ont des points de contact fréquents : dans les cours d'enseignement général, dans les cérémonies religieuses, dans les parades. Leur émulation s'en accroît ; elles concourent aussi les unes et les autres à des représentations scéniques que Fourier désigne sous le nom d'opéra.

L'utilité de ces sortes d'exercices a été senti par la plupart des grands éducateurs..

Et l'on sait que les jésuites leur donnent encore aujourd'hui une certaine importance. La musique et la chorégraphie unies à la déclamation lyrique forment la base de notre opéra enfantin ; on y joint même la fantasmagorie, la physique amusante, les exercices corporels du cirque antique et les exercices équestres du cirque moderne. La science des costumes et des décorations y est fort cultivée. En un mot, l'opéra des enfants harmoniens est le pittoresque résumé de toute leur éducation. Mais là, comme partout ailleurs, il y a organisation. Pour appartenir à tel ou tel groupe, il faut posséder un certain ensemble de connaissances. La corporation tient à honneur de n'admettre dans son sein que des sujets qui puissent lui faire honneur et qui puissent accroître ses chances de supériorité sur les corporations rivales.

Adolescence.

Toute l'éducation sociétaire roule sur l'attrait ; c'est juste l'opposé de la nôtre. L'enfant voit des plaisirs dans l'accomplissement de tous ses devoirs ; l'organisation sérieuse vient régulariser les attraites, les rattacher à la vie de la société, leur donner un but moral et religieux. Le jeune harmonien se montrera aussi passionné pour l'ordre que l'enfant de la civilisation aime le désordre et la destruction. Il arrivera à l'adolescence, brûlant du désir de reculer le cercle de ses connaissances ; son intelligence qui n'aura pas été rebutée par une culture prématurée et contrainte ; son intelligence, ouverte à tout, servie par un corps robuste, par des organes exercés et souples, demandera à son tour un aliment plus élevé. L'adolescent voudra d'ailleurs être initié aux corporations supérieures, et, pour s'en rendre digne, il suivra avec ardeur les cours d'enseignement qui s'offriront à lui. Mais combien cet enseignement ne sera-t-il pas plus intéressant, plus clair, plus solide que le nôtre ? Parlera-t-on de science physique ou d'art ? l'écolier découvrira avec un charme tout personnel les causes, les lois de ces phénomènes qu'il a touchés au doigt, de ces méthodes qu'il a pratiquées si longtemps sans trop s'en rendre compte ; ce sera comme un souvenir incessant des jeux, des occupations, des plaisirs de son heureuse enfance. La généralisation lui sera facile, parce que son intelligence sera pleine des faits pratiques. Les sciences, les lettres, les arts lui apparaîtront dépouillés de cet appareil matériel, de ce cortège de mots arides, de formules, de détails innombrables qui en rendent aujourd'hui l'accès si pénible.

Le professeur lui-même sera complètement métamorphosé. La variété de ses études et de ses occupations en jettera dans son enseignement et dans son esprit.

Il ne sera pas condamné, comme aujourd'hui, à devenir une machine à latin, à mathématiques, à histoire. Il ne sera

pas obligé non plus de faire le métier de gendarme et de geôlier. Son unique souci sera de gagner l'affection de ses élèves, d'accroître leur ardeur par le charme de son enseignement, et il y travaillera d'autant plus sûrement qu'il doit être rétribué en raison du nombre d'élèves qu'il aura su attirer à lui.

Chaque Commune ne saurait posséder, ou le comprend, tous les éléments d'une éducation supérieure, tels que collections et bibliothèques, cours de haut enseignement, académies. C'est dans les chefs-lieux de province et d'empire que la Phalange enverra ses sujets appelés par la supériorité de leur nature à une haute destinée. Elle les y entretiendra à ses frais, s'ils sont pauvres, et les suivra avec un amour maternel dans tous leurs développements. Aujourd'hui, ce n'est guère qu'en dépit de la société, malgré la résistance générale, et surtout au milieu du mauvais vouloir et de l'ironie de ses compatriotes que le jeune homme de talent, mais pauvre, parvient à conquérir une place dans le monde. Il n'arrive ordinairement au but qu'à force d'intrigues et complètement dépravé. Alors comme il méprise la société, et comme il lui rend bien le mal qu'elle lui a fait ! Encore pour un qui réussit, y en a-t-il cinq cents qui tombent en route de faim, d'épuisement et de désespoir : ce sont autant de trésors perdus pour l'humanité !

La principale des corporations de l'adolescence est celle du Vestalat. Elle a pour but d'offrir à l'enfance, à la jeunesse, à toute la société, un idéal de pureté qui y conserve l'amour des bonnes mœurs, le culte de la sainte pudeur, la poétisation des premiers amours. Le Vestalat durera environ de 17 à 20 ans. Il sera tout à fait libre ; mais aussi d'une irréprochable pureté. Les membres du Vestalat seront les princes de la jeunesse, leurs protecteurs, leurs anges gardiens. Ils vivront encore de leur vie, présideront à leurs travaux et à leurs plaisirs. Le soin des temples les regardent principalement. La société reconnaîtra ces

éminents services par des prérogatives et des distinctions de toute sorte. Le corps vestalique tient le premier rang dans les fêtes. Toutes les corporations de fonctionnaires, toutes les hiérarchies s'inclinent en sa présence et lui cèdent le pas. La Phalange n'a pas assez de fleurs, d'étoffes brillantes, d'or et de perles pour en parer ses vierges ; et l'une des plus belles, élevée par ses compagnes au trône du Vestalat, paraît dans les cérémonies publiques sur un char magnifique attelé de chevaux blancs.

Enfin, lorsqu'un membre de cette corporation, cédant à la douce impulsion d'un premier amour, voudra entrer dans la vie de famille, il se retirera honorablement du Vestalat sans avoir flétri son cœur par l'hypocrisie ou étouffé la voix de ses sentiments sous la contrainte. A quoi servirait la virginité des sens, quand l'âme n'est plus calme et que les désirs l'ont souillée ?

III.

Les Vieillards.

Ajoutons quelques lignes sur le sort des vieillards en HARMONIE. On a vu qu'ils étaient les guides, les pédagogues de l'enfance et de la première jeunesse ; ils seront encore particulièrement initiés aux fonctions religieuses. Un grand nombre d'entr'eux siégera dans le sein de l'Aréopage. Ils ne seront pas comme aujourd'hui le but des convoitises d'un avide héritier ; car la garantie du minimum leur permettra de disposer de la fortune qu'ils possèdent longtemps avant la mort, en faveur de ceux qu'ils aiment. N'étant à charge à personne, ils ne seront pas exposés à ces outrages que leur prodigue si souvent parmi nous la féroce et brutale cupidité de leurs enfants ? Chacun sait tout ce qu'il y a d'amer dans ces reproches cruels que tant de vieillards sont contraints de supporter

de la part de ceux pour lesquels ils se sont dévoués si longtemps et qui oublient tout, les ingrats ! au moment où les devoirs de la piété filiale commencent à n'être plus seulement un calcul ! Que de drames poignants se déroulent ainsi au sein du foyer domestique, sous l'aiguillon implacable des nécessités sociales, et dont la victime, outragée dans sa faiblesse, et frappée dans ses plus intimes affections, abreuve de pleurs le pain de l'hospitalité, et invoque chaque jour la mort comme un bienfait.

En HARMONIE, le vieillard est affranchi de la générosité des siens. Jusqu'à son dernier souffle, la société trouve moyen, d'employer fructueusement les forces qui lui restent. Dans la maladie, il est confié aux soins d'une corporation spéciale de femmes et de jeunes filles. Du reste, la vie active, variée, gaie qu'il mena toujours l'ont garanti de toute infirmité ; il apporte partout un visage riant, une parole d'encouragement et un bon conseil. Enfin, il s'éteint doucement au milieu des siens, sans remords, sans effroi, et sans souffrance ; car, dit un philosophe, la mort n'est pas sans charme, quand elle est naturelle (Fontenelle), et il remet avec confiance son âme entre les mains du souverain juge, en disant avec un sourire à tous ceux qu'il aimait : Nous nous reverrons bientôt !...

FIN.

En vente à la Librairie Sociétaire,

RUE DE SEINE, N° 10.

ŒUVRES COMPLÈTES DE CH. FOURIER (2^e édition). Tome I. — **Théorie des quatre mouvements.** Un beau et fort vol. in-8°, Paris, 1840. 7 fr. 50.

Tome II, III, IV et V. — **Théorie de l'unité universelle, ou Traité de l'association domestique-agricole.** 4 beaux et forts vol. in-8°, comprenant *le sommaire, et augmentés d'un chapitre inédit de Fourier sur le Libre arbitre.* 24 fr.

On s'occupe de la réimpression du **Nouveau-Monde industriel et sociétaire.**
Aperçu sur les procédés industriels, —urgence de l'organisation sociétaire, par Just Muiron (2^e édition). Un v. in-12 Paris, 1840. 2 fr.

Manifeste de l'école sociétaire fondée par Fourier, ou *Bases de la Politique positive.* Nouvelle édition, considérablement augmentée, 1842. Un beau vol. in-18. 1 fr. 25.

Debacle de la politique en France. par V. Considérant. Broch. in-12 de 152 p. 1 f. 50.

Reclamation contre M. Arago, et Théorie du droit de propriété, par V. Considérant. Broch. in-8°. 1 fr. 25.

La conversion c'est l'impôt, par le même. Broch. in-8°. 1 fr. 50.

Immoralité de la doctrine de Fourier, par le même. Broch. de 48 pag. 50 c.

La paix ou la guerre à la France ou au corps électoral, par le même. Brochure publiée au moment de la coalition et des élections de 1839. 1 fr.

Trois discours prononcés à l'Hôtel-de-Ville, par Dain, Considérant et d'Izalguier. Gr. in-8°. 3 fr.

Introduction à l'étude de la science sociale, par Amédée Paget (2^e édition). Un volume in-8°, papier fin. 3 fr.

Mettray et Ostwald, *Études sur ces deux colonies agricoles*, par F. Cantagrel. Broch. in-8°. 1 fr.

Charles Fourier, sa vie et sa Théorie, par Ch. Pellarin (2^e édition). Un très-fort vol. in-18, avec des lettres inédites de Fourier et des *fac-simile* de son écriture. 5 fr.

Coup-d'œil sur la théorie des fonctions. Broch. in-8°. 50 c.

Essai sur le mal ou le péché, par le révérend Richardson. Un vol. in-8°. 3 fr.

Des caisses d'épargne. — I. Les caisses d'épargne transformées en institution de crédit. — II. Création d'ateliers de travail, au moyen d'avances fournies par les Caisses d'épargne, par F. Vidal. Broch. in-8°. 1 fr.

Economie agricole, à propos du morcellement, par M. de Monseignat, député. Brochure in-8°. 60 c.

Traité de la science de l'homme, par Gabel, ancien avocat. Trois vol. in-8°. 18 fr.

1 L'école sociétaire a publié récemment une biographie de Fourier, suivie d'un court résumé de sa doctrine. (FOURIER, sa Vie et sa Théorie, par le docteur Larin.)

2 Cette lettre a déjà été plusieurs fois citée et commentée par les journaux ; mais elle n'en aura pas moins d'a-propos ici.

3 Ce livre est intitulé : Les Raisons des Forces mouvantes, avec diverses machines, tant utiles que puissantes, publiées en 1615, in-fol. Le marquis de Worcester, regardé par les Anglais comme l'inventeur des machines à vapeur, s'est emparé de la découverte du malheureux de Caus, et l'a consignée dans un livre intitulé : Century of inventions, publié en 1663.

4 Sans l'influence des principes organisateurs qui se répandent aujourd'hui dans la société, un parti représentant à la fois le sentiment de l'ordre et les besoins du progrès se développe rapidement, en attirant à lui tous les esprits élevés des vieux partis, dont la stérilité est chaque jour plus évidente. C'est à ce jeune et nouveau parti qu'il appartiendra d'inaugurer le règne de l'avenir.

5 Démocratie pacifique du 1^{er} août 1843.

6 Manifeste de l'Ecole sociétaire, page 25 et 26.

7 Démocratie pacifique du 20 novembre 1843.

8 Le plus grand malheur des doctrines sociales du christianisme, c'est d'avoir été formulées d'une manière vague qui a, tour à tour, permis les interprétations les plus opposées.

9 On trouvera dans les ouvrages de Fourier des travaux d'analyse sur les effets subversifs des passions, auxquels on donne ordinairement le nom de passions mauvaises par confusion de la cause avec l'effet, tels sont le jeu, l'avarice,

la débauche, la colère, etc. Notre cadre ne nous permet pas de l'entreprendre ici.

10 Il s'agit ici, bien entendu, de l'identité physiologique, et nullement de celle de l'âme, contre laquelle Fourier n'a jamais émis le moindre doute.

11 « Pensée de Parménide et de Platon, citée par Ba. con qui leur reproche de n'en avoir pas assez fait usage. » (FOURIER, sa Vie et sa Théorie, par le docteur Pellarin.)

12 Clarke (chaîne des êtres).

13 Solidarité, par H. Renaud.

14 Ce n'est qu'en obéissant à la nature qu'on peut la soumettre.

15 Voyez l'organisation du Travail, p. 137 et suiv.

16 Ces deux éléments fondamentaux se retrouvent partout, jusques dans les instruments de travail les plus ordinaires, tels qu'une charrue et une pioche qui se composent de la matière première (valeur naturelle), et façon (plus-value ajoutée par le travail).

17 Si, comme les plus grands économistes le reconnaissent, le travail est la véritable richesse des nations, ne doit-on pas gémir de voir, au milieu de la misère qui dévore l'humanité, une si énorme masse de richesses rester pour ainsi dire enfouie dans les bras et l'intelligence de tant d'hommes qui vivent dans l'oisiveté ? Quelle immense inertie pèse encore sur le monde ! Quelques grandes villes offrent sans doute l'image de l'activité ; mais combien encore est-elle loin de s'étendre à la plus grande partie de leurs habitants ! et puis, hors de leur enceinte, dans les petites villes surtout, quelle torpeur, quelle apathie ! comme aussi quelle misère !...

18 Nous sommes loin de penser que cet accord de 1600 personnes soit chose facile et vraisemblable, (t que ce soit par un semblable moyen que la réalisation sociétaire commencera. Que le lecteur veuil le bien seulement l'accepter ici comme hypothèse. Au chapitre intitulé Transition, nous traiterons plus spécialement ce sujet.

19 La question du reboisement des montagnes, soulevée par Fourier il y a quarante ans, commence à occuper sérieusement les esprits. La dégradation de plus en plus sensible des climats, et les ravages effroyables des inondations qui semblent se multiplier partout en France, ont ouvert les yeux à nos économistes : le reboisement est à l'ordre du jour dans la presse parisienne ; mais on ne saurait l'accomplir d'une manière méthodique sous le régime du morcellement de la propriété.

20 Fourier, sa vie et sa théorie, par Ch. Pellarin, page 352.

21 Virgile, Géorgiques, liv. 2.

22 La SÉRIE ADMINISTRATIVE est une spécialité fonctionnelle comme la SÉRIE AGRICOLE et les autres, et non par conséquent un pouvoir public. — La direction générale de la Commune appartient à un conseil formé par élection de tous les fonctionnaires éminents en chaque genre et qui porte le nom de RÉGENCE. Celui qui préside ce conseil est le premier magistrat de la Commune. Il relève aussi de l'élection. De plus chaque ordre de travaux possède sa hiérarchie spéciale et ses règlements. Nous développerons davantage ces questions au chapitre de la HIÉRARCHIE.

23 Voyez la note précédente.

24 Les degrés de circonscription hiérarchique seront multipliés suivant les pays et les besoins. (Voyez le chapitre de la HIÉRARCHIE. Ce n'est pas encore maintenant, nous le comprenons, que le lecteur peut admettre ce

perfectionnement de la nature et des races dont nous parlons, — qu'il veuille bien l'accepter sous bénéfice d'inventaire, jusqu'au moment où nous pourrions en exposer les preuves.

25 Le siècle de la Renaissance tenta la fusion de l'art gothique avec les formes grecques et romaines ; mais pas plus sous ce rapport qu'en philosophie ou en politique, la Renaissance ne créa de véritable unité ; et l'architecture de cette époque ne fut que de la décoration et de la fantaisie.

26 Réalisation, par M^{me} Gati de Gamont.

27 « Comment la politique moderne, tout enfoncée dans les minutieux calculs, dans la balance par sous et deniers, n'a-t-elle pas songé à développer ces germes d'économie sociétaire, et proposé d'étendre aux villageois et citadins cette association domestique, dont on trouve des lueurs dans notre système social ? » Cependant, quelle serait l'énormité du bénéfice, dans le cas où on aurait un seul et vaste grenier bien surveillé, au lieu de trois cents greniers exposés aux rats et aux charençons, à l'humidité et à l'incendie ! Une seule cuverie, pourvue de foudres économiques, au lieu de trois cents cuveries, meublées souvent de futailles malsaines et gérées par des ignorants qui ne savent ni améliorer ni conserver les vins, dont on voit, chaque année, d'immenses déperditions 1 » Cent laitières qui vont perdre cent matinées à la ville, seraient remplacées par un petit char suspendu portant un tonneau de lait. Cent cultivateurs qui vont avec cent charrettes ou ânon, un jour de marché, perdre cent journées dans les halles et les cabarets, seraient remplacés par trois ou quatre charriots que deux hommes suffiraient à conduire et servir. Au lieu de trois cents cuisines, exigeant trois cents feux et distrayant trois cents ménagères, la bourgade aurait une seule cuisine à trois feux, et trois degrés de

préparations pour les trois classes de fortunes, dix femmes suffiraient à cette fonction qui aujourd'hui en exige trois cents. » On est ébahi quand on évalue le bénéfice colossal qui résulterait de ces grandes associations : à ne parler que du combustible, devenu si rare et si précieux, n'est-il pas certain que, dans les emplois de cuisine et de chauffage, l'association épargnerait les sept huitièmes du bois que consomme le système actuel, le mode incohérent et morcelé qui règne dans nos ménages. » Le parallèle n'est pas moins choquant si l'on compare spéculativement les cultures d'un canton sociétaire, gérées comme une seule ferme, et les mêmes cultures morcelées, soumises aux caprices de trois cents familles. L'une met en prairie telle pente que la nature destina à la vigne ; l'autre place du froment là où conviendrait le fourrage ; celui-ci, pour éviter l'achat de blé, défriche une pente raide que les averses déchausseront l'année suivante ; celui-là, pour éviter l'achat de vin, plante des vignes dans une plaine humide. Les trois cents familles perdent leur temps et leurs frais à se barricader par des clôtures et plaider sur des limites et voleries, chacun ravage à l'envi les forêts, et oppose partout l'intérêt particulier au bien public. » Entre-temps, nos sages nous vantent l'unité d'action ; eh ! quelle unité peuvent-ils voir dans ce morcellement industriel, dans cette cacophonie sociale ? Comment tardent-ils trois mille ans à poser en principe que c'est l'association, et non pas le morcellement, qui est la destinée de l'homme, et que tant qu'on ignore la théorie d'association domestique, l'homme n'est point parvenu à sa destinée ? » FOURIER, Traité de l'unité universelle.

28 Ce qui rétablit l'équilibre entre le sort du pauvre et du riche, c'est que l'oisiveté et son ennui apportent au riche autant de malheur, que le travail mal organisé en entraîne pour le pauvre. Ainsi se manifeste partout le dogme sacré de la solidarité humaine.

29 Le Christ lui-même n'est-il pas né dans une étable ?

30 Comme cela se pratiquait en Italie, au XVI^{me} siècle dans les corporations d'artistes. (Voyez les maîtres Mosaïstes par G. Sand.)

31 Il ne faudrait pas cependant imaginer qu'en association le médecin fût rendu pour ainsi dire responsable des accidents qui peuvent frapper la santé de ses clients, et que, dans une épidémie, par exemple, il fût obligé à un dévouement et à des fatigues plus grands sans en recevoir plus de récompenses. Une telle combinaison serait le comble de l'injustice. Il est plus exact de dire, que les profits du médecin s'élèveront en proportion du zèle qu'il déploiera non pas seulement à l'égard des malades, comme en civilisation, mais encore envers les bien-portants afin de les préserver, à l'aide des conditions générales d'hygiène, et de conseils personnels, de toutes les maladies auxquelles ils sont exposés maintenant sans défense.

32 C'est-à-dire, la rivalité corporative des séries arrête le développement des rivalités des groupes, entr'eux de même que la rivalité corporative des groupes domine les rivalités individuelles.

33 Qu'on se rappelle comme point de comparaison, dans quelles proportions ont grandi les ressources publiques de la France, depuis que son industrie a pris quelque essor. Cependant les statistiques les plus récentes établissent qu'il y a encore un tiers du sol eu friche..... Et que serait-ce, si nous y joignons toute la masse de temps et de forces perdues ?... A ce compte, la France ne produit pas même un sixième de ce qu'elle pourrait aisément produire avec un système d'organisation qui aurait la vertu de mettre toutes ses ressources en valeur.

34 Il est possible qu'une partie du chiffre total soit représentée par des produits en nature qui doivent être

consommés ou vendus ; une seconde, par des créances sur les phalanges voisines, ou sur les habitants de la phalange, auxquels un compte de consommation a été ouvert pendant l'année écoulée, et qu'une partie seulement ait été réalisée en valeurs pécuniaires. Le partage des produits en nature donnera lieu soit à un droit de consommation future, soit à des titres d'actions, soit à toute autre valeur de crédit. La portion représentée par des créances sera portée au compte de revient des débiteurs à titre de remboursement ; les créances étrangères seront négociées comme maintenant. Enfin l'argent sera réparti, soit en espèces, soit en produits, soit en titres d'actions, selon la volonté de chacun. On voit qu'au fond le procédé employé pour partager l'argent s'appliquera aussi bien aux autres valeurs. Pour simplifier, occupons-nous donc seulement de cette portion du capital produit.

35 Dans les climats chauds, les travaux industriels étant moins en rapport avec le tempérament et l'humeur des populations que les œuvres d'art, devront être plus encouragés, et vice versa, chez les peuples froids et actifs. Dans telle latitude, la nature ne laisse presque rien à faire à la main de l'homme ; dans une autre, elle ne livre ses produits qu'à l'opiniâtreté du travail.

36 L'opération aura consisté à déterminer l'ordre des Séries entre elles, et dans chaque Série des diverses parties de la fonction. Elle aura, de plus, établi une échelle proportionnelle des droits de chaque Série et de chaque fonction. Quant à la somme elle-même, que chacune devra recevoir, on comprend qu'elle dépendra du produit total de l'exploitation.

37 La cause première de tous ces désordres est facile à apercevoir. Tant que la société reposera sur la division des intérêts, sur les privilèges de l'argent ou de la naissance, sur l'exploitation du faible, il ne faudra pas que le Pouvoir,

garantie de l'ordre social, puisse sortir des mains de ce petit nombre d'heureux qui en profitent. Il sera nécessaire de conserver une unité politique factice, qui exclue du Pouvoir tous ceux dont les intérêts sont contraires à l'ordre existant. Il y aura un pays légal, c'est-à-dire gouvernemental, composé de deux ou trois cent mille citoyens, et un pays extralégal composé de vingt-cinq millions de prolétaires. La première des conditions pour arriver au Pouvoir devra être non pas la probité ou la science, mais la richesse,

38 Voyez Organisation du travail, p. 197.

39 Il ne sera pas sans intérêt de citer quelques paroles de Napoléon, qui indiquent un rapport frappant entre l'opinion de ce grand conquérant sur ce sujet et celle de Fourier. « Une de mes plus grandes pensées avait été l'agglomération,

- » la concentration des mêmes peuples géographiques
- » qu'ont dissous, morcelés les révolutions
- » et la politique. Ainsi, l'on compte en Europe, bien
- » qu'épars, plus de trente millions de Français, quinze
- » millions d'Espagnols, quinze millions d'Italiens,
- » trente millions d'Allemands ; j'eusse voulu faire de
- » chacun de ces peuples un seul et même corps de nation.
- » C'est avec un tel cortège qu'il eût été beau de
- » s'avancer dans la postérité et la bénédiction des siècles :
- » je me sentais digne de cette gloire... » Après cette simplification sommaire, il eût été
- » plus possible de se livrer à la chimère du beau idéal
- » de la civilisation : c'est dans cet état de choses qu'on
- » eût trouvé plus de chances d'amener partout l'unité
- » des codes, celle des principes, des opinions, des sentiments,
- » des vues et des intérêts. Alors, peut-être, à
- » la faveur des lumières universellement répandues,
- » devenait-il permis de rêver pour la grande famille

» européenne, l'application du congrès américain ou
 » celle des amphictyons de la Grèce ; et quelle perspective
 » alors de force, de grandeur, de jouissances,
 » de prospérité ; quel grand et magnifique spectacle !
 »..... Quoi qu'il en soit, cette agglomération arrivera
 » tôt ou tard par la force des choses ; l'impulsion
 » est donnée, et je ne pense pas qu'après ma chute et
 » la disparition de mon système, il y ait en Europe
 » d'autre grand équilibre possible que l'agglomération
 » et la concentration des grands peuples. Le premier
 » souverain qui, au milieu de la première grande mêlée,
 » embrassera de bonne foi la cause des peuples,
 » se trouvera à la tête de l'Europe et pourra tenter
 » tout ce qu'il voudra. » M. de Las Cases ajoute : « J'ai
 entendu maintes fois
 » Napoléon, et en diverses circonstances, répéter qu'il
 » eût voulu un institut européen, des prit européens
 » pour animer, diriger et coordonner toutes les
 associations
 » savantes en Europe.... » « L'empereur a gardé de
 nouveau le silence : mesurant
 » avec un compas des distances sur la carte, il
 » disait Constantinople placée pour être ; le centre et
 » le siège de la domination universelle. » (Mémorial de
 Sainte-Hélène.)

40 C'est un usage adopté de nos jours, dans toutes les
 bonnes maisons, d'avoir pour soigner les petits enfants, des
 bonnes anglaises et allemandes, qui les habituent à
 s'exprimer dans leur langue. Cette méthode réussit
 parfaitement ; et il n'est pas rare de rencontrer des enfants
 de huit ans, qui s'expriment avec une égale facilité dans
 deux ou trois langues. Le fils de l'infortunée princesse
 Marie d'Orléans, bambin de sept ans, parle quatre
 langues : l'anglais, l'allemand, l'italien et le français.

*Notions élémentaires de la Science sociale de
Fourier par l'auteur de la "Défense du
Fouriérisme"*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6537784h>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état

du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Depuis l'origine des sociétés, ~~que l'humanité~~
~~pose~~ cette question, la plus haute, que puisse

[Retour](#)

peu les mots sublimes de dévouement et de
devoir. Il n'ont pas hésité à frustrer le tra-

[Retour](#)

Fourier a résumé l'action des trois •

[Retour](#)